LE LIVRE

D'ABD-EL-KADER.

LE LIVRE

D'ABD-EL-KADER

INTITULÉ :

RAPPEL A L'INTELLIGENT, AVIS A L'INDIFFÉRENT.

CONSIDÉRATIONS

PHILOSOPHIQUES, RELIGIEUSES, HISTORIQUES, ETC.,

PAR

L'ÉMIR ABD-EL-KADER

TRADUITES

Avec l'autorisation de l'auteur, sur le manuscrit original de la Bibliothèque impériale,

PAR

GUSTAVE DUGAT

Membre de la Société asiatique,

AVEC UNE LETTRE DE L'ÉMIR, UNE INTRODUCTION ET DES NOTES DU TRADUCTEUR.

Fas est et ab hoste doceri.
(OVID., *Metam. IV.*)

PARIS

BENJAMIN DUPRAT, LIBRAIRE DE L'INSTITUT,

DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE ET DES SOCIÉTÉS ASIATIQUES DE PARIS, DE LONDRES ET DE CALCUTTA,

rue du Cloître Saint-Benoît, n. 7.

1858

FAC-SIMILE

DE LA LETTRE D'ABD-EL-KADER

AU TRADUCTEUR.

الحمد لله
جناب العالم العلم المفسر المترجم فارس اللغات
والاقلام السراج المجلي لكل ظلام الشبهات
جعل الله سعودكم دايما ونعمه عليكم وصفا ملازما
اما بعد فانه وصلنا مكتوبكم مستاذنا في ترجمة
الرسالة العجالة فقد اذنا لكم وغير خاف عنكم
ان الذهن خوان والقلم زواغ فاذا رايتم خللا
او غلطا فراجعونا فيه حتى نصلحه ولكم الفضل
والمن والسلام من عبد القادر بن محيي الدين
الحسني اواخر ربيع الاول عـ ١٢٦١

عبد القادر بن محيي الدين

TRADUCTION

DE LA LETTRE D'ABD-EL-KADER[1].

LOUANGE A DIEU!

A sa Seigneurie le savant, l'éminent, le commentateur, le traducteur, cavalier des langues et des kalams, flambeau qui éclaire toutes ténèbres, M. Dugat; que Dieu éternise votre bonheur et fixe sur vous d'une manière permanente ses bienfaits!

Votre lettre nous est arrivée, demandant l'autorisation de traduire notre livre, fait à la hâte. Nous vous le permettons, et nous ne craignons pas que votre esprit soit traître et que votre plume dévie de la vérité. Si vous apercevez quelque lacune ou quelque erreur, référez-vous-en à nous, afin que nous la corrigions.

A vous le remercîment, la gratitude et le salut de la part d'Abd-el-Kâder, fils de Mah'i Ed-Din, descendant d'El-H'açan.

Derniers jours de Rabi' 1^er 1274 (novembre 1857).

(Sur son cachet)
ABD-EL-KADER
fils
DE MAH'I ED-DIN
1271.

---

(1) Nous donnons de la lettre de l'Émir une traduction textuelle, laissant au préambule toute son hyperbole orientale.

INTRODUCTION

DU

TRADUCTEUR.

L'histoire politique et guerrière d'Abd-el-Kâder est connue de tous. Sa lutte contre notre possession d'Afrique, ses efforts pour grouper autour de lui les tribus africaines et reconstituer une nationalité arabe, sont inscrits dans nos annales militaires. L'Émir voulait faire en Afrique, à treize siècles de distance, ce que Mahomet, dont il dit des-

cendre, avait accompli en Arabie : réunir sous une même bannière des tribus sans lien, sans cohésion, et recomposer un empire. Mahomet n'avait à combattre que des nationalités affaissées, vieillies; il disposait d'un peuple neuf, à la foi ardente, aguerri depuis longtemps dans les combats de tribu à tribu et prêt à s'enrôler sous son étendard religieux. Abd-el-Kâder essayait des forces nouvellement disciplinées, contre la première nation du monde, depuis longtemps savante en l'art de la guerre et disposant de ressources immenses. L'issue de la lutte n'était pas douteuse, et puis Dieu conduisait en Afrique le génie de l'Europe et sa civilisation.

Nous n'avons donc pas à nous occuper de la vie militaire d'Abd-el-Kâder; de nombreux écrits nous y ont initié [1]. Mais le philosophe, le savant, nous appartiennent, et il nous a paru utile et intéressant de le faire connaître sous cet aspect tout à fait nouveau.

C'est au château d'Amboise que l'illustre captif

reprit sa vie littéraire. Comme ces hommes qui, leur rôle politique terminé, reviennent avec amour à leurs études premières et exercent encore sur leur époque une autre influence, celle de l'esprit, Abd-el-Kâder, dépouillé de tous ses autres titres, en a conservé un que la fortune ne pouvait lui ravir, celui d'homme de lettres, le plus beau de tous. Il est à remarquer que, même au milieu des préoccupations de la guerre, il trouvait encore le temps de se renfermer avec ses livres. A la prise de Maskara, une de ses plus vives douleurs fut de voir sa bibliothèque tomber entre nos mains. C'est qu'Abd-el-Kâder est essentiellement un homme d'étude, de méditation.

Rendu à la liberté en 1852, il vint à Paris où l'attendait l'accueil le plus sympathique [2]. On se rappelle l'espèce d'ovation qu'il reçut de ce peuple qui admire toujours les hommes de valeur et qui les oublie si vite. Avant de se rendre à Brousse, il demanda à se faire admettre au nombre des membres de la Société asiatique. A peine arrivé

à sa destination, il s'occupa d'un ouvrage à offrir à cette Société pour lui payer en quelque sorte sa bienvenue, et, comme il le dit lui-même, *pour lancer sa flèche au milieu des flèches*. Il adressa son manuscrit [3] au président de la Société asiatique, M. Reinaud, membre de l'Institut. Cet honorable savant, qui a fait, sur la composition de l'Émir, un rapport inséré dans le *Moniteur* du 9 juillet 1855, a donné ce manuscrit à la Bibliothèque impériale afin de le rendre accessible au public. C'est là que j'en ai pris connaissance : le vif intérêt que j'ai trouvé à la lecture de cet ouvrage, son importance déjà signalée par M. Reinaud, le nom célèbre de l'auteur, m'ont déterminé à en publier la traduction.

Ce livre offre d'autant plus d'attrait que la philosophie arabe est encore peu connue en France [4]. Ce n'est que dans ces dernières années qu'elle a été l'objet de quelques travaux importants. M. S. Munk, dont tous les écrits portent le cachet de la vraie science, a inséré dans le *Dic-*

tionnaire des sciences philosophiques de M. Franck, en une série d'articles, une histoire de la philosophie arabe, et M. Ernest Renan a publié *Averroès et l'Averroïsme*. Ce sont, si je ne me trompe, les deux seuls orientalistes qui se soient occupés en France, d'une manière spéciale, de la philosophie arabe. D'autres orientalistes ont cependant écrit sur cette matière, entre autres le savant historien, M. Michel Amari, qui nous a fait connaître, pour la première fois, un philosophe arabe-espagnol du XIII^e siècle, Ibn Sab'in [5]; mais ils n'ont publié que des fragments.

Ce fut au temps des Abbassides que les études philosophiques commencèrent chez les Arabes. Le kalife El-Mamoun chargea des ambassadeurs d'aller chercher en Grèce les livres des philosophes et des savants et les fit traduire en syriaque et en arabe. A partir de cette époque, le mot *filsafet* (philosophie) fut appliqué spécialement à l'étude de la philosophie grecque. Mais, comme le fait remarquer M. E. Renan [6], le véritable mou-

vement philosophique de l'islamisme doit se chercher dans les sectes théologiques. La philosophie arabe, celle que produisit l'étude des philosophes grecs, eut pour représentants, en Orient, El-Kindi au IXe siècle, Avicenne et El-Farabi au Xe, et en Espagne, Ibn Badja, Ibn Tofaïl et Ibn Rochd au XIIe. S'il est vrai que ces hommes, à tête encyclopédique, originaux sous plus d'un rapport, n'étaient, pour ainsi dire, que des disciples d'Aristote ou de ses commentateurs néo-platoniciens, il se trouva cependant un philosophe qui se fit une méthode personnelle, le célèbre El-Gâzali, au XIe siècle [7], sceptique mystique. A cette exception on pourrait peut-être en ajouter d'autres, si nous connaissions mieux les écrits philosophiques des Arabes, si nous avions à notre disposition les traités originaux dont nous connaissons à peine les titres.

Quoi qu'il en soit, voici un philosophe arabe contemporain dont le livre porte sans doute des traces de la philosophie grecque, comme on pour-

rait le dire des ouvrages de nos néo-platoniciens modernes, mais qui n'en est pas moins l'œuvre d'un esprit supérieur sachant penser par lui-même. Dans ce livre, intitulé : *Rappel à l'intelligent, avis à l'indifférent,* Abd-el-Kâder examine toujours à un point de vue élevé, et souvent avec originalité, des questions de philosophie, de religion, d'économie politique, de philologie, d'histoire et d'ethnologie.

Plaçant l'homme au-dessus de tous les autres êtres et lui donnant la science comme signe de perfection, l'Émir s'élève avec force contre les jouissances matérielles et exalte les jouissances de l'esprit. En parlant du bonheur qu'éprouve le savant qui vient de découvrir la solution d'un problème, il s'écrie : Les sultans, les fils de sultans, sont bien loin d'une aussi noble jouissance ! Dans l'application de la science à la vie sociale, il nous montre, comme bases fondamentales, l'agriculture, le tissage, la bâtisse, et le gouvernement par lequel s'établissent et se conservent les sociétés. Il distingue deux souverainetés : l'une tempo-

relle, celle des rois; l'autre spirituelle, celle des Oulamas. Passant ensuite à la suprématie relative des sciences, il met l'agriculture au-dessus de la bijouterie, celle-ci au-dessus de la tannerie; et dans l'ordre intellectuel, la philosophie au-dessus de la linguistique : l'une ayant pour organe la raison et l'autre l'ouïe. Plus loin, dans une analyse de l'esprit, source de la science, il classe les hommes suivant leurs degrés de science ou d'ignorance, traite de la diversité, de l'inégalité des esprits, et proclame la perfectibilité de l'homme.

En psychologie, Abd el-Kâder raisonne comme nos philosophes modernes les plus spiritualistes. Il analyse, en les comparant les uns aux autres et montrant la nécessité de leur ensemble, les divers sens par lesquels l'âme perçoit les sensations, et c'est avec un grand soin et d'une manière très-précise qu'il distingue la sensibilité, des facultés qu'il appelle entendement, esprit ou raison. La sensibilité ne fait que percevoir les sensations, dit-il, elle est improductive;

l'esprit seul produit les idées, il découvre ce qui est caché, comprend le passé, le présent, l'avenir, et s'élève aux idées générales, à la connaissance de Dieu. Au sommet de l'échelle des sens, ou plutôt indépendamment des sens extérieurs, il en découvre un qu'il appelle le sens intérieur *participant* ou *comparatif*, qui est comme le juge, l'arbitre des perceptions; c'est à peu près ce que les psychologues modernes nomment comparaison, jugement. Au-dessus de la sensibilité, mais au-dessous de la raison, qui est la faculté suprême, il place le discernement ou l'entendement. Ici le philosophe arabe semble se rapprocher de la classification de Kant, qui admet, comme on le sait, trois facultés distinctes : la sensibilité, l'entendement et la raison.

En parlant de l'esprit spéculatif ou d'examen et de l'esprit pratique, il reproche aux Français de négliger la spéculation des choses divines; mais il admire leur esprit d'application aux arts et à l'industrie. A cette occasion, il cite l'opinion d'un

de nos savants sur la nature de la lumière et présente à ce sujet des observations critiques qui ne sont peut-être pas à la hauteur de la science européenne, mais qui ne laissent pas d'être assez ingénieuses.

Après la psychologie, la morale : l'Émir présente un tableau succinct des vertus dont l'harmonie constitue la perfection de l'homme : la prudence, la justice, le courage et la tempérance. Chacune d'elles est définie avec précision, et presque dans les mêmes termes que dans le *De Officiis* de Cicéron. Il énumère les vices contraires à ces vertus, et dans lesquels l'homme tombe lorsque, par excès ou par défaut, il dépasse ou n'atteint pas la limite de la sagesse. Mais quand ces quatre vertus s'harmonisent en lui, il mérite d'être roi du monde, de servir de guide à toutes les créatures; s'il a les défauts contraires, il est indigne de rester parmi les serviteurs de Dieu, il doit être banni du pays.

Dans l'énumération des sciences utiles, il com-

prend parmi celles qui se rattachent à l'organisation sociale, l'arpentage appliqué à la répartition des terres, l'art militaire, la jurisprudence, la législation. Sous le rapport des arts utiles, il divise les hommes en trois classes : les agriculteurs et les artisans, les soldats et ceux qui interviennent entre eux au moyen des échanges, c'est-à-dire les commerçants. Parmi les sciences nuisibles, il signale la magie, les sortiléges, les horoscopes, et attaque ainsi librement les préjugés répandus chez les orientaux en général et les musulmans en particulier.

Mais pour l'Émir, les sciences utiles, les vertus morales ne constituent pas la perfection, ne suffisent pas au bonheur de l'homme ; il est une science supérieure, indispensable pour arriver à ce but, c'est la connaissance de Dieu, la plus noble des sciences. Il arrive ainsi à traiter de la prophétie ou de la révélation. Dans cette partie importante de son livre, l'Émir raisonne comme nous le faisons sur la religion révélée. La prophétie, dit-il, est

au-dessus de la raison qui, livrée à ses seules forces, ne peut arriver à comprendre la science des prophètes; mais la science divine n'est pas en opposition avec la science humaine. Ainsi les lois de l'Islâm défendent de thésauriser sans donner une part aux pauvres, d'employer l'or et l'argent à faire des vases, et de prêter à intérêt. Ceux qui enfreignent ces lois disent: Ne suis-je pas libre d'enfouir un argent que j'ai acquis par mon travail, alors que les autres dormaient? Ne puis-je pas employer mon or et mon argent à l'usage qu'il me plaît d'en faire, puisque je l'ai gagné? Ne puis-je pas prêter à intérêt, lorsqu'il y a consentement de l'emprunteur? Ce raisonnement semble juste; mais le rôle de l'or et de l'argent, deux métaux sans utilité par eux-mêmes, est de servir d'intermédiaire dans les transactions: l'or n'est pas un but, mais le moyen d'arriver à tout but: il est fait pour circuler; il n'a pas été créé pour Amrou ou Zeïd: la thésaurisation est une injustice: Dieu a mis la vie des pauvres à la charge des

riches : cette prohibition religieuse est donc conforme aux lois de la raison. A cette occasion, l'Émir développe incidemment le rôle important de l'or et de l'argent dans les transactions commerciales. Revenant au caractère de la prophétie, il trouve que c'est faire preuve d'ignorance que d'interdire l'exercice de la raison dans les sciences divines et que c'est se faire illusion que de se contenter de la raison seule. La prophétie, en effet, est un œil qui vient s'ajouter à l'œil de la raison : celle-ci est imparfaite, il lui faut le couronnement divin ; d'où la nécessité de l'alliance de la foi avec la raison. Ne croirait-on pas entendre, de la bouche d'Abd-el-Kâder, la première proposition doctrinale de la Congrégation de l'*Index* : « La foi est au dessus de la raison ; mais comme elles viennent toutes les deux de Dieu, il n'y a pas de dissentiment entre elles ; il y a accord et secours mutuel. » Sur cette question, Abd-el-Kâder parle comme un théologien de Sorbonne ; il est en parfaite communion de doctrines avec le Pape.

L'Émir fait remarquer l'analogie de la prophétie avec la poésie, la musique, le rêve, et l'assimilation que l'on pourrait établir entre les miracles des prophètes et les phénomènes de la nature. N'y a-t-il pas, dit-il, en astronomie, en médecine, en physique, une foule de faits qui sont incompréhensibles à la raison elle-même? Mais, la raison est capable de démontrer l'existence de Dieu. Les corps sont finis, dit-il, et se présentent sous deux formes : l'une produite par le hasard, telle serait celle d'un morceau de vase cassé ; l'autre qui nécessite un agent, telle est la forme d'une *aiguière* qui a un orifice large, un cou étroit et une anse. On voit qu'elle a été façonnée pour l'utilité et qu'elle ne doit pas son existence au hasard. Il en est ainsi du monde, c'est l'œuvre d'un créateur. Après avoir établi les fondements de la prophétie sur la tradition, Abd-el-Kâder fait un parallèle remarquable entre les trois religions principales : le mosaïsme, le christianisme et l'islamisme. La loi de Moïse est matérielle, celle de

Jésus spirituelle, celle de Mahomet réunit ces deux caractères. Mais ces trois religions n'en font qu'une; elles ne diffèrent que par diverses prescriptions réglementaires ou de détail. Les prophètes sont comme les hommes qui ont le même père et plusieurs mères : ils reconnaissent tous le même Dieu, quoique appartenant à des communions diverses. Ils ne sont pas venus pour controverser avec les savants et les philosophes. Du moment que la croyance à l'unité de Dieu et à la création du monde est respectée, que la terre soit sphérique ou plane, que le corps humain soit composé de quatre éléments, que le ciel ait treize couches ou plus ou moins, rien dans ces idées n'est contraire à la science des prophètes. Celui qui dit que cette opinion est impie pèche contre la religion. « Si les musulmans et les chrétiens, dit Abd-el-Kâder, m'écoutaient, je ferais cesser leur antagonisme, et ils deviendraient frères à l'extérieur et à l'intérieur. » Enfin, lorsqu'il a fait la part de chacune de ces religions, s'il arrive à conclure

que la loi islamique est la dernière qu'un prophète ait pu promulguer; il réserve au futur Messie l'accomplissement de l'œuvre religieuse.

L'Émir attaque les athées et réfute cet argument : Que le certain vaut mieux que le douteux, le monde présent que le monde futur. Que de choses, dit-il, ne fait-on pas dans un but incertain, parce que la prudence et le simple bon sens le conseillent! L'étudiant ne se fatigue-t-il pas dans le présent pour acquérir un jour une science qu'il n'atteindra peut-être pas? Le chasseur qui fait de longues marches est dans le doute s'il rencontrera du gibier. Enfin, si ce qu'on dit de l'autre monde est un mensonge, qu'aurai-je perdu? La jouissance d'une vie de courte durée; mais s'il existe un monde futur, je puis être jeté au feu éternel. Tout ce passage rappelle le fameux *pari* de Pascal.

La dernière partie du livre d'Abd-el-Kâder est consacrée à la philologie, à l'histoire et à l'ethnologie.

L'homme est sociable de sa nature; mais pour qu'il s'associe, il faut qu'il puisse faire connaître

sa pensée à son associé. Par quel moyen? Par le signe, la parole, et l'écriture qui est supérieure aux deux autres. Le signe et la parole ne peuvent se faire comprendre au loin, l'écriture se fait entendre de l'Orient à l'Occident; c'est par elle que s'accroît le trésor des sciences, que se perpétuent les livres divins; elle fixe les paroles des anciens dont les écrits servent ensuite d'exemples aux générations nouvelles. Deux choses constituent le monde et la religion : le sabre et la plume; mais la plume a la suprématie. Oh! que le poëte a bien dit : « Le kalam, depuis qu'il a été taillé, a pour esclave le sabre depuis qu'il a été affilé ! »

L'Émir passe ensuite en revue les écritures des divers peuples et touche en passant à la grande question de l'origine des langues : il place le syriaque à la tête de tous les autres idiomes dans lesquels, dit-il, il s'est infiltré comme l'eau dans le bois.

En traitant de la composition des ouvrages, Abd-el-Kâder blâme le dédain que témoignent cer-

tains hommes à l'égard des travaux scientifiques des contemporains. N'est-il pas absurde de dédaigner les livres des véritables savants, parce qu'ils sont nouveaux ? Ce mépris ne vient que de la jalousie. Que Dieu bénisse le poëte qui a dit : « A celui qui dédaigne le contemporain et pense que le pas est dû aux anciens, dis-lui : Cet ancien a été nouveau, et ce nouveau deviendra ancien. » Les conséquences des principes n'ont pas de limite fixe ; les spéculations des esprits sont indéfinies ; le monde est vaste comme une mer débordante, et le flux divin n'a ni interruption ni fin. L'Émir indique ensuite les divers genres d'ouvrages, selon qu'ils s'adressent aux savants, aux étudiants ou à la classe intermédiaire ; il signale la variété des sujets à traiter, et à cette occasion il donne aux auteurs de très-sages conseils, entre autres celui-ci : Qu'un auteur qui a fini son livre, ne le laisse pas échapper de ses mains, ni publier, avant de l'avoir perfectionné, mis soigneusement en ordre et relu attentivement ; car celui *qui compose s'expose* : il tend

le cou au blâme ou à la louange. La composition qu'il trouve la plus difficile est celle que fait un auteur dans une langue qui lui est étrangère : « Je m'étonne, dit-il, et mon admiration est sans bornes, en voyant l'habileté des savants de France dans cette matière. »

Au commencement de l'islamisme, les musulmans ne s'occupaient pas de composition, ils se contentaient de retenir par cœur les ouvrages, suivant ainsi l'exemple des anciens Arabes; mais quand le Korân se fut répandu, la nécessité d'en fixer le texte et le sens fit recourir à la composition des livres. Puis, par le moyen des traductions des livres grecs, toutes les sciences devinrent familières à la nation arabe.

Abd-el-Kâder consacre le dernier chapitre à l'histoire sommaire des divers peuples qui se sont fait le plus remarquer par leur aptitude aux sciences, et, sous ce rapport, il n'oublie pas de mettre à un très-haut rang les Arabes, mais il faut dire qu'il oublie encore moins les Français, qui, dit-il,

ont éclipsé les Grecs et les Romains et sont devenus, surtout depuis le commencement du siècle, un modèle pour tous les peuples. Il termine son livre par une classification des hommes, eu égard à la diversité de leur esprit, selon les climats des pays qu'ils habitent.

Le *progrès* de l'humanité, la *perfectibilité* de l'homme sont des mots qui se retrouvent souvent sous la plume d'Abd-el-Kâder. Certes, le philosophe arabe ne se montre pas fataliste dans son livre : aussi croyons-nous que l'on a beaucoup exagéré la portée de ce fatalisme dont on accuse les peuples orientaux, et qu'on se trompe, par exemple, lorsque l'on considère cette doctrine comme l'unique cause de la décadence de l'empire arabe, alors que cette grande ruine peut s'expliquer par tant d'autres causes, ne fût-ce que par le jeu et les hasards des combats. Toutefois, on ne peut disconvenir que la *résignation* des musulmans aux faits accomplis, leur tendance à ne reconnaître dans ce qui arrive que le résultat fatal des décrets

divins, sorte de joug religieux imposé à leur libre-arbitre, n'aient pu entraver l'essor de leur volonté, de leur puissance, et contribuer jusqu'à un certain point à leur chute; tandis que le plein exercice de la liberté a développé, chez les peuples de l'Europe, cet esprit d'investigation, de *recherche*, qui fait le perfectionnement, la force et la durée des nations.

Le livre d'Abd-el-Kâder se rattache, quant au fond, aux questions les plus importantes de la science, et, on peut le dire, tant qu'il reste dans les généralités, dans les aperçus philosophiques, il montre une grande portée de vue; mais lorsqu'il arrive aux faits, l'esprit critique ne vient pas au secours de son érudition. Il n'en pouvait guère être autrement: la critique historique, même chez les Européens, étant une science toute moderne. Quant à son style, il est simple, précis, exact, comme il convenait à la matière qu'il avait à traiter : la forme est adaptée au fond. On ne trouve un peu de recherche de style que dans sa préface, et,

en cela, il a suivi l'habitude des auteurs arabes qui, dans cette partie de leurs ouvrages, emploient des mots d'un usage peu fréquent.

Je me suis efforcé de rendre avec exactitude les idées de l'Émir, d'en faire un calque pour ainsi dire. Mais tous les livres qui roulent sur des abstractions, même quand on les étudie dans sa propre langue, sont très-difficiles à comprendre; aussi ai-je rencontré bien des obstacles avant de parvenir à rendre en français ce livre de philosophie arabe; je n'ai épargné aucun soin pour les surmonter. Le devoir du traducteur ne se bornant pas à une simple interprétation, j'ai ajouté à ma traduction des notes et des éclaircissements pour faire connaître les points de contact des idées de l'Émir avec les nôtres, discuter quelques-unes de ses opinions, et présenter, sur certains faits inexacts, des rectifications que m'a rendu faciles la proximité des grands dépôts de livres.

L'impression que laisse la lecture de l'œuvre d'Abd-el-Kâder, c'est que les idées morales et reli-

gieuses des peuples ne sont pas aussi opposées qu'on se l'imagine communément; elles ne se montrent divergentes qu'à travers le prisme de l'ignorance et du préjugé; mais quand elles nous sont transmises par un esprit supérieur, combien nous paraissent faibles les barrières qui séparent les races et les empêchent de se confondre dans une même communion de sentiments! Que leur a-t-il manqué le plus souvent pour arriver à la conciliation, sinon d'avoir pu se connaître, s'entendre et établir entre elles le commerce de l'intelligence?

Les orientalistes modernes ont donc une mission civilisatrice, celle de concourir par leurs études spéciales à cette grande œuvre du rapprochement de l'Orient avec l'Occident. Aussi, lorsqu'un musulman célèbre, le représentant le plus éclairé et le plus illustre de l'Islamisme au XIX[e] siècle, est venu adresser à la France sa pensée philosophique, nous avons cru que c'était un devoir pour nous de la reproduire dans la langue

d'une nation, toujours prête à reconnaître chez les autres, même chez un ancien ennemi, la noblesse du courage et l'élévation de l'esprit.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

PHILOSOPHIE. — RELIGION.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA SUPRÉMATIE DE LA SCIENCE ET DES SAVANTS.

§ I.

§ II.

§ III.

§ IV.

§ V.

CHAPITRE II.

PROPHÉTIE OU RÉVÉLATION.

DEUXIÈME PARTIE.

ÉCRITURE, HISTOIRE, ETHNOLOGIE.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA PRÉÉMINENCE DE L'ÉCRITURE.

§ IV.

CHAPITRE II.

DES DIVERS PEUPLES.

TRADUCTION.

Au nom du Dieu clément et miséricordieux ; qu'il soit propice à notre seigneur et maître Moh'ammed, et à sa famille.

Abd-el-Kader, fils de Mah'i-ed-Din, fils d'El-Mos't'afa, fils de Moh'ammed, fils d'El-Mok'târ, fils d'Abd-el-Kâder, fils d'Ah'med, fils d'Abd-el-Kâder, fils d'Ah'med, fils de Moh'ammed, fils d'Abd-el-Kaoui, fils d'Ali, fils d'Ah'med, fils d'Abd-el-Kaoui, fils de K'âled, fils de Youçef,

fils d'Ah'med, fils de Bachâr, fils de Moh'ammed, fils de Maçòud, fils de T'âous, fils de Yàkoub, fils d'Abd-el-Kaoui, fils d'Ah'med, fils de Moh'ammed, fils d'Edris, fils d'Edris, fils d'Abd-Allah le Parfait, fils d'El-H'açan *El-Matna* [8], fils d'El-H'açan petit-fils du Prophète, fils d'Ali, fils d'Abou-T'âleb, fils de Hâchem (la mère d'El-H'açan était Fât'ima, fille de Moh'ammed, prophète de Dieu, fils d'Abd-Allah, fils d'Abd-el-Mot't'alib, fils de Hâchem),

Dit :

Louange à Allah, maître des mondes; puisse le Dieu très-haut favoriser les hommes de science!

J'ai appris que les *Oulamas* de Paris (le Dieu savant, sage et fort leur soit favorable!) ont inscrit mon nom sur le registre des savants [9] et m'ont mis au nombre des hommes de mérite. A cet honneur, j'ai tressailli de joie, puis

je suis devenu triste et soucieux : j'ai été réjoui de ce que Dieu ayant jeté le voile sur mes défauts, ses serviteurs m'ont regardé d'un œil bienveillant; mais j'ai été peiné que des personnes éclairées aient pris mon enflure pour de l'embonpoint et soufflé sur un bois impropre à s'enflammer.

Un homme éminent parmi eux m'a engagé à leur adresser une de mes compositions [10], et, pour répondre à leur appel, je me suis empressé d'écrire ce livre, lançant ainsi ma flèche parmi les flèches.

Bien que vous ne soyez pas de leur nombre, suivez leur exemple : il y a profit à imiter les hommes distingués.

J'ai intitulé ce livre : *Rappel à l'intelligent, avis à l'indifférent;* il contient une préface et quatre chapitres.

La préface a pour but d'exciter les hommes

à se rendre compte des choses par l'examen et de blâmer ceux qui aquiescent aux opinions toutes faites.

Le premier chapitre contient cinq paragraphes : le premier a pour objet la supériorité de la science et des savants ; le second, la définition de l'esprit qui sert à comprendre les sciences ; le troisième, les quatre vertus principales dont l'harmonie constitue la perfection de l'homme ; le quatrième, la supériorité de l'esprit et de ses idées sur les sens et leurs perceptions ; le cinquième porte sur la division de la science en louable et blâmable.

Le deuxième chapitre a quatre paragraphes : le premier traite de la science divine ; le second, de l'authenticité de la prophétie, source des sciences divines ; le troisième, de la connaissance du Prophète, et de ce qui se rapporte à sa mission ; et le quatrième, de ceux qui nient les Prophètes.

Le troisième chapitre comprend quatre paragraphes : le premier, sur l'excellence de l'écriture, et son invention ; le second, sur l'écriture des divers peuples ; le troisième, sur les lettres de l'écriture arabe ; et le quatrième, sur le besoin qu'ont les hommes de composer des ouvrages, et sur ce qui se rapporte à ces compositions.

Le quatrième chapitre est consacré à la division des hommes, considérés d'après leur histoire, leurs connaissances et leurs diverses religions.

PRÉFACE.

Sachez que l'homme intelligent doit considérer la parole et non la personne qui l'a dite. Car, si cette parole est une vérité, il doit l'accueillir, celui qui l'a dite fût-il réputé grave ou frivole. L'or s'extrait du sable, le narcisse de l'oignon, la thériaque des serpents et la rose des épines.

L'intelligent connaît les hommes par la vé-

rité, et non la vérité par les hommes ; car la parole du sage est errante, et l'intelligent la prend de tout homme chez lequel il la trouve, humble ou élevé.

Le plus faible degré de la science, chez le savant, c'est de se distinguer du vulgaire dans des choses comme celles-ci :

Savoir qu'on ne doit pas attribúer une qualité vicieuse au miel, parce qu'on le trouve dans la ventouse du chirurgien ; que le sang est impur non parce qu'il est dans la ventouse, mais parce qu'il l'est en lui-même. Si le miel n'est pas impur en lui-même, il ne le deviendra pas dans le vase d'un sang corrompu ; et il n'y a pas lieu alors de le rejeter [11].

Cependant, tel est le vain sentiment de la plupart des hommes. Ils acceptent une parole attribuée à quelqu'un pour lequel ils sont prévenus, et ils la repoussent, si elle est de quel-

qu'un en qui ils n'ont pas foi. Ils jugent toujours de la vérité par les hommes, et jamais des hommes par la vérité. C'est là le pire de l'ignorance et du mal.

Celui qui, dans un évanouissement, a besoin de la thériaque, et la rejette parce qu'elle est extraite d'un serpent, doit être averti que sa répulsion est celle d'un ignorant, et qu'il se prive d'un secours qui lui était nécessaire.

Le savant est celui qui saisit facilement la différence entre la sincérité et le mensonge dans les paroles, entre la vérité et la fausseté dans les croyances, entre le bon et le mauvais dans les actions ; celui-là n'est pas savant pour lequel la vérité est cachée sous la fausseté, la sincérité sous le mensonge, et le bon sous le mauvais ; et qui, s'asservissant à un autre, adopte sa croyance et ses paroles ; c'est là le propre des ignorants.

On prend pour guides deux sortes d'hommes :

Les uns sont les savants qui s'aident et aident les autres, et qui, possédant la vérité par démonstration, non par imitation, appellent les hommes à la connaissance de la vérité par le raisonnement et non par l'autorité.

Les autres s'annihilent eux et autrui, imitant leur père, leur aïeul, leurs ancêtres dans ce qu'ils croyaient et trouvaient bon; renonçant à l'esprit d'examen, ils invitent les hommes à les suivre aveuglément ; mais l'aveugle est-il fait pour guider les aveugles ?

S'il est blâmable d'imiter les hommes dans leurs croyances, il l'est plus encore de s'asservir à leurs livres : un animal conduit vaut mieux qu'un esclave dirigé. Les Oulamas et ceux qui ont une foi ferme dans la religion, sont le plus souvent en opposition dans leurs discours; choisir un seul d'entre eux et le suivre

sans raison, c'est agir avec légèreté, et admettre sa prépondérance sans contre-poids. Tout homme, par cela seul qu'il est homme, est apte à comprendre les vérités en elles-mêmes; car l'esprit, siége de la science, est, par rapport aux vérités des choses, ce qu'est, par rapport aux diverses formes, le miroir qui les reflète successivement. Si les formes n'apparaissent pas dans le miroir, c'est par l'effet de diverses causes dont la première est l'imperfection de ces mêmes formes : tel est le fer avant d'être tourné, façonné et poli; la seconde cause est la scorie, la rouille du fer, devenu parfait de forme; la troisième, lorsque l'objet n'est pas du côté où sa forme doit se refléter, par exemple, quand il se trouve derrière le miroir; la quatrième, lorsqu'un voile se place entre le miroir et la forme; la cinquième, est l'ignorance du lieu où se trouve la

forme cherchée ; car, alors, la forme ne se trouve pas toujours en face de l'objet qui doit la refléter. Il en est de même de l'esprit, c'est le miroir prêt à recevoir les impressions ; les formes des choses connues s'y reflètent.

La science n'échappe à l'esprit que par les cinq causes suivantes :

La première, est l'imperfection dans la nature même de l'esprit, celui de l'enfant, par exemple. Il y a des choses qui ne se reflètent pas en lui.

La seconde, ce sont les impuretés provenant des préoccupations terrestres et dont les scories s'amassent sur la face de l'esprit ; mais l'esprit qui marche à la découverte des vérités et se détourne de ce qui en éloigne, acquiert éclat et pureté.

La troisième cause, c'est l'écart de l'esprit du chemin qui conduit à la vérité cherchée.

La quatrième, c'est le voile : l'esprit, qui ne

s'est fait aucune opinion par lui-même sur une vérité, ne peut souvent la découvrir, à cause du voile qu'a jeté sur lui une croyance antérieure venue, dès l'enfance, par voie d'imitation et bénévolement acceptée. Cette croyance s'interpose entre l'esprit et la vérité et l'empêche de reconnaître autre chose que ce qu'il a déjà adopté par imitation. C'est là le grand voile qui a fermé, pour la plupart des hommes, le chemin de la vérité ; car les croyances aveugles qui enveloppent leur âme s'y sont incrustées et ont en quelque sorte pétrifié leur esprit.

La cinquième cause, c'est l'ignorance du chemin qui conduit à la connaissance de l'objet. Celui qui le cherche, ne peut le trouver qu'en faisant appel aux sciences qui s'y rapportent : aussitôt qu'il se les rappelle et les a mises en ordre dans son esprit par le procédé connu des savants, il trouve la direction à prendre

pour atteindre l'objet cherché, et la vérité alors lui apparaît.

Les connaissances étrangères aux choses divines, se pêchent avec le filet des sciences pratiques ; ou plutôt chaque science procède de deux sciences premières qui, s'alliant d'une certaine manière, donnent naissance à une troisième science comparable au fœtus, fruit du mâle et de la femelle. Ainsi celui qui veut faire produire une jument, ne pourra pas obtenir ce produit d'un âne ou d'un chameau, mais de deux principes propres à l'espèce chevaline, l'un mâle, l'autre femelle, entre lesquels une union intime aura lieu; de même toute science a deux principes spéciaux entre lesquels se trouve un point de jonction, et c'est de leur alliance que naît la science cherchée. Or, l'ignorance de ces principes et de la nature du lien qui les unit est ce qui éloigne

de la science. Pareille chose existe dans ce que nous avons dit relativement à l'ignorance du côté où doit se refléter la forme de l'objet; ceci peut encore s'appliquer avec plus de précision à l'homme qui, par exemple, veut voir sa nuque au moyen d'un miroir. S'il place le miroir en face de son œil, il ne trouve pas devant lui la forme de la nuque, elle n'apparaît pas dans le miroir; s'il le place derrière et en face de la nuque, il détourne le miroir de ses yeux et ne voit ni le miroir ni la forme de la nuque; pour la voir, il faut qu'il dresse derrière lui un autre miroir. Alors ce miroir étant placé en face de l'autre, l'œil les voit tous les deux, ainsi que le rapport résultant de leur position respective : d'un côté la forme de la nuque s'imprime dans le miroir qui lui fait face, de l'autre la forme de ce miroir, et celle de la nuque qu'il reflète,

s'impriment dans l'autre miroir placé en face de l'œil, qui alors perçoit la forme de la nuque. Semblable chose arrive dans la poursuite des sciences, chaque fois que l'on cherche à comprendre des choses où aboutissent des chemins étranges, et où les déviations de l'objet cherché sont encore plus remarquables que celles du miroir. Telles sont les causes qui font obstacle à l'entendement des vérités; mais la volonté divine a doué chaque esprit de l'aptitude à les comprendre.

L'homme ne voit pas l'objet qu'il a devant les yeux, s'il n'y porte pas son attention par de vifs mouvements ; et l'esprit, qui ne se meut pas non plus d'une perception à l'autre, ne saisit pas la vérité; on appelle ces mouvements : pensée, idée, vue de l'esprit. Comme l'œil ne perçoit les objets que lorsque les feux du jour, du soleil et des autres astres, se

lèvent, ainsi l'esprit n'aperçoit clairement les vérités, que lorsque se lèvent pour lui les lumières qui naissent du concours et de la direction infaillible du Dieu Très-Haut.

PREMIÈRE PARTIE.

PHILOSOPHIE. — RELIGION.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA SUPRÉMATIE DE LA SCIENCE ET DES SAVANTS.

§ I.

L'homme, considéré dans le temps et l'espace, est un corps comme les autres corps ; considéré comme croissant et décroissant, c'est une plante ; comme sensible et se mouvant avec choix, c'est un animal ; il est, par la forme extérieure et la taille, comme l'image dessinée sur le mur.

Le cheval participe de l'âne par la faculté de porter un fardeau, et s'en distingue par la propriété du *kerr* (élan d'attaque), du *ferr* [12] (élan de retraite) et par la beauté de la forme ; si ces qualités naturelles lui manquaient, il descendrait au rang de l'âne : ainsi de l'homme; il participe des êtres animés et inanimés par certaines qualités, et s'en sépare par d'autres qui lui sont propres et qui font sa noblesse. Ce n'est pas à la grosseur de son corps qu'il doit sa supériorité, l'éléphant est plus gros que lui ; ni au courage, le lion est plus courageux ; ni au manger, le chameau a le ventre plus large que le sien ; ni à l'amour physique, le plus chétif des passereaux est plus fort que lui. Ce qui fait sa noblesse et sa distinction, c'est la science; il lui doit son perfectionnement ; car la perfection d'une chose consiste dans le relief de sa qualité distinctive, et son imperfection dans l'absence de cette qualité. C'est pour cela que l'homme chez lequel cette qualité distinctive se manifeste, reçoit

le nom de parfait, et qu'il reçoit celui d'imparfait lorsque cette propriété ne se révèle pas. Ainsi, la propriété qui distingue le cheval et qui constitue la vraie condition de son espèce, c'est d'être robuste à la course, d'avoir les jambes bien proportionnées et harmoniques dans leurs dimensions, de comprendre les signes du cavalier lorsqu'il veut le *kerr*, le *ferr*, le *hamladja* [13], le *h'ad'r* [14] ou le *takerib* [15]. Dès que cette propriété se montre en lui, on dit : Voilà un cheval parfait. L'estime accompagne la perfection, et le mépris suit la défectuosité.

La faculté propre de l'homme est de connaître la vérité réelle des choses, aussitôt que le voile du doute disparaît devant lui et qu'il acquiert la certitude de la vérité qui lui apparaît. C'est par la perfection ou l'imperfection de cette faculté, que l'on voit certains hommes en valoir un grand nombre d'autres, à ce point, comme dit le poëte, qu'un seul compte pour mille :

« Parmi les hommes, dans une affaire grave, mille sont comptés pour un seul et un seul pour mille. »

L'homme ayant reçu de Dieu le don de la perfectibilité, rien ne le dépare plus que de négliger son âme et de la dépouiller de cette faculté.

« Je n'ai pas vu de plus grand défaut chez l'homme que celui de laisser une chose imparfaite, alors qu'il a le pouvoir de la perfectionner [16]. »

La science constituant la perfection humaine, tout homme est naturellement amant de la science et désire la posséder ; il a de la joie quand il y participe, fût-ce pour peu de chose, et lors même qu'il reconnaît dans celui qui lui a donné le titre de savant un défaut de sincérité, c'est avec tristesse qu'il se voit repoussé du rang des savants. Il aime la science pour elle-même et pour sa perfection et non autrement. Les hommes instruits savent qu'il n'y a pas de jouissance qui lui soit supérieure ; car elle est spirituelle, et rien ne la trouble. Le plaisir phy-

sique n'est en effet que la cessation d'une douleur ; le plaisir de manger fait cesser la douleur de la faim, et le plaisir des sens celle que produit la plénitude des organes séminaux ; le plaisir spirituel est, au contraire, toujours plus délectable et plus désiré : aussi, lorsqu'un savant a résolu quelques difficultés de la science : Oh ! dit-il, que les rois et les fils de rois sont loin de cette jouissance !

On sait que les plaisirs de l'homme, les uns propres à sa nature, les autres communs à d'autres que lui, sont : ou spirituels, ou corporels propres à certains animaux, ou corporels communs à tous les animaux.

La jouissance spirituelle, est celle que procure la science des vérités; ni l'ouïe, ni la vue, ni l'odorat, ni le goût, ni le ventre, ne la connaissent; l'esprit seul s'en délecte, parce que son attribut propre est d'apprécier les choses par la raison : cependant ce plaisir, quoiqu'il soit le plus noble, est celui dont on jouit le moins; le savant seul l'éprouve; mais qu'ils

sont rares les hommes de science et de philosophie, et combien est grand le nombre de ceux qui en prennent le nom et la figure! La supériorité de cette jouissance est dans sa perpétuité; elle ne prend fin ni dans ce monde ni dans l'autre; elle ne lasse pas, tandis que la nourriture rassasie et ennuie, et que le plaisir de l'amour tarit ou devient pesant; la science et la philosophie ne se présentent jamais sous une forme lourde et fastidieuse : on vole, on brûle la richesse, on dépose le pouvoir; mais la main du voleur ne s'avance jamais pour ravir le savoir, ni la main des sultans pour le déposer. L'homme de science est toujours en pleine sécurité. La plupart des créatures ne peuvent atteindre au plaisir de la science, soit par le mauvais état de leur organisation, de leur esprit, soit par la préoccupation des passions qui dominent leur raison. L'esprit sain ne trouve de jouissance que dans la science; mais, lorsque, par suite d'habitudes vicieuses, l'esprit est devenu malade, il prend du plaisir à des choses étranges;

ainsi quelques personnes se plaisent à manger de la boue ; le malade qui ne sent pas la douceur du miel, le trouve amer.

« Celui qui a la bouche amère, trouve amère l'eau la plus pure. »

La faiblesse d'esprit chez ces personnes, vient de ce que la faculté par laquelle on jouit de la science n'est pas encore née en elles; tel est l'enfant à la mamelle qui ne peut éprouver le plaisir qu'on trouve à manger des oiseaux gras, ni apprécier la saveur du miel et qui ne désire que du lait.

La jouissance dans laquelle l'homme participe de certains animaux, comme le plaisir du pouvoir, de la domination et de la supériorité, se trouve chez le lion, le tigre et quelques autres animaux.

La jouissance que l'homme partage avec tous les animaux, c'est celle du ventre et de l'acte

sexuel : ces plaisirs sont ceux dont on jouit le plus habituellement, et ce sont les plus vils : tout ce qui rampe et se meut sur la terre, jusqu'aux cirons et aux vermisseaux, y participe.

C'est parce qu'il y a dans la science jouissance et perfection, que l'homme a une tendance invincible vers elle : mais il y a des hommes plus ou moins doués d'intelligence. Le manque d'attrait pour la science tient à un accident, comme un mauvais état de la nature ou un défaut d'harmonie. Ce qu'il faut surtout se proposer de connaître, c'est l'excellence et le prix de la science; on ne peut comprendre la nature de la science, tant qu'on ne comprend pas cette excellence en elle-même, car elle est l'attribut essentiel de la science comme de toute autre faculté : il s'est trompé celui qui a écrit qu'il savait qu'un tel était philosophe, alors qu'il ignorait le sens et la vraie nature de la philosophie. Le mot *fad'ila*, excellence, vertu, vient d'*el-fad'l* qui signifie : abondance, supé-

riorité. Si deux choses participent à une même qualité, et si l'une d'elles l'emporte sur l'autre, on dit : *fad'alahou,* « elle l'a surpassée : » elle la surpasse, toutes les fois qu'elle lui est supérieure dans ce qui constitue sa perfection. Ainsi, on dit que le cheval est supérieur à l'âne, dans ce sens que, quoique participant à la faculté de porter, il lui est supérieur dans la faculté du *kerr* et du *ferr*, l'impétuosité de la course et la beauté de la forme. Si l'on considérait dans l'âne ce qui lui est propre, on le particulariserait par une saillie excessive du dos : mais cette saillie ne ferait pas sa supériorité; car elle est superflue quant au corps, et défectueuse quant à la valeur; elle ne tient pas à la perfection. Or, c'est pour sa valeur et ses qualités, et non pour son corps, que l'animal est recherché. Si vous comprenez ce qui précède, vous savez que la science est une supériorité, soit que vous la considériez relativement aux animaux, ou en elle-même. La supériorité des savants et des philosophes dérive de cette prééminence, de cette perfection abso-

lue ; c'est ce qui est désiré et recherché pour lui-même et non pour autre chose.

Vous n'ignorez pas qu'on désire une chose de plusieurs manières : soit en vue d'un objet étranger à celui que l'on cherche, soit en vue de l'objet cherché seulement, soit en vue de cet objet et d'un autre en même temps. Or, la chose qu'on cherche pour elle-même est plus noble, plus élevée. Des objets recherchés, pour autre chose que pour eux-mêmes, ce sont les dirhems et les dinars, deux pierres sans utilité propre et qui n'ôtent ni la faim, ni le froid, ni le chaud : un bien cherché pour lui-même, c'est la science : un bien cherché à la fois pour lui-même et pour autre chose, c'est, par exemple, la santé du corps, qui soustrait l'homme à la douleur et lui permet ainsi de marcher et de vaquer aux affaires.

Une preuve de la noblesse de la science, c'est la vénération que l'on porte naturellement au savant ; les plus ignares des Turcs et les plus vils des Arabes se croient venus au monde pour

vénérer leurs cheik's, qui possèdent une science supérieure, dont l'expérience a démontré l'utilité. Les animaux respectent naturellement l'homme, reconnaissant en lui une perfection qui dépasse leur sphère. L'excellence de la science étant reconnue, c'est la plus belle étude que l'on puisse faire.

Les recherches des créatures ont pour but la religion et le monde présent. La religion ne se constitue que par ses rapports avec le monde, et le monde que par son lien avec les actions humaines.

Les actions des hommes, leurs arts, leurs métiers se réduisent à trois divisions : la première comprend les fondements sur lesquels la société se constitue et qui sont au nombre de quatre : l'agriculture pour la nourriture, le tissage pour l'habillement, la bâtisse pour l'habitation, et le gouvernement pour l'association des hommes et le concours mutuel qu'ils doivent se prêter dans les affaires de la vie.

La seconde division comprend ce qui sert

d'auxiliaire à chaque métier, comme le labour et ses instruments pour l'ensemencement et autres travaux agricoles, comme aussi l'émondage du coton et le filage qui servent de préparation au tissage.

La troisième division contient les opérations qui perfectionnent, comme la mouture et la panification pour les produits de l'ensemencement, le foulon et la couture pour le tissage.

Toutes ces divisions sont au monde physique ce que les parties d'une personne sont à son ensemble. Ces parties se divisent en trois classes : les principales, le cœur, le foie et le cerveau ; les auxiliaires de ces trois organes, l'estomac, les veines, les artères, les muscles et les tendons; et les complémentaires, servant d'ornements, comme les ongles et les sourcils.

Les fonctions servant de bases constitutives sont les plus élevées, et la plus noble d'entre elles, c'est le gouvernement; cet art exige de la part de celui qui l'exerce une perfection qui

n'est pas exigée pour les autres ; aussi le gouvernant emploie-t-il ceux qui ont le talent de remplir une fonction. Il y a dans le gouvernement deux degrés de pouvoir : celui des rois et sultans, exerçant leur autorité sur les nobles et le peuple, mais pour les affaires extérieures seulement ; et celui des *Oulamas* [17] qui appliquent leur activité aux affaires intérieures des nobles ; leur pouvoir ne va pas jusqu'à s'ingérer dans les affaires extérieures par la contrainte et la force.

La supériorité dans les sciences et les arts se constate de trois manières : par la valeur de l'organe qui sert à leur connaissance ; ainsi les sciences rationnelles l'emportent sur les linguistiques, la philosophie se comprenant par l'esprit et la langue par l'ouïe, qui est moins noble que l'esprit ; ou bien par l'examen de l'utilité générale du métier : ainsi l'agriculture est plus utile que la bijouterie ; ou enfin par la considération de la matière sur laquelle s'exerce le métier : la bijouterie l'emporte sur la tannerie, puisque la matière de

l'une est l'or, et celle de l'autre la peau des animaux.

On n'ignore pas que le savant domine l'esprit des personnes qui apprennent, et que la supériorité d'une science se juge généralement par la grandeur du résultat, et la force de la démonstration.

La grandeur du résultat se trouve dans la science des décrets divins et dans la science de la médecine. Le salut dans la dernière demeure, où est la vie éternelle, est le résultat de la science religieuse; le résultat de la médecine, c'est le salut dans ce monde, salut qui a une fin, une interruption. La science de la religion, qui a pour résultat le salut éternel, est donc plus noble que la science de la médecine.

La force de la démonstration se trouve dans les mathématiques et l'astronomie. Lorsque les mathématiques sont comparées à la médecine sous le rapport du résultat immédiat, la médecine l'emporte; mais les mathématiques

la surpassent par la force et la certitude de leurs preuves; toutefois, le résultat doit être considéré avant tout. Aussi la médecine, quoique souvent conjecturale, doit-elle être mise au-dessus des mathématiques.

§ II.

L'esprit est la source et la base de la science, c'est l'horizon d'où elle se lève. La science émane de l'esprit comme la lumière émane du soleil; le fruit, de l'arbre; la vue, de l'œil. Comment l'excellence de l'esprit ne serait-elle pas évidente à tous, alors que les animaux les plus gros, les plus robustes à la chasse, les plus forts à l'attaque, s'effrayent à la vue de l'homme? Ils reconnaissent la supériorité et la domination que lui donne l'intelligence de ses moyens d'action.

Le mot *esprit* a quatre acceptions diverses, selon les objets auxquels il s'applique :

La première désigne la qualité qui rend l'homme apte aux sciences d'examen et le distingue ainsi de tous les animaux.

La seconde désigne les connaissances qui naissent dans l'enfant, alors qu'il peut discerner les vérités évidentes et communes, comme : deux font plus qu'un, une seule personne n'est pas dans deux endroits à la fois dans un seul moment. Ces connaissances se rapportent incontestablement à l'esprit.

La troisième acception a trait aux connaissances dont l'expérience du cours des choses nous apprend l'utilité. Celui qui est habile à manier les affaires et à les apprécier dans le contraste de leurs divers états, s'appelle intelligent. On appelle ignorant celui qui n'a pas acquis cette habileté. Le mot esprit convient à cette autre espèce de connaissance.

La quatrième acception du mot esprit s'ap-

plique à cette faculté puissante qui dirige l'homme dans l'appréciation des conséquences des choses et le rend maître de la passion qui l'entraîne vers les plaisirs nuisibles; quand l'homme domine cette passion, on l'appelle intelligent, parce que, dans ses actes, il recule ou avance, selon que le nécessite l'appréciation des conséquences.

Toutes ces acceptions du mot esprit se rapportent proprement à l'homme. Le mot *àkl* [18] est employé précisément pour désigner cette faculté; il ne s'applique que figurément aux autres connaissances qui en sont comme les fruits, et qui se trouvent naturellement comme renfermées dans cette faculté particulière; pour éclore, il faut qu'une cause les en fasse sortir; il semble que rien d'extérieur n'agit sur elles; elles sont comme latentes dans cette faculté, puis tout à coup elles apparaissent. Ainsi l'eau, lorsqu'on creuse la terre, jaillit, se rassemble et s'épanouit dans sa beauté, sans concours étranger; ainsi l'huile qui sort de l'amande et l'eau de

rose, de la rose. Tout homme a été créé pour connaître les choses telles qu'elles sont : on dirait qu'elles sont comme contenues en lui, tant son aptitude est prête à les comprendre. La connaissance des choses étant naturellement fixée dans l'âme, les hommes se partagent en deux classes : les ignorants qui, ayant reçu en dépôt des connaissances, les oublient ; et les savants qui les retiennent en exerçant leur esprit. Les premiers ressemblent à ceux qui, ayant à porter un témoignage, l'oublient par insouciance, et les seconds à ceux qui se le rappellent.

Sous le rapport de l'acquisition de ces connaissances, il y a deux classes d'hommes : ceux dont l'esprit atteint les connaissances indispensables, évidentes, mais n'arrivent pas à celles du raisonnement ou tout au plus en approchent; ils ressemblent à l'écrivain qui ne connaît de l'art d'écrire que l'encrier, la plume et les lettres isolées ; il approche de l'écriture, mais il n'y arrive pas. La seconde classe

d'hommes se compose de ceux qui acquièrent les connaissances par l'expérience et par la pensée. Ces connaissances sont en eux comme un trésor où ils puisent quand ils veulent. On peut les comparer à l'homme habile en l'art d'écrire et qu'on appelle écrivain, quoiqu'il ne s'occupe pas d'écrire, mais qui a le talent de le faire. Dans cette catégorie les rangs sont innombrables, les savants s'y étagent suivant l'étendue plus ou moins grande, le caractère plus ou moins noble de leurs connaissances.

Les esprits diffèrent les uns des autres suivant la manière dont Dieu a créé les hommes. L'esprit des Prophètes n'est pas comme celui de tous les hommes; l'esprit d'Avicenne [19] est supérieur à beaucoup d'autres.

On raconte que Er-Râzi [20] dit un jour à El-Amidi : Pourquoi l'immolation des animaux est-elle permise à l'homme?

— Parce que, répondit El-Amidi, le sacrifice de l'inférieur pour l'utilité du supérieur est un principe de justice.

— Dans ce cas, il serait juste, répliqua Er-Râzi, de t'immoler pour Avicenne.

Les hommes diffèrent dans les connaissances auxquelles s'applique le mot *esprit*, excepté dans celles des vérités nécessaires; là il n'y a pas de différence parmi les hommes intelligents, qui tous les comprennent avec certitude : mais dans les connaissances expérimentales, la différence des hommes existe incontestablement. Ils diffèrent par l'étendue des idées ou la promptitude de conception, que leur donne la nature ou l'expérience.

Quant à l'empire de l'esprit sur les passions, l'inégalité des hommes est évidente; la science qui instruit du danger des passions produit cette inégalité. Ainsi le médecin interdit certains aliments nuisibles; mais celui qui n'est pas médecin, quoique son égal en esprit, n'oserait le faire, lors même qu'il serait certain qu'ils sont nuisibles : sa crainte est grande parce qu'il sait que la science du médecin est plus complète que la sienne; or, la crainte porte l'es-

prit à s'abstenir des passions (désirs) nuisibles.

Mais quant à la faculté supérieure qui est, avons-nous dit, la base et le principe de l'esprit, l'inégalité qui est en elle n'a pas d'origine connue. Elle est comme la lumière à son aurore qui va éclairer l'homme; elle commence à briller, lorsque apparaît pour l'enfant, à sept ans accomplis, la faculté de distinguer. L'homme ensuite ne cesse de croître, de progresser jusqu'à ce qu'il se complète, vers l'âge de quarante ans. Ainsi de la lumière du matin : elle est d'abord cachée et ne laisse percer que peu à peu chacun de ses rayons, puis elle augmente, par degré, jusqu'à ce qu'elle se complète par l'apparition du disque du soleil : il a été dans les desseins de Dieu de donner à toutes ses créatures la perfectibilité. Comment nier l'inégalité des hommes quant à l'esprit? Sans cette inégalité, il n'y aurait pas de différence entre eux dans la compréhension des sciences; on ne les classerait pas en *stupides,* qui ne comprennent qu'après une longue peine du professeur, en

intelligents, qui comprennent au moindre signe et en *parfaits*, qui saisissent les vérités des choses sans enseignement.

Cette division des hommes, les uns qui s'instruisent d'eux-mêmes et comprennent, les autres qui ne comprennent que par enseignement, et ceux à qui l'instruction ne profite pas, ressemble à la division que l'on peut faire des terres : celles dans lesquelles les eaux se réunissent, s'augmentent et forment d'elles-mêmes des sources; celles qui ont besoin d'être creusées pour que l'eau surgisse et entre dans les puits, et celles qu'il est inutile de creuser, parce qu'elles sont stériles. Cette distinction tient aux diverses natures du sol. Il en est de même des âmes, leur différence est dans la faculté innée de l'esprit.

§ III.

L'esprit est l'une de ces quatre facultés dont l'harmonie constitue la perfection de l'homme, et qui sont : la prudence, la justice, le courage et la tempérance [21].

La prudence est cette faculté de l'âme qui discerne la différence entre la droite voie et l'erreur.

La justice est cet état de l'âme dans lequel on domine la colère, la passion, on se calme et l'on se retient suivant les inspirations de la prudence.

Le courage est l'impétuosité, l'élan de la faculté irascible soumise à l'esprit.

La tempérance est la faculté concupiscible disciplinée par l'enseignement de la raison et de la loi religieuse.

L'harmonie de ces quatre facultés produit un ensemble parfait.

Des justes proportions de la prudence naissent la bonté du dessein, la richesse de l'intelligence, la pénétration de la pensée, la sûreté de la conjecture, la fine appréciation des choses. L'abus de cette faculté produit les qualités vicieuses suivantes : le dol, l'envie, la trahison, l'astuce, la ruse ; et si elle est faible, elle donne naissance à la stupidité, à la sottise, à l'inexpérience (r'amâra), à l'extravagance, et à la folie (djenoun) : je veux dire par le mot *r'amâra,* l'inexpérience dans les affaires, quoiqu'unie à une saine conception des choses. Le mot (*djenoun* (folie) sert à désigner la dépravation de la faculté intellectuelle qui distingue les choses bonnes des mauvaises et en comprend les conséquences ; de sorte que, pour le *fou,* il n'y a ni suite ni principe d'action, ce qui tient soit à l'imperfection de sa nature, soit à une cause accidentelle. La différence qu'il y a entre *El-h'omk* (l'extravagance) et *El-djenoun* (la folie),

c'est que le but de l'extravagant est bon, mais le chemin qu'il prend mauvais; il n'a pas une vue saine des voies par lesquelles on arrive au but. Le fou choisit ce qu'il ne faut pas choisir; son principe d'action est faussé, perverti.

Du courage découlent la générosité, la grandeur d'âme, le désir d'affronter les grandes choses pour acquérir de la gloire, le sacrifice, la résignation, la mansuétude, la constance, la répression de la colère, la longanimité, l'affection pour les hommes, etc. Ce sont là des qualités dignes d'éloges. L'exagération de cette faculté produit l'abus de la victoire, l'orgueil, l'arrogance, la fierté et la fureur; sa faiblesse, qui est aussi blâmable que son excès, produit le mépris, l'humiliation, la crainte, l'avilissement, la petitesse d'âme, l'inertie à prendre parti pour la vérité qui oblige.

De la tempérance naissent la libéralite, la pudeur, la patience, la bienveillance, le contentement, l'amabilité, la serviabilité, l'abondance du bien, le peu d'ambition. En dehors de l'har-

monie de cette faculté, l'excès et le défaut produisent l'avidité, la violence, l'audace, la dissipation, la débilité, l'hypocrisie, la flatterie, la joie du malheur d'autrui, la servilité envers les riches, le mépris des pauvres.

Les mères des vertus sont donc la prudence, la force, la tempérance et la justice. Celui qui les possède parfaitement mérite d'être roi du monde, que toutes les créatures lui obéissent, se tournent vers lui et le prennent pour guide. Celui qui est destitué de ces quatre qualités à la fois, et qui a les défauts contraires, est indigne de rester parmi les serviteurs de Dieu; il doit être banni du pays.

§ IV.

Pour tout homme d'un esprit sain, il est évident que l'âme n'est venue dans ce monde

que pour acquérir la science utile et pratiquer l'œuvre pieuse. La plus noble des sciences utiles, c'est la connaissance du Dieu Très-Haut, de la sagesse de ses œuvres, de sa création des cieux et de la terre, de leur nature et de leurs rapports. Cette connaissance ne s'acquiert pas par les sens, mais seulement par l'esprit. Aussi l'esprit est-il plus noble que les choses qu'il comprend [22]. Le corps ayant été adapté à l'âme comme organe pour arriver aux actions vertueuses, Dieu a créé pour l'homme les sens extérieurs et intérieurs et l'a gratifié de l'esprit qui est supérieur à tout. Il l'a doué du sens du toucher, afin que si le feu qui brûle ou le sabre qui blesse, le touchaient, il les sentît et s'en éloignât. C'est là le premier des sens créés pour l'animal ; s'il ne sentait pas, il ne serait pas animal. Le plus bas degré dans l'échelle des sens, c'est de sentir ce qui lui est adhérent et le touche, le plus haut c'est de sentir ce qui est loin de lui ; ce sens, le plus complet, se trouve chez tout animal. Si le premier degré des sens

avait seul été créé, l'homme serait défectueux ; car, il ne pourrait pas chercher la nourriture éloignée de lui; il ne toucherait que l'objet rapproché, le palperait, l'attirerait; mais il manquerait du sens qui saisit l'objet éloigné. Aussi Dieu a-t-il créé pour lui l'odorat avec lequel il sent l'odeur; mais il ignorerait encore de quel côté elle vient: il a besoin pour la trouver de marcher dans beaucoup de directions, et il bronche plus d'une fois en cherchant la nourriture dont il sent l'odeur : c'est que ces sens sont encore incomplets. Alors Dieu le gratifie de la vue pour qu'il aperçoive ce qui est loin de lui, il voit alors où est la nourriture et se dirige vers elle. S'il n'avait que ces trois sens, il serait encore défectueux, puisqu'il ne pourrait atteindre ce qui est caché derrière les murs et les voiles, c'est pourquoi Dieu lui a donné l'ouïe, afin qu'il perçût les sons derrière les murs et les voiles, et les bruits de frottement qui s'y produisent; car il ne peut voir que les choses présentes. Tous ces sens lui seraient encore inutiles, s'il n'avait

celui du goût, car la nourriture arriverait à lui, sans qu'il pût apprécier si elle lui est convenable ou nuisible ; il la mangerait et il mourrait. Ainsi de l'arbre dont le pied est atteint par tout ce qui y tombe, et qui n'a pas la faculté de se retirer ; souvent cet accident est cause de son desséchement et de sa mort. Mais tout cela ne lui suffirait pas encore, s'il n'avait reçu au-devant du cerveau un autre moyen de perception qu'on appelle, *sens participant* ou *comparatif*, vers lequel aboutissent les perceptions des choses et où elles se réunissent. Ainsi, lorsque l'homme a mangé un fruit jaune, par exemple, l'ayant trouvé amer et désagréable, il le laisse ; lorsqu'il le voit une seconde fois, et ne le goûte pas de nouveau, il ne saurait pas s'il est nuisible et amer, sans l'aide du sens comparatif ; car l'œil voit la couleur jaune et ne perçoit pas la saveur amère ; le goût sent l'amer et ne perçoit pas le jaune. Il faut absolument un juge qui réunisse en lui le jaune et l'amer, afin que lorsqu'il voit le jaune, il décide que la chose est amère et

évite de la prendre une seconde fois. Les animaux participent à tout cela, car les moutons ont ces sens.

Enfin si l'homme n'avait que ces sens, il serait encore défectueux ; car ils servent seulement pour ce qui est présent, mais non pour ce qui est absent, l'appréciation des conséquences, et le grand but de la création de l'homme, qui est la connaissance et l'adoration de son créateur (il n'y a pas d'adoration pour quelqu'un qu'on ne connaît pas). Dieu a donc voulu honorer l'homme et il l'a distingué par un nouvel attribut supérieur à tous, l'esprit (ou la raison) qui lui fait connaître son créateur et comprendre sur-le-champ les choses utiles et nuisibles.

Le sens le plus utile et qui perçoit le plus loin, c'est la vue ; mais l'esprit lui est supérieur ; car la vue ne se voit pas elle-même, ne connaît ni sa perception, ni l'organe par lequel elle a lieu : la faculté de voir et la perception qui en résulte ne sont pas des choses

visibles à l'œil. La vue ne voit pas son instrument qui est l'œil, parce que la faculté de voir qui est dans l'œil ne perçoit pas l'œil lui-même. Il en est autrement de l'esprit qui embrasse et lui-même et ce qu'il comprend et les organes mêmes de sa compréhension, le cœur et le cerveau [23] : la vue ne comprend pas les généralités, l'esprit les embrasse : or, celui qui embrasse les généralités est supérieur à celui qui ne voit que les particularités. La vue ne percevant pas les généralités, ne peut les comprendre ; embrassât-elle tout ce qui est dans l'univers, elle n'embrasserait pas tout, car le tout désigne tout ce qu'il est possible d'atteindre au monde dans le passé, le présent et l'avenir. Mais l'esprit comprend les généralités : il sait que les individus participent de la nature humaine et se distinguent entre eux par leurs particularités. La participation diffère de la distinction, la nature humaine, en tant qu'humaine, étant diversifiée dans les individus. La compréhension des généralités est plus noble, parce qu'elle

n'implique pas le changement, tandis que la compréhension des particularités l'implique; l'intelligence du tout comprend celle des parties qui tombent sous son appréciation : ce qui constitue le tout se retrouve dans les unités qui le composent. La compréhension des sens est improductive; car le sens par lequel on perçoit une chose, ne peut pas être la cause productive d'un autre sens; et si l'on emploie une fois l'instrument d'un sens pour sentir et qu'on l'emploie une autre fois pour sentir encore, on n'ajoute pas un sens nouveau à un autre; mais la compréhension spirituelle est productive; en effet, lorsque nous comprenons des choses et que nous les combinons dans notre esprit, nous arrivons par leur arrangement à acquérir de nouvelles connaissances : toute opération de notre esprit est productive et nous donne la possibilité de passer à une autre opération. La compréhension des sens ne s'étend pas à beaucoup de choses à la fois, tandis que l'esprit les embrasse toutes, ce que le sens ne

peut faire : la vue, par exemple, se trouble lorsqu'un grand nombre de couleurs s'offrent à elle; une seule la frappe, comme si elle était formée du mélange de toutes.

Lorsque des sons nombreux se produisent à l'oreille, ils sont confus pour elle ; elle ne les distingue pas, tandis que l'esprit les discerne; celui dont la faculté d'acquérir des connaissances est plus grande, peut en acquérir plus facilement de nouvelles, car toutes les fois qu'une connaissance se produit et s'unit à une nouvelle, il y a création. C'est ainsi que l'intelligence s'étend et que les connaissances se développent ; mais cela n'a lieu que pour celui qui sait faire fructifier les connaissances et se diriger dans le chemin de la réflexion. La plupart des hommes ne peuvent accroître leurs connaissances , parce qu'ils ont perdu leur capital qui consiste dans les connaissances qu'ils ont acquises par la science : celui qui ne possède aucun capital ne peut faire aucun gain, et celui qui possède un capital, mais n'entend rien à l'art du commerce,

ne gagne rien. Il en est de même de l'homme qui a un capital de connaissances, mais qui ne sait pas s'en servir, le mettre en œuvre et en opérer la fécondation qui conduit à l'enfantement. Ainsi la vue ne perçoit pas la chose cachée, quelle que soit sa proximité ou son éloignement; mais l'esprit saisit ce qui est proche et éloigné, atteint ce qui est par-dessus les cieux et sous la terre, et comprend l'essence du Dieu Très-Haut, quoiqu'il n'y ait en Dieu, ni proximité ni éloignement, ni direction.

Le sens, dans ses perceptions, est sujet à de nombreuses erreurs; il regarde comme grand ce qui est petit, ainsi le feu lointain dans l'obscurité; le grain de raisin qu'on aperçoit dans l'eau, gros comme une prune; le point du feu au bout de la baguette que tu remues en droite ligne, semble être une raie étendue de feu, et lorsque tu l'agites en rond rapidement, ton sens voit un cercle de feu, cependant ni cette raie ni ce cercle n'existent en réalité. Le sens regarde comme existant ce qui ne l'est pas : ainsi le mi-

rage dans le désert lui fait apercevoir de l'eau ; il voit en repos ce qui se meut, telle est l'ombre qui lui paraît immobile et qui remue ; il voit la neige blanche, alors qu'il n'y a en elle aucune blancheur, puisqu'elle est composée de parties transparentes, ténues, sans couleur, aqueuses ou solidifiées. Sans l'esprit, l'homme croirait que l'erreur grossière de ses sens est une vérité. C'est à cause de cela que Platon, Aristote, Ptolémée et Galien ont dit : Les choses sensibles sont incertaines, parce que la décision de l'esprit, à leur égard, n'a pas lieu avec le sens seul et pur de tout mélange, puisqu'il y a nécessairement des choses liées intimement aux sens et dont nous ne connaissons pas la nature. Dans ce cas, l'esprit ne décide qu'en vertu du jugement qu'il a porté sur les choses sensibles.

La faculté rationnelle, considérée dans l'intelligence qu'elle a des généralités, et dans le jugement négatif ou affirmatif qu'elle en porte, est appelée *esprit de spéculation* [24], et on l'ap-

pelle *esprit pratique*, quand on la considère dans la création des arts de la pensée, et qui se rattachent aux actions qu'il faut faire ou dont il faut s'abstenir. J'ai en vue ici les savants de France et ceux qui les imitent dans l'usage de l'esprit pratique ; ils produisent des arts admirables et des choses d'une rare utilité ; ils ont à cet égard surpassé les anciens et rendu les modernes impuissants à faire mieux ; ils se sont élevés par ces œuvres au plus haut rang et ont acquis une renommée immortelle. Si, avec cette aptitude, ils appliquaient l'esprit d'examen à la connaissance de Dieu, de ses attributs, de sa sagesse dans la création des cieux et de la terre, de la perfection qui lui est inhérente et qui le rend pur de tout défaut ; à connaître, en un mot, ce qu'il faut faire à son égard et ne pas faire, ils prendraient possession d'un rang qu'on ne pourrait atteindre, d'une faveur qu'on ne saurait partager ; mais ils ont négligé de faire usage de cette faculté spéculative ; on n'entend aucun d'eux en faire mention,

et celui qui la cherche dans leurs livres, ne l'y rencontre pas [25].

Aussi raconte-t-on qu'un certain savant de l'époque a dit que la lumière se dirige de l'astre lumineux vers les corps qui lui font face, et qu'elle fait tant de mètres en tant de secondes ou de minutes; la foule a accueilli son opinion. Si ce savant avait appliqué la faculté d'examen à la nature de la lumière, il n'aurait pas parlé de son déplacement; car la lumière est sans contredit ou un corps ou un accident, il n'y a pas d'alternative. Si la lumière allait du corps lumineux vers les corps qui lui font face, elle ne se déplacerait qu'en déplaçant le corps qui produit cet accident, de l'aveu même des savants, puisque le caractère essentiel de l'accident est de ne pas exister par lui-même. Et si la lumière était un corps, elle ne pénétrerait pas les autres corps; car si elle entrait dans une chambre par une fenêtre et que quelqu'un fermât soudain la fenêtre, il faudrait, si l'on suppose que la lumière est un corps, que les cor-

puscules lumineux restassent dans la chambre, ce qui n'arrive pas au su de tout le monde. L'essence de la lumière est seulement un accident qui se produit à l'extérieur du corps opaque, et qui provient de la projection du corps lumineux, à travers un corps transparent. La même cause qui produit cette lumière, produit aussi la lumière du corps lumineux, comme celle du soleil et du flambeau. Celui qui crée la lumière dans le corps lumineux, crée la lumière dans le corps qui lui fait face. La lumière est donc un accident qui se place dans le corps opaque et non dans l'air, comme le supposent certaines personnes. La preuve, c'est que celui qui est assis dans une longue caverne de montagne, ne sait pas si, au dehors, il fait nuit ou jour, et cependant sans aucun doute l'air est entré dans la caverne [26]!

§ V.

Les sciences se divisent en louables et en blâmables :

La science louable est celle qui a pour objet les choses utiles, la religion et le monde présent, la médecine et les mathématiques. Toute science est utile à la constitution de la religion et du monde, ainsi : l'agriculture, le tissage et l'art du gouvernement, qui sont les bases de toute profession. La chirurgie [27] fait aussi partie des sciences utiles; car si le pays manquait de chirurgien, la mort se précipiterait sur ses habitants. Celui qui a fait descendre la maladie, a fait aussi descendre le remède, en a montré l'emploi, a compté les cas où on l'administre ; il réprouve qu'on s'expose à la mort. La science apprend que l'homme est sociable par nature, qu'il a besoin de vivre en

société et de se réunir avec les fils de sa race. Toutes les fois que les hommes se rassemblent dans les habitations et les pays et qu'ils établissent des relations, il naît des discussions parmi eux : ainsi la domination du mari se produit à l'égard de la femme et celle des père et mère à l'égard de l'enfant ; celui qui est faible a besoin de quelqu'un qui le soutienne. Toutes les fois que le gouvernement s'exerce sur un être intelligent, la discussion naît ; c'est différent pour les animaux qui n'ont pas la faculté de discuter, lors même qu'ils sont opprimés ; mais la femme discute avec son mari et l'enfant avec ses père et mère : c'est ce qui se passe dans l'intérieur des familles. Quant aux habitants du pays, ils ont entre eux commerce d'affaires, et, à cette occasion, ils se disputent ; si on les laissait livrés à eux-mêmes, ils se battraient et périraient. Il en est ainsi entre les *ràias* [28] et les possesseurs de terres qui se querellent à cause de cette possession. Puis il arrive que certains individus sont impuissants à exercer

un métier parce qu'ils sont aveugles, malades ou vieux ; si on délaissait un être faible, il mourrait ; si dans son état de dénûment, on l'abandonnait à tous, il y aurait négligence à son égard ; si on lui désignait quelqu'un pour tuteur d'une manière spéciale sans le revêtir d'un titre pour cela, ce tuteur n'obtiendrait pas sa soumission. Toutes ces affaires, qui sont le résultat de l'asociation des hommes entre eux, donnent lieu aux sciences suivantes :

L'arpentage qui fait connaître l'étendue des terres et en opère le juste partage ;

L'art militaire qui a pour but de garder le pays avec le sabre ;

La science de la justice qui décide les différends ;

La science de la loi qui sert de guide à tous les habitants d'un pays, les astreint à observer ses règles et arrête ainsi les discussions.

Voilà des affaires particulières qui ne peuvent être conduites que par ceux qui ont en propre la science et le discernement. Lorsqu'ils s'en

occupent, ils ne se consacrent pas à une autre profession ; ils ont besoin d'une agglomération d'hommes comme les gens du pays ont besoin d'eux : si les habitants étaient occupés, par exemple, à faire la guerre contre les ennemis, les métiers ne fonctionneraient plus, et si les gens de guerre s'occupaient des métiers et des moyens de vivre, le pays serait privé de gardiens et les habitants périraient. Il faut donc que ces derniers leur donnent une solde pour les défendre; alors naît la nécessité de l'impôt. L'impôt exige des connaissances : il faut quelqu'un qui le répartisse avec justice entre les possesseurs de biens, c'est le gouverneur ; quelqu'un qui le fasse rentrer avec douceur, c'est le percepteur ; quelqu'un qui le centralise chez lui jusqu'au moment de la répartition, c'est le trésorier ; un autre qui le distribue avec justice, c'est celui qui fixe la part des soldats. Quoique ces fonctions soient remplies par un grand nombre d'hommes, il manque encore quelqu'un qui les réunisse et serve de lien entre eux :

et c'est alors que se produit le besoin d'un roi, pour les diriger au moyen des connaissances gouvernementales dont la possession est nécessaire à chaque roi.

Tous les hommes sous le rapport des connaissances utiles se divisent en trois classes : les agriculteurs et les artisans, les soldats qui défendent avec le sabre, et ceux qui interviennent dans ces deux classes pour les transactions. La vente et l'achat nécessitent un tarif; car comment celui qui veut acheter de la nourriture, par l'échange d'une étoffe, en connaîtra-t-il la valeur et le prix correspondants ? Il faut absolument un juge équitable qui se mette au milieu des vendeurs et des acheteurs et tienne la balance entre eux. Le type de ce tarif est demandé aux biens les plus précieux ; il faut que ce soit quelque chose qui dure : or, les plus durables des biens sont les métaux. C'est pour cela qu'on emploie le numéraire d'or, d'argent et de cuivre; alors naît le besoin d'avoir un établissement où l'on frappe, burine et éprouve,

et de connaître les métaux, la manière de les extraire et leurs qualités. Telles sont les connaissances des hommes et les divers moyens de pourvoir à leur existence; tout cela est louable.

Ces connaissances ne peuvent s'acquérir dès le début que par l'étude et le travail. Mais il y a des hommes qui les négligent dans leur jeunesse; ne s'en occupent pas ou en sont empêchés par quelque obstacle; et ils restent ignorants, impuissants à acquérir des connaissances dont ils auraient pu tirer profit; ils recourent pour vivre aux ressources que d'autres se sont procurées avec effort, et se livrent à deux métiers vils et blâmables : le vol et la mendicité. Alors les hommes mettent leurs biens à l'abri des voleurs et des mendiants, et appliquent leur esprit à la recherche de moyens et de plans de défense. Parmi les voleurs, il y en a qui cherchent des auxiliaires dont ils font leurs associés; ils s'organisent en bandes et infestent les chemins, comme les Kurdes, les Bédouins et

ceux qui les imitent; d'autres, qui sont faibles, emploient la ruse; ils trouent les maisons et les murs ou montent par-dessus, saisissant le moment où les gens ne sont pas sur leurs gardes, ou bien ils coupent les bourses. Lorsque les mendiants quêtent ce que d'autres se sont acquis par leur travail, on leur dit : Travaille, tu mangeras; que signifie cette paresse? Ils recourent à la ruse pour soutirer le bien d'autrui ; les uns, pour apitoyer sur leur sort, simulent la cécité, l'eau qui coule des yeux, ou bien la maladie, quoique exempts de toute infirmité; d'autres tiennent des discours ou font des actions qui émerveillent et réjouissent les gens, les amènent à leur faire la générosité de quelque monnaie : ils parviennent aussi à ce résultat par des grimaces, en contrefaisant le langage des gens ou par des choses risibles; d'autres en déclamant d'une belle voix des vers curieux (le vers bien cadencé a de l'effet sur l'âme), ou en faisant comme les prédicateurs qui montent en chaire [29], quoiqu'il

n'y ait au fond de leurs discours aucune connaissance utile; leur seule intention est de gagner le monde présent et de l'argent.

Sachez que la science (Dieu vous aide!) n'est pas blâmable par elle-même puisqu'elle est science; il n'y a rien de nuisible en elle du moment qu'elle est connaissance, comme il n'y a rien d'utile dans l'ignorance du moment qu'elle est ignorance; car dans chaque connaissance il y a une utilité, soit pour l'autre vie, soit pour celle-ci, soit pour la perfection humaine, puisque dans chaque science l'examen ajoute à l'esprit une connaissance de plus.

Toutes les connaissances pratiques et spéculatives accroissent le domaine de la science; seulement certaines connaissances sont blâmables par l'un des motifs suivants :

La science est blâmable lorsqu'elle conduit à faire éprouver un dommage à celui qui la possède ou aux autres; telle est la science de la magie et des horoscopes, science vraie

dont le témoignage affirme la vérité, et qui tire son utilité de la connaissance des propriétés des substances et des calculs sur le lever des astres. De là, et par le décret de Dieu qui donne cours aux choses, naissent des états étranges et des effets merveilleux : c'est de la magie, si l'influence des âmes humaines sur les éléments a lieu autrement que ne l'indiquent les signes célestes ; c'est de l'horoscope, si cette influence a lieu conformément à l'indication de ces signes. La connaissance de ces choses, en tant que connaissance, n'est pas blâmable ; mais elle ne sert qu'à faire du tort aux créatures. Ces sciences étaient en usage chez les habitants de Babylone, parmi les Syriens et les Chaldéens, et chez les Égyptiens parmi les Cophtes et d'autres. Ils avaient composé sur cette matière de nombreux ouvrages. Ces études furent délaissées dans l'islamisme ; on ne traduisit pour nous qu'un petit nombre de leurs ouvrages, jusqu'à ce qu'apparut dans l'Orient Djâber, fils de H'ayyân [3o], habile magicien

de notre nation. Alors les livres de magie furent examinés avec soin, l'art se produisit, on composa des ouvrages et on multiplia les traités sur cette science et sur l'alchimie qui est une de ses conséquences ; car le changement des corps spécifiques, d'une forme dans une autre, est l'œuvre de la faculté intellectuelle et non de l'art pratique.

La science est encore blâmable lorsque l'étudiant veut en dépasser le but, par exemple, quand il cherche, par la science des astres, à découvrir les choses cachées et les événements futurs. L'astrologie ne peut servir qu'à se diriger dans les ténèbres de la terre et de la mer, à connaître la théorie du soleil, de la lune, des stations, et des signes du zodiaque, notions utiles pour les semailles et autre chose. Le moindre des inconvénients pour celui qui cherche à découvrir, par la science des astres, les événements cachés, c'est de plonger dans les choses oiseuses et inutiles : car ce qui est prédestiné arrive, et il est impossible de s'en

garantir. Les décrets des astres sont une pure hypothèse, et la décision conjecturale est la décision de l'ignorance. Ce qu'il y a de juste dans la prédiction d'un astrologue n'est dû qu'au hasard; car l'astrologue découvre bien certaines causes; mais le Créateur n'arrive à leurs effets que par un grand nombre de règles que l'astrologue ignore. Si Dieu manifeste les autres causes, on tombe juste, sinon on se trompe. C'est comme l'homme qui conjecture que la pluie tombera aujourd'hui, parce qu'il voit les nuages s'assembler et surgir des montagnes; mais quelquefois l'air est échauffé par le soleil et le nuage disparaît; d'autres fois la pluie tombe. L'astrologue, en prenant pour guides les étoiles dans la prédiction des événements, est comme le médecin qui consulte le pouls pour savoir ce qui arrivera d'une maladie, tantôt il devine, tantôt il se trompe, quoique dans la médecine il y ait beaucoup de causes que le médecin peut découvrir.

Enfin la science est blâmable, parce qu'étant

à une grande hauteur et d'un accès difficile, celui qui veut l'atteindre, sans avoir rien de commun avec elle, se perd.

CHAPITRE II.

PROPHÉTIE OU RÉVÉLATION.

---

§ I.

La raison, parvenue à un haut degré de supériorité et de connaissance dans la vérité des choses, n'a pas encore atteint le but. Il y a des sciences auxquelles l'esprit n'arrive que par la croyance aux prophètes, en les suivant et se soumettant à eux ; car la science des prophètes dépasse la science de la raison qui a, comme

nous l'avons dit, son siége dans la partie supérieure de l'esprit, et que l'homme trouve toutes les fois qu'il exerce son intelligence à l'acquérir. La raison, privée des sciences des prophètes, parce qu'elle ne s'y conforme pas, est apte néanmoins à les recevoir, à se soumettre à elles, et à reconnaître leur beauté, dès qu'on les lui fait connaître.

L'existence d'une science supérieure à la science de la raison s'explique ainsi : Dieu Très-Haut a créé l'homme vide, sans connaissance de ses nombreuses créations que lui, le créateur, peut seul embrasser. Dieu l'a doué d'abord du sens du toucher par lequel il apprécie les choses palpables dont les espèces sont en grand nombre; mais comme il ne percevrait ni les sons ni les couleurs qui sont comme perdus pour lui, Dieu l'a doué de la vue pour percevoir une partie des êtres; mais pour voir au delà des choses sensibles, Dieu lui donne l'entendement [31], autre mode par lequel il atteint des choses qui sont au-dessus de la sphère des objets sensibles, et dans lesquelles il ne trouve rien de commun

avec ces objets. Il s'élève ensuite à un autre degré, celui de la raison, au moyen de laquelle il comprend des choses qu'on ne trouve pas dans les modes précédents. Au-dessus de la raison, il y a un autre mode et d'autres choses dont la raison est privée et qu'elle ne peut atteindre par elle-même, mais auxquelles elle arrive par un autre secours; il en est de même des sens qui sont privés des concepts de la raison.

Les sciences, qui ont leur siége dans la raison, se divisent en sciences rationnelles et sciences divines :

Par sciences rationnelles, nous entendons celles où la raison pure décide, sans imitation ni tradition. Elles se divisent :

En *connaissances nécessaires,* comme de savoir que l'homme ne peut pas être dans deux endroits au même moment, et qu'une chose n'existe plus, quand elle a cessé d'être. Ce sont là des connaissances que l'homme trouve lui-même; il les possède sans savoir d'où elles lui sont venues, je veux dire sans connaître leur cause

immédiate ; mais il est évident que c'est Dieu qui en est l'auteur et qui a dirigé l'homme vers elles ;

Et en *connaissances d'acquisition*, ce sont celles qu'on obtient par l'étude, l'investigation, l'examen.

Par sciences divines, nous entendons celles qu'on tient des prophètes et qui s'apprennent par l'étude des livres de Dieu, descendus du ciel, la Bible, l'Évangile, les Psaumes et le Korân ; on acquiert l'intelligence de ces livres après les avoir entendus ; par eux l'esprit se complète et se délivre du mal. Les sciences rationnelles, quoique nécessaires, ne suffisent pas au salut ; de même la raison ne suffit pas pour la conservation de la santé : on a besoin de connaître les propriétés des remèdes et des plantes médicinales par les indications du médecin ; l'esprit seul n'y atteindrait pas ; mais il est possible de les comprendre avec la raison et après enseignement. Les sciences divines ne dispensent pas de la raison, mais la

raison seule ne suffit pas pour les comprendre.

Celui qui appelle les hommes à l'imitation pure, en les dispensant de la raison, est un ignorant [32]; et celui qui se contente de la raison pure, sans le secours des sciences divines, s'illusionne. Gardez-vous de ne faire partie que de l'une de ces deux espèces d'hommes, soyez des deux [33].

Les sciences rationnelles sont comme les aliments, et les sciences divines comme les médicaments. Un malade se nuit lorsqu'il use de nourriture et n'emploie pas de remède. Les esprits de toutes les créatures sont malades ; on ne peut les traiter qu'avec les remèdes composés par les prophètes et qui fortifient les hommes dans l'obéissance à Dieu et dans le combat des passions.

Celui qui se contente des sciences rationnelles se fait tort, comme le malade qui se contente de nourriture : quelques personnes disent : « Lorsque l'homme comprend les choses intelligibles, et qu'il a acquis par le travail une

connaissance solide du monde, il arrive à la perfection absolue ; son bonheur est en raison de sa science , son infortune en raison de son ignorance ; c'est sa raison seule qui l'a conduit à ce bonheur. » Mais gardez-vous de croire que les sciences divines soient en opposition avec les sciences rationnelles ; au contraire toute chose vient des prophètes et des lois divines qu'ils ont établies pour les hommes ; les esprits sains ne les mettent pas en contradiction. Sans doute il y a, dans les lois des Prophètes, des prescriptions hors de la portée des esprits , à cause de leur insuffisance à les atteindre ; mais lorsque le chemin leur est tracé, ils voient que ces lois sont des vérités dont il ne faut pas s'écarter.

Ainsi, les lois de l'Islâm défendent, sans en donner une partie aux pauvres et aux malheureux, de thésauriser l'or et l'argent et de les faire servir aux vases destinés à manger ou à boire ; elles défendent d'échanger avec intérêt l'or pour l'or, l'argent pour l'argent. Lorsqu'on dit à

un homme : « Donne une partie de ton argent aux pauvres, sinon tu brûleras dans le feu, » il répond : « J'ai pris de la peine pour l'amasser, pourquoi le donnerais-je à celui qui dormait et se reposait pendant que je travaillais ? Cette loi est en dehors de la raison. »

Lorsqu'on lui dit : « Ne mange, ni ne bois dans des vases d'or et d'argent, car tu brûleras dans le feu, » il répond : « Je dépense mes richesses et personne là-dessus n'a à me faire d'observations, pourquoi serais-je puni d'avoir dépensé mon propre bien ? Cette loi sort encore de la raison. »

Et lorsqu'on lui dit : « N'échange pas avec intérêt l'or pour l'or, ni l'argent pour l'argent, sans quoi tu brûleras dans le feu, » il répond : « Je vends et j'achète à mon gré et du consentement de celui avec qui je traite ; s'il n'y avait pas de transaction, il ne se ferait rien d'utile et le monde croulerait. Cette loi est encore en dehors de la raison. »

Le langage de cet homme est vrai. La raison

ne comprend pas qu'il puisse y avoir lieu à châtiment dans ces affaires ; elle a besoin d'être éclairée et voici ce qu'on lui apprend : Le but suprême pour lequel Dieu a créé l'or et l'argent a été de constituer le monde par eux ; ce sont en eux-mêmes deux métaux sans utilité, puisqu'ils ne font ni le chaud, ni le froid, et ne nourrissent pas le corps ; mais toutes les créatures en ont besoin, parce qu'il faut à chaque homme beaucoup de choses pour se nourrir et se vêtir. Parfois il ne possède pas ce dont il a besoin, et il a ce dont il peut se passer : celui qui a du blé, par exemple, a besoin d'un cheval, et celui qui a un cheval, qui ne lui est pas nécessaire, manque de froment ; il faut donc entre les deux une valeur commune dont le prix soit fixé. Le maître du cheval ne donne pas son cheval pour toute quantité de froment ; entre le cheval et le froment il n'y a pas un rapport tel qu'on puisse dire : Il donne pour l'un des deux l'équivalent en poids ou en forme ; il ne sait pas combien le cheval vaut de froment,

et alors les transactions sont arrêtées dans cette affaire et dans d'autres.

Les hommes ayant besoin d'un intermédiaire qui décide entre eux avec justice, Dieu a créé l'or et l'argent comme deux juges pour toutes les transactions. On dit : Ce cheval vaut cent dinars et cette quantité de froment a la même valeur : l'or et l'argent forment la balance. Voilà tout, car par eux-mêmes ils n'ont pas d'utilité; Dieu les a créés seulement pour circuler et servir de juges équitables. Ils ont le même rapport pour tous les biens; qui les possède, possède toute chose. Un individu, par exemple, possède un cheval et rien autre que ce cheval; il arrive qu'ayant besoin d'un aliment, celui qui le possède n'a pas besoin de cheval et désire une étoffe; cet individu est obligé d'avoir recours à ce qui représente le cheval, c'est-à-dire à l'or, qui par lui-même n'est rien et qui est tout par la valeur qu'on lui attribue. Un objet qui n'a pas de forme particulière, peut avoir un rapport commun à di-

verses choses, comme le miroir qui n'a pas de couleur et qui les reflète toutes. Il en est de même de l'or et de l'argent qui, par eux-mêmes, ne sont pas un but, mais qui sont les moyens d'arriver à tout but. Quiconque fait, par leur moyen, un acte contraire à la volonté divine, est puni par le feu, à moins qu'il ne fasse des actes de libéralité. Celui qui, sans en donner aux pauvres une quantité fixée, thésaurise l'or et l'argent, viole la loi supérieure qui lui en a fait l'obligation ; il ressemble à celui qui met en prison le juge qui doit prononcer entre les hommes ; il arrête les procédures et empêche le jugement de se rendre ; car en les thésaurisant il détruit l'arbitrage auquel ils sont destinés. Or, Dieu n'a pas créé l'or et l'argent particulièrement pour Zeid ou pour Amrou [34] ; mais seulement pour qu'ils circulent de main en main et servent d'arbitres entre les hommes. Aussi, la raison, instruite de ce que nous venons de dire, décide-t-elle que la thésaurisation est une tyrannie et regarde le châtiment comme

mérité; car le Très-Haut n'a créé personne pour la perdition, il a mis la vie des pauvres à la charge des riches; mais les riches ont tyrannisé les pauvres et leur ont ravi le droit que Dieu leur a donné.

Nous disons à celui qui emploie l'or et l'argent en vases pour manger et boire, qu'il est injuste et pire que celui qui les enfouit et les thésaurise; il ressemble à l'homme qui institue juge du pays un poseur de ventouses, un passementier ou un boucher, fonctions qu'exécutent les gens les plus infimes; car le cuivre, le plomb, la terre, remplacent économiquement l'or et l'argent pour les comestibles et les boissons : les vases ne doivent servir qu'à contenir les liquides; ne suffit-il pas de la terre, du fer, du plomb ou du cuivre pour atteindre le but de l'or et de l'argent? Il est certain qu'une raison éclairée sur ce sujet n'hésite pas à blâmer cet usage et à trouver juste la punition [35].

Nous disons aussi à celui qui échange avec intérêt l'or pour l'or et l'argent pour l'argent, qu'il

les fait servir commercialement à deux fins pour eux-mêmes et se met en opposition avec la sagesse divine ; car celui qui, par exemple, a une étoffe et n'a ni or ni argent, s'il a besoin de nourriture, il ne peut en acheter avec un vêtement ; il est forcé de le vendre pour de l'or ou de l'argent et il parvient ainsi à son but. L'or et l'argent sont donc deux moyens pour arriver à un but particulier, ils n'en ont aucun en eux-mêmes.

Quant à celui qui a de l'or qu'il veut échanger pour de l'or, ou qui a de l'argent qu'il veut échanger pour de l'argent, cela lui est interdit, car l'or et l'argent resteraient comme enchaînés, emprisonnés chez lui : il ressemble à celui qui enfouit, et l'emprisonnement du juge ou de l'envoyé qui va porter une affaire aux autres est une injustice. Échanger l'or pour l'or et l'argent pour l'argent est déraisonnable ; c'est les faire servir à deux fins en les thésaurisant. Dès que la raison est instruite de cela, elle trouve que le châtiment est mérité. Toutefois, si l'échange de l'or se fait contre de l'argent ou l'échange de

l'argent contre de l'or, il n'y a pas lieu à châtiment; car le remplacement de l'un par l'autre aide à l'accomplissement des affaires, le moyen d'opérer avec l'argent étant facilité par l'abondance de ce métal qui circule pour les transactions. Empêcher d'en agir ainsi serait un obstacle au but qu'on a en vue, et qui est la facilité d'arriver à autre chose que l'argent.

Nous disons aussi à celui qui prête l'argent et l'or avec intérêt à terme, tel que dix pour vingt à un an, que le fondement de la vie sociale et des religions est de mettre en pratique l'affection et les bons rapports, qui font naître l'aide et la réciprocité. L'homme nécessiteux trouvant quelqu'un qui lui prête, orne son prêteur du collier de la reconnaissance et de l'amitié; l'assistance qu'il en a reçue est un lien qui l'attache à lui. En défendant de prêter l'or et l'argent avec intérêt à terme, on veut étendre le bienfait du prêt qui facilite la réalisation des affaires.

Nous n'avons mentionné qu'une partie des

généralités qui démontrent que les lois divines ne sont pas en contradiction avec la raison. Réglez là-dessus les ordres et les défenses des Prophètes. La parole des Prophètes n'est pas en opposition avec la raison; il y a dans la prophétie des choses vers lesquelles la raison ne se porte pas d'abord elle-même; mais dès qu'elle y est conduite, elle y acquiesce et s'y soumet.

Le Prophète est comme l'habile médecin qui connaît le secret des traitements, secret hors de la portée de celui qui n'en a pas été instruit; ainsi la raison n'arrive à comprendre la science du Prophète que lorsqu'il la lui fait connaître, et il faut que l'homme raisonnable s'abandonne à lui, dès qu'il est convaincu de sa sincérité. Combien de personnes ayant mal à un doigt, l'enduisent d'un remède que la raison leur indique, jusqu'à ce qu'un médecin habile les prévienne que le vrai traitement est d'enduire l'épaule de l'autre côté du corps. Le malade trouve que cette prescription est on ne peut plus éloi-

gnée de sa manière de voir ; mais lorsque le médecin lui a fait connaître l'ordre de ramification des nerfs, leurs points de départ et la manière dont ils s'enchevêtrent sur le corps, il se rend à ses explications.

§ II.

La prophétie est une sorte de science qui ajoute un œil à l'œil de la raison, et avec lequel le Prophète voit, dans l'avenir, des choses que la raison ne peut comprendre. C'est ainsi que l'*entendement* ne comprend pas les idées intelligibles à la *raison*, et que les *sens* ne perçoivent pas les choses intelligibles à l'entendement.

Voyez le goût de la poésie : il est propre à

certains hommes, et c'est une manière de sentir et de comprendre qui est interdite à d'autres hommes. Voyez combien a été grande la force de ce goût chez un peuple pour lui avoir fait inventer la musique [36], les chants, les instruments à cordes et autres choses semblables, capables de produire la tristesse, la joie, les pleurs, le rire, l'évanouissement, la mort. Le pouvoir de produire ces divers états n'a pour principe que le goût. Celui qui en est privé y participe, en écoutant le son; mais il en sent faiblement les effets, et il admire celui qui est maître de l'extase et de l'évanouissement. Si tous les hommes intelligents parmi les maîtres du goût se réunissaient pour lui en faire comprendre la valeur, ils n'y parviendraient pas. Ne placez donc pas la perfection dans la raison, car au delà de cette perfection, il y en a une autre qui en est le couronnement. Si l'on exposait les concepts propres à la raison à celui qui n'a que l'entendement, il les nierait et les regarderait comme au-dessus

de lui; de même feraient les hommes qui possèdent la faculté rationnelle : ils trouveraient incompréhensibles les connaissances de la prophétie ; mais pour les trouver telles, ils ne peuvent s'appuyer sur rien, sinon qu'elles appartiennent à une sphère inaccessible à la raison.

Dieu a créé pour l'homme un état qui a de l'analogie avec la prophétie, en ce sens qu'il donne lieu à des perceptions qui viennent s'ajouter à nos perceptions ordinaires, c'est le rêve; celui qui rêve perçoit des choses futures, soit d'une manière manifeste, soit par des signes dont les interprètes des songes savent l'explication : et cela est vrai pour l'homme, lors même qu'il ne l'a pas expérimenté par lui-même. Si on lui disait : Il y a des gens qui tombent comme s'ils étaient morts, dont le sentiment, l'ouïe et la vue s'évanouissent et qui, en cet état, perçoivent les choses cachées; il nierait cela et répondrait : Les sens sont les causes de la perception; l'homme, lorsque ses sens

sont présents, ne perçoit pas les choses cachées, comment les percevrait-il, lorsqu'ils sont absents? Cependant le fait et le témoignage sont deux juges de la vérité du rêve. Nous avons été témoin, nous-même, de la vérité de beaucoup de rêves; et nous avons appris d'hommes de confiance et par une tradition véridique, le fait suivant : Le poëte El-Firdouci, ayant composé son livre, appelé *Chahnameh* [37], dédié au sultan Mah'moud, fils de Sabaktakin [38], ne recevant pas de lui un témoignage suffisant de sa reconnaissance et une considération convenable pour son livre, en ressentit une grande peine; il vit dans le sommeil Rostem [39] qui lui dit :

« Tu m'as beaucoup loué dans ce livre, quoique je sois maintenant parmi les morts; je ne puis pas m'acquitter envers toi de ce que je te dois, mais va à tel endroit, creuse, tu y trouveras un trésor que j'ai caché, prends-le. »

Il partit, trouva le trésor et l'emporta. El-Firdouci disait à cette occasion que Rostem,

mort, avait été plus généreux que Mah'moud, vivant.

Le doute sur la prophétie s'applique soit à sa possibilité, soit à son existence, soit à sa manifestation à une personne désignée.

La preuve de sa possibilité et de son existence, c'est l'existence même, chez le savant, de connaissances qui ne sont pas perçues par la raison, comme la médecine et l'astronomie; car celui qui fait des recherches dans ces deux sciences sait positivement qu'il y en a une partie qui ne peut être comprise qu'avec l'aide de Dieu; l'expérience ne parvient pas à la découvrir, car, dans les lois astronomiques, il se trouve des phénomènes qui ne se produisent qu'une fois chaque mille ans : comment arriver à cette science par l'expérience [40]? Il en est ainsi des propriétés des remèdes. Il est donc possible d'arriver à la connaissance de certaines choses que la raison ne peut atteindre, et c'est ce qu'on a en vue par la prophétie.

Puis il y a certaines propriétés que la raison

ne peut pas du tout pénétrer. Ainsi l'opium à la dose d'un *dânik* [41] est un poison mortel, car il gèle le sang dans les veines par son intense frigidité. Le savant, qui connaît les propriétés naturelles, dit que l'opium refroidit parce qu'il fait partie des refrigérants dans lesquels domine l'élément de l'eau et de la terre; mais on sait que plusieurs livres d'eau et de terre ne parviendraient pas à ce degré de réfrigération; et si on annonçait cela au médecin sans qu'il l'eût expérimenté, il dirait : C'est un mensonge, car l'eau et la terre, si elles sont seules, n'arrivent pas à un tel degré. Mais dans l'opium, il y a en outre une propriété d'air et de feu, et s'il l'expérimente, il est obligé de reconnaître que l'opium renferme une propriété de réfrigération que la raison ne peut expliquer par l'analogie.

Si l'on disait à l'homme : Est-il possible qu'il y ait au monde une chose de la grosseur d'un grain de blé qu'on jette dans un pays et qui dévore ce pays en entier, puis se consume

lui-même, en sorte qu'il ne reste rien ni du pays, ni de ce qu'il contient, ni de la chose elle-même? Il dira : C'est impossible, c'est une plaisanterie; et cependant c'est là un fait qui n'est nié que par celui qui ne connaît pas le feu. La plupart des merveilles que font connaître les Prophètes rentrent dans cette catégorie.

Lorsqu'il est avéré que Dieu est un agent supérieur, sans cause nécessaire, que pour lui la mission des Prophètes est possible, et qu'ils ont opéré des miracles qui rompent le cours habituel des choses et provoquent à la foi, il faut les croire.

La preuve que Dieu est un agent supérieur, c'est que les corps existants sont finis; or, tout corps fini ayant été façonné, il s'ensuit que les corps existants l'ont été. Ces façons ou formes sont de deux espèces :

L'une comprend les formes produites par le hasard et qui ne nécessitent pas l'action d'un agent intelligent; l'autre comprend les formes

qui, d'après le témoignage de la seule raison, impliquent l'intention d'un pareil agent.

La première de ces formes, c'est la pierre brisée et la cruche cassée : ces morceaux de pierre et de cruche ont pris une forme particulière, déterminée; mais la raison seule témoigne que cette forme particulière est l'effet du hasard et ne dépend pas de l'action d'un agent.

La seconde de ces formes, c'est celle qui est produite en vue de la commodité et de l'utilité, comme l'aiguière. En regardant une aiguière, nous voyons trois choses : l'orifice qui est large, le cou qui est étroit, et l'anse ; en réfléchissant à ces trois parties, nous trouvons qu'elles répondent aux avantages qu'en retirent les hommes. Ainsi il faut que l'orifice de l'aiguière soit large pour que l'eau y entre avec facilité, que son cou soit étroit, afin que l'eau en sorte suivant le besoin, et qu'elle ait une anse, afin que l'homme puisse la prendre avec la main. Si nous trouvons que ces trois propriétés de l'aiguière correspondent à la commodité, la raison de cha-

cun de nous reconnaît que l'ouvrier de cette aiguière a nécessairement fait une œuvre avec sagesse et en vue de l'utilité. Si quelqu'un disait que cette aiguière s'est formée d'elle-même sans l'intention d'un être sage, et sans l'action d'un agent; que sa formation a eu lieu par hasard, sans intention et sans le fait d'un ouvrier, comme la formation de ce fragment qui, en se brisant, a pris une forme particulière, le sens commun témoignerait que ce discours est vain et ridicule.

Lorsque la foi dans un agent suprême sera affermie, la création du monde deviendra un fait certain, et celui qui aura cette foi connaîtra facilement le Prophète.

Celui qui entre dans un jardin et qui voit des fleurs écloses qui n'existaient pas auparavant, qui voit ensuite une grappe de raisin dont tous les grains sont devenus noirs, à l'exception d'un seul, quoiqu'il y ait eu pour tous ces grains égalité de condition d'eau, d'air et de chaleur, celui-là est obligé de reconnaître que le Créateur est tout-puissant et il arrive ainsi

forcément à ajouter foi à la sincérité du Prophète, sincérité qui ne peut être démontrée que par le miracle.

§ III.

Lorsque vous doutez si telle personne désignée est ou n'est pas prophète, vous n'arrivez à la certitude qu'en prenant connaissance de son état de prophète, soit par le témoignage, soit par l'audition. Si, par exemple, vous connaissez la médecine et la philosophie, vous pourrez connaître les médecins et les philosophes, en les voyant à l'œuvre, ou en entendant leurs discours; mais si le témoignage vous manque, il ne vous est cependant pas impossible de connaître l'existence de Galien comme médecin, ni celle de Platon comme philosophe; vous pouvez les connaître

certainement et sans l'intermédiaire du sentiment d'autrui ; car si vous êtes initiés à la médecine et à la philosophie, vous prenez connaissance de leurs livres, de leurs compositions, et vous arrivez nécessairement à connaître leur état. Si vous comprenez le sens de la prophétie, ajoutez-y une étude serieuse des livres des Prophètes, de leurs paroles, de leurs actions, de leur vie. Si quelqu'un dit : Ce qu'on rapporte des Prophètes n'est que fable et mensonge; nous lui demanderons pourquoi les hommes ne font pas remonter la tradition à des personnes autres que les Prophètes, comme ils le font à l'égard de ces derniers. La plupart des choses rapportées des Prophètes et qui témoignent de leur sincérité, nous viennent de la tradition, et la raison décide qu'elles sont vraies : la tradition sert à la science; elle consiste en ce que, par elle, une réunion d'hommes, pendant longtemps esclaves de l'erreur, se trouve éclairée sur un fait qui relève de la perception des sens ; de sorte que la raison peut juger alors du véri-

table état des Prophètes et arriver à la science certaine. Là-dessus il n'y a pas de doute, puisque, pour atteindre à la connaissance certaine des pays éloignés comme la Chine et l'Amérique, et des personnes qui traversent les âges comme H'âtim [42], Antara [43], Galien et Aristote, il n'y a d'autre moyen que la tradition. La prophétie de tous les Prophètes s'établit par la tradition et chez nous et chez ceux qui n'ont pas été leurs témoins ou leurs contemporains ; car c'est par la tradition que leurs états, leur vie et les miracles qu'ils ont opérés nous sont parvenus.

Si nous repoussons la tradition, et si nous nous restreignons à ce dont nous sommes témoins, il faut annuler la prophétie de tous les Prophètes; et même il faut supprimer la croyance à l'existence des pays que nous n'avons pas vus, et des personnages que nous n'avons pas connus; or, évidemment cela n'est pas sérieux. Si nous reconnaissons la vérité de la tradition, nous sommes forcés de reconnaître la prophétie de tous les

Prophètes ; le Prophète appelle les hommes à l'adoration de Dieu, et ce ne serait pas sa faute si tous les hommes étaient en dissentiment avec lui.

Le Prophète, en présence de ceux qui ne croyent pas à lui, et qui n'ont pas exercé leur esprit à examiner la vérité de sa parole, est comme l'homme qui dit à un autre : Il y a derrière toi un lion dévorant qui te tuera, si tu ne fuis ; tu reconnaîtras que je dis vrai en te retournant et en regardant. L'homme immobile répond : Ta sincérité ne sera bien établie à mes yeux que si je me retourne, mais je ne me retournerai que lorsque je saurai que tu es sincère.

Voilà le discours d'un sot et qui s'expose à la mort ; mais ce n'est pas la faute de celui qui a donné l'avertissement. Il en est de même du Prophète qui dit : Derrière vous est la mort, et derrière la mort le lion dévorant et les feux de l'enfer. Si vous n'y prenez pas garde et si l'examen de mon état et de mes miracles ne vous fait pas croire à ma sincérité, vous

périrez ; celui qui se retourne et examine, connaît et se sauve ; celui qui ne se retourne ni n'examine, meurt, et si tous les hommes qui agissent ainsi périssaient, ce ne serait pas sa faute. Le Prophète fait connaître qu'il y a un lion dévorant après la mort, et la raison, comprenant ses paroles, admet la possibilité de leur réalisation dans l'avenir ; car il est dans la nature de l'homme de craindre le mal.

Sur les fondements et les principes de la religion, il n'y a pas de dissentiment entre les Prophètes depuis Adam jusqu'à Mahomet : tous appellent les créatures à célébrer l'unité de Dieu, à le glorifier, à croire que toute chose dans le monde est son œuvre, qu'il est la cause de tous les êtres, que son existence n'a pas de cause et qu'il est le maître de retenir en lui l'âme, la raison, la procréation et tous les biens. Il n'y a pas de controverse parmi les Prophètes, et toutes les lois divines sont unanimes sur ces cinq principes ; celui qui les adopte aboutit

nécessairement à glorifier Dieu et à aimer ses créatures.

Il est impossible d'abroger ces cinq principes généraux. L'abrogation n'est permise que pour les prescriptions réglementaires qui n'ont pas besoin d'être consacrées par la loi divine; elle ne l'est point pour les principes, tels que la croyance à l'unité de Dieu, et les autres que nous avons mentionnés; la raison est d'accord avec la loi divine sur la nécessité de les conserver. Le dissentiment entre les Prophètes est dans la manière de garder ces lois et dans l'institution des règles qui doivent en assurer la perpétuité. Il y a sagesse et utilité dans l'abrogation, quand il s'agit de décrets divins qui se rapportent aux commodités des hommes et à leur bien-être. Il y a des aliments qui peuvent avoir des utilités diverses et alors les prescriptions qui s'y rapportent diffèrent également; ainsi le traitement du médecin qui ordonne de boire, dans un certain moment, une potion particulière dont l'utilité, à ce mo-

ment-là, justifie la prescription, doit être supprimé dans une autre circonstance, parce que sa suppression répond à un besoin qui se produit, lorsque l'autre a disparu; mais dans l'hypothèse de décrets divins fondés seulement sur la pure volonté de Dieu, et sans rapport à une utilité particulière, il n'y a aucune difficulté; car Dieu est le juge souverain, qui agit quand il lui plaît; il peut établir un décret, et en abroger un autre de peu de valeur où sans but. Il n'y a pas contradiction qu'une chose nécessite, dans un certain moment, la présence d'un accident, et qu'elle en nécessite, dans un autre moment, la disparition; il n'y a non plus aucune contradiction entre permettre une chose dans un certain temps, et la défendre dans un autre. La durée d'un accident et sa fin, quoique ignorées de nous, sont fixées dans les décrets de Dieu; ainsi la durée de tout décret et l'époque de sa transformation sont déterminées dans la science de Dieu, quoique ignorées de ceux qui professent les religions antérieures.

Les lois des Prophètes ne diffèrent que dans les prescriptions de détail, ce qui vient de la différence des temps et des choses qui sont utiles dans chaque époque; tout décret est une vérité pour l'époque où il a été promulgué, et répond aux besoins des hommes auxquels il s'adresse. L'abrogation a lieu seulement pour les décrets particuliers, mais non pour la prophétie; car la prophétie est un caractère indélébile dans celui qui en est revêtu; aussi les Juifs ont-ils repoussé l'abrogation. L'Évangile, descendu du ciel sur le Messie, ne contient pas de décrets pour permettre et défendre; il se compose seulement de paraboles, d'exemples, de prédications; les décrets sont restés dans la Bible. Les Juifs ont dit que Jésus avait reçu l'ordre de suivre la Bible et de s'accorder avec Moïse, mais qu'il avait changé, ajouté et retranché. Parmi les changements opérés sont la substitution du dimanche au samedi, la permission de manger du porc, ce qui est défendu dans la Bible, la suppression de la circoncision et de l'usage de se laver des souillures et

des impuretés, et autres prescriptions qui, dans la Bible, sont obligatoires

Les Juifs ont prétendu que Moïse (on doit admettre sa sincérité à cause de son état de Prophète reconnu par le consentement universel) avait repoussé l'abrogation en disant: Maintenez par tradition le samedi, tant que dureront le ciel et la terre. Son intention, en perpétuant ce jour, était de faire durer la religion juive, comme l'indiquent évidemment ses paroles. Ils argumentent aussi de ce que Moïse aurait manifesté la durée de sa religion, sa non-perpétuité, ou aurait gardé le silence; les deux derniers points sont frivoles; car s'il avait déclaré que sa religion ne durerait pas toujours, cette déclaration se serait transmise; c'eût été une chose importante que les adversaires auraient retenue pour la transmettre et la vulgariser, surtout les ennemis de Moïse et ceux qui désiraient l'abrogation de sa religion; car c'était, contre sa conservation, le plus fort argument; mais c'est ce qui ne s'est pas transmis, par la tradition, d'un con-

sentement unanime. Quant au silence de Moïse, il s'explique par cela même qu'il n'a été obligé d'affirmer sa religion qu'une seule fois, affirmation inutile à répéter ; car lorsqu'une chose a été une fois généralement acceptée, elle devient aussitôt certaine. L'argument du silence est donc une puérilité, puisque les lois de Moïse sont restées fermes jusqu'au moment où le Messie est apparu.

Les chrétiens qui croient au Messie, ont répondu aux Juifs : L'abrogation des lois divines est possible, car la tradition établie par Moïse de la perpétuité du samedi est une chose vaine; si cette tradition avait eu lieu, comme vous le prétendez, on en aurait argumenté contre le Messie, et si l'on s'était servi contre lui de cet argument, les partisans de Moïse auraient conservé cette tradition et nous l'auraient transmise, il n'y a donc pas eu de tradition. Quant à ce que vous dites, que Moïse aurait manifesté la perpétuité ou la fin de sa religion ou bien qu'il aurait gardé le silence, nous répondons sur ce

point que Moïse a annoncé que sa religion durerait jusqu'à l'apparition de l'abrogateur qui est le Messie. Seulement, cela ne s'est pas transmis par la tradition, parce que c'était un argument contre eux, et aussi à cause du petit nombre de ceux qui invitaient à cette transmission.

En réalité l'abrogation n'est pas une annulation, c'est plutôt un perfectionnement, et nous voyons que, dans la Bible, il y a des décrets généraux et des décrets particuliers eu égard aux temps et aux personnes. Quand le temps est passé, le décret n'existe plus, et cependant on ne dit pas qu'il ait été annulé. Si les Juifs avaient su, lorsque leur fut imposée la célébration du samedi, que c'était là un jour commun à tout le monde, correspondant à une partie de temps quelconque, ils auraient compris que la loi du Messie était la vérité. Mais ce furent les Juifs eux-mêmes qui transgressèrent l'observation du samedi et Dieu les changea en singes et en porcs [44].

Le Messie a dit : Je ne suis pas venu pour an-

nuler la Bible, mais pour la compléter. L'auteur du Pentateuque a dit : *Ame pour âme, œil pour œil, nez pour nez, les blessures seront punies par la loi du talion* [45]. Moi je dis : *Lorsque ton frère te donnera un soufflet sur la joue droite, présente-lui la gauche* [46]. La réponse des chrétiens aux Juifs est celle des musulmans aux chrétiens. Ce que le Messie a dit, Mahomet l'a dit : Je ne suis pas venu pour abolir l'Évangile ni la Bible, mais seulement pour les compléter : dans la Bible, il y a des décrets touchant les prescriptions extérieures générales, dans l'Évangile il y a des décrets sur les prescriptions intérieures particulières ; moi j'admets les unes et les autres : *j'ai prescrit le talion, dans le talion est votre vie* [47]. (Ceci est en vue des dispositions extérieures générales.) Je recommande le pardon, et si vous pardonnez, vous faites l'acte le plus voisin de la piété : *préférez le pardon, ordonnez de faire le bien et évitez les ignorants* [48]. (Ceci regarde le gouvernement intérieur particulier.) Voilà la

preuve que Mahomet est le sceau des Prophètes ; car la prophétie est une règle, et cette règle peut être ou pratique ou théorique (matérielle ou spirituelle) ou les deux ensemble. La règle de Moïse était pratique parce qu'elle imposait des prescriptions gênantes et des observances pénibles; la règle de Jésus était spirituelle, elle prescrivait le renoncement aux choses terrestres, l'amour et la contemplation des choses célestes : la règle de Mahomet réunit les deux espèces de prescriptions : il ne viendra après lui que le Messie qui descendra une seconde fois sur terre ; car si celui qui viendrait après Mahomet, apportait une règle pratique, il serait *Moïsique,* une règle spirituelle, il serait *Messihique,* et une règle qui réunirait les deux, il serait *Mahométique.* La prophétie a donc été scellée par Mahomet. Mais la religion est unique et c'est ce que reconnaissent les Prophètes. Ils diffèrent seulement sur des règles de détail; ils sont comme les hommes dont le père est unique et qui ont diverses mères. Ce serait toujours une faute

de les regarder tous ou l'un d'eux comme menteurs, ou d'ajouter foi seulement à un seul. Si les musulmans et les chrétiens me prêtaient l'oreille, je ferais cesser leur divergence, et ils deviendraient frères à l'extérieur et à l'intérieur; mais ils ne m'écouteront pas parce qu'il est préétabli dans la science de Dieu, qu'ils ne se réuniront pas dans une même pensée; le Messie seul fera disparaître leur antagonisme lorsqu'il descendra; il ne les réunira pas au moyen de la parole seule, quoiqu'il ressuscite les morts et guérisse les aveugles et les lépreux, il les réunira par le sabre et le combat [49]. Et s'il venait à moi, celui qui veut connaître le chemin de la vérité, et s'il comprenait ma langue parfaitement, je le conduirais à la vérité sans fatigue, non pas en me faisant suivre servilement; mais en lui faisant apparaître la vérité à laquelle il serait forcé d'ajouter foi.

Les sciences des Prophètes s'adressant aux masses, embrassent ce qui convient aux hommes et pour cette vie et pour l'autre. Les Prophètes

ne sont pas venus pour controverser avec les philosophes, ni pour annuler les sciences de la médecine, de l'astronomie, de la géométrie. Ils sont venus pour honorer ces sciences, pourvu que la croyance à l'unité de Dieu n'y soit pas contredite et qu'on rapporte à sa puissance et à sa volonté tout ce qui se produit dans le monde. Ils ne sont pas venus pour controverser avec ceux qui disent que le corps est composé de quatre éléments, que la terre est de forme sphérique, ni avec ceux qui disent que l'éclipse de la lune a lieu par l'interposition de la terre entre elle et le soleil, et que l'éclipse du soleil a lieu par la position de la lune entre le soleil et les spectateurs. Ces connaissances ne sont pas contraires à ce que les Prophètes ont révélé. Leur science a pour objet l'éternité ou la création du monde; mais, dès que la création est reconnue, que la terre soit sphérique ou plane, que le ciel et ce qu'il y a sous lui soit composé de treize couches, plus ou moins, la chose essentielle, c'est que l'existence du

monde vienne de Dieu. Celui qui dit que ces opinions scientifiques sont opposées à la religion, pèche contre la religion. Le mal commis contre les lois divines vient plus de celui qui veut défendre la religion par un moyen qui n'est pas le sien, que de celui qui l'attaque.

§ IV.

Celui-là se trompe qui traite les Prophètes de menteurs et dont la raison croit pouvoir se passer des pratiques et des préceptes de soumission à Dieu, qu'ils ont révélés. Toutes les raisons, qui donnent la supériorité à la science et le blâme à l'ignorance, nous disent qu'il faut blâmer la confiance en des choses vaines; car cette confiance est une sorte d'ignorance, puisque l'ignorance consiste à croire à une chose fausse : l'homme se leurre toutes les

fois qu'il croit à une chose qui répond à sa passion, et que le motif qui le porte à y croire est un mauvais mobile.

Les espèces de leurre et d'hommes leurrés sont nombreuses ; nous n'en mentionnerons qu'une seule : celle des hommes leurrés par le monde. Le présent, disent-ils, vaut mieux que l'avenir ; ce monde est actuel, l'autre est futur, donc le monde présent vaut mieux, et c'est de lui et de ce qui le regarde qu'il faut s'occuper. Ils disent aussi : Le certain vaut mieux que le douteux ; les plaisirs de ce monde sont sûrs, et ceux de l'autre monde incertains, nous n'abandonnerons pas le réel pour le douteux.

Le remède à cette erreur est de croire aux paroles des Prophètes ou à l'évidence de la démonstration. La simple croyance aux Prophètes est à la portée de la foule, et celui qui la possède échappe au leurre ; il est comme l'enfant à qui son père dit que la présence à l'école vaut mieux que la présence au jeu ; et cependant l'enfant ne sait pas quelle est la meilleure des deux.

L'évidence de la démonstration fait connaître la fausseté de cet argument qui a deux prémisses : la première que le monde est présent et que l'autre est futur, ce qui est vrai ; et la seconde que le présent vaux mieux que le futur, ce qui n'est pas ; car si le présent avait la même valeur que le futur, il serait meilleur sans doute ; mais si sa valeur est moindre, le futur vaut mieux. Celui qui se leurre substitue dans son commerce un dirhem présent à dix qu'il aurait dans l'avenir : qu'il ne dise donc pas : Le présent vaut mieux que le futur, donc je m'attache au présent.

Lorsque le médecin met en garde un malade contre les fruits et les mets succulents, le malade les laisse sur-le-champ, craignant pour l'avenir la douleur du mal ; il sacrifie le présent à l'avenir : les commerçants montent tous sur la mer et se fatiguent présentement dans les voyages, pour gagner et se reposer dans l'avenir. Si dix dans l'avenir valent mieux qu'un dans le présent, compare la durée du plaisir de ce monde à la durée du plaisir dans l'autre : le

terme le plus éloigné de la vie de l'homme est cent ans, ce n'est pas un dixième de dixième d'une partie de l'autre vie; il laisse un pour prendre un million, ou plutôt il prend ce qui n'a ni fin ni limite. S'il considère le plaisir, il voit que le plaisir de ce monde est troublé, mêlé de toute sorte d'angoisses, tandis que la jouissance de l'autre vie est pure, limpide : celui qui a dit que le présent vaut mieux que le futur, s'est donc trompé.

Quant à l'autre argument : « Le certain vaut mieux que le douteux, or le monde présent est réel, » il est plus faux que le premier ; si le certain vaut mieux que le douteux et même s'il lui est égal, comment le commerçant s'expose-t-il à une fatigue certaine pour un gain douteux ? L'étudiant est dans le certain pour ses efforts et son labeur, et il est dans le doute s'il atteindra au rang des savants. Le chasseur, dans la battue du gibier, est dans le certain, et il est dans l'incertain quant à la rencontre du gibier. Tous ceux-là ont laissé le certain pour le douteux ; mais

le commerçant dit : Si je ne fais pas de négoce, je resterai avec la faim ; si j'en fais, ma fatigue est petite et mon gain sera considérable. Il en est de même du malade qui boit un remède amer ; il est dans le doute de la guérison, et il est assuré de l'amertume du remède ; mais il dit : L'amertume est un petit mal en comparaison de la crainte que j'ai de la maladie et de la mort. Il en est de même de celui qui doute des paroles des Prophètes sur l'autre monde ; il est obligé par la raison et la prudence, qui sont les qualités des hommes intelligents, de dire : Patiente pendant un petit nombre de jours ; la durée de cette vie est peu de chose comparée à ce qu'on dit de la durée de l'autre vie ; si ce qu'on en dit est un mensonge, il ne m'échappera que le repos et la jouissance pendant les jours de ma vie ; mais si ce qu'on en dit est vrai, je resterai dans le feu pendant l'éternité ; or, entre ces deux choses, il n'y a aucun rapport d'égalité. C'est pourquoi quelqu'un qui croyait aux Prophètes dit à un autre qui les traitait de menteurs :

« Si ce que tu dis est vrai, tu te sauveras et nous nous sauverons; mais si ce que je dis est la vérité, nous nous sauverons et tu périras [5o]. »

Quant à l'assertion que l'autre monde est douteux, c'est une erreur; car pour les hommes intelligents il est certain : le moyen de faire cesser cette erreur, c'est de croire aux Prophètes et aux *Oulamas* en ce qui concerne l'existence de l'autre monde et aux promesses et aux menaces que Dieu a faites aux obéissants et aux rebelles.

C'est ainsi que croit le malade qui ne connaît pas le remède de sa maladie; tous les médecins étant d'accord que le remède qui lui convient est une certaine plante, le malade les croit, et ne leur demande pas la preuve de la vérité de leur parole; il y croit fermement et s'y conforme, alors même qu'il resterait un fou ou un enfant pour les traiter de menteurs; le malade sait bien que les médecins sont plus nombreux que ceux qui les traitent de menteurs, et qu'ils sont supérieurs et plus savants qu'eux en médecine. Si le malade

s'appuyait sur la parole de l'insensé et abandonnait celle des médecins, il serait lui-même insensé et tomberait dans l'erreur.

Il en est de même de celui qui examine les hommes que l'autre vie attire et qui y ont foi, il les considère comme les plus élevés en raison et en science, et il trouve que ceux qui nient l'autre monde sont les plus vils parmi les hommes frivoles que dominent les passions matérielles. Mais comme le discours de l'insensé n'ôte pas au malade la confiance qu'il a aux médecins, de même le discours de ces hommes vains, réduits aux seules perceptions des sens, ne peut faire douter de la parole des Prophètes et des Oulamas.

DEUXIÈME PARTIE.

ÉCRITURE, HISTOIRE, ETHNOLOGIE.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA PRÉÉMINENCE DE L'ÉCRITURE.

---

§ I.

Il est certain que l'homme est sociable par nature; car s'il n'y avait dans la création que lui et les choses qui s'y trouvent naturellement, il mourrait ou sa vie serait misérable. L'homme a besoin de choses supérieures à celles que la nature seule produit; ainsi il a besoin d'une

nourriture préparée : les mets et les habillements ne lui conviennent que lorsqu'ils sont apprêtés et façonnés ; ce qui nécessite l'usage d'un certain nombre de métiers pour rendre la vie plus commode. Un homme seul ne peut pas exercer tous les métiers, il faut donc qu'il s'associe et se réunisse à d'autres, que celui-ci fasse du pain pour celui-là, et celui-là tisse pour celui-ci. Mais pour qu'un homme puisse faire connaître sa pensée à un autre homme, son associé, il a besoin d'en inventer le moyen : il le trouve dans le signe, la parole, l'écriture. Le signe exige un témoin ; la parole ne peut se passer de la présence et de l'audition d'un interlocuteur ; l'écriture ne dépend d'aucune de ces conditions ; elle est le signe suprême, un art propre à l'espèce humaine. La parole est plus noble que le signe, mais l'écriture est supérieure à la parole ; car le signe ne s'applique qu'à l'objet présent, c'est un moyen de diriger l'attention vers un côté déterminé. Le signe ne peut être que d'une seule ou de deux es-

pèces; il ne peut faire connaître la diversité dans les choses. Ainsi lorsqu'il désigne un objet qui a plusieurs qualités, on ne sait pas si, par ce signe, on a l'intention de faire connaître l'essence seule de l'objet ou l'une de ses qualités. La parole atteint ce but; car elle s'applique aux choses réelles et aux choses idéales, à celles que le signe indique et à celles qu'il n'indique pas; l'intention de celui qui parle se comprend clairement.

L'écriture est supérieure au signe et à la parole, et plus utile; car la plume, quoiqu'elle ne parle pas, se fait entendre des habitants de l'Orient et de l'Occident. Les sciences ne s'augmentent, la philosophie ne se conserve, les récits et les paroles des anciens, les livres de Dieu ne se fixent, que par l'écriture. Sans elle, il ne s'établirait parmi les hommes ni religion ni société. L'écriture est l'œil des yeux; par elle le lecteur voit l'absent; elle exprime des pensées intérieures autrement que la langue ne pourrait le faire. Aussi a-t-on dit : La plume est l'une des

deux langues, mais elle est plus éloquente que la langue même. Par l'écriture l'homme peut dire ce que quelqu'un, s'adressant à un autre, ne pourrait pas lui communiquer par la parole ; elle parvient au but que la parole ne peut pas atteindre. Aussi les lois de l'Islâm ont-elles défendu d'enseigner l'écriture aux femmes pour qu'elles ne pussent pas, en écrivant à ceux qu'elles aiment, se ménager une rencontre avec eux : la connaissance de l'écriture eût été dans ce cas une cause de discorde [51].

Il y a deux éloquences : celle de la langue et celle de l'écriture ; celle-ci a la supériorité, car ce que fixe la plume a la durée du temps, ce que dit la langue s'efface en peu d'années. Deux choses constituent la religion et le monde : le sabre et la plume ; mais le sabre est au-dessous de la plume. Oh ! que le poëte a bien dit :

Dieu l'a ainsi décidé : le kalam, depuis qu'il a été taillé, a pour esclave le sabre, depuis qu'il a été affilé.

Nous avons dit que les qualités acquises par

le travail ajoutaient à l'intelligence une intelligence de plus; l'écriture ajoute aux arts pratiques une plus grande utilité, car elle contient des connaissances et des vues nouvelles; par elle on passe des formes des lettres aux mots, des mots aux sens, d'un argument à un autre. L'esprit, s'habituant chaque jour à cet exercice, parvient à acquérir la facilité d'arriver du signe à la chose signifiée; c'est par ce complément de l'examen rationnel que l'homme acquiert les sciences qu'il ignore et arrive à accroître sa raison et son intelligence.

L'écriture, quoique plus utile que la parole, en dérive; mais on trouve dans la branche et ce qui est dans le tronc et ce qui n'y est pas. La meilleure explication qu'on puisse donner de l'écriture, c'est de dire : Le corps de l'homme se complète par la poitrine, foyer de la chaleur naturelle; elle a besoin que l'air frais lui arrive de moment en moment, afin de conserver son harmonie et ne pas se consumer; des organes ont donc été créés

pour l'introduction de l'air froid dans la poitrine. Si cet air restait un instant stationnaire, il s'échaufferait et se corromprait ; il faut qu'il sorte de la poitrine, et le Créateur, dans sa sagesse, a fait du souffle qui s'en exhale la cause productrice du son. Il a été facile ensuite de diviser ce son dans les diverses cavités où il était retenu, et cette division a produit des formes particulières qui sont les lettres : la combinaison des lettres produisit les mots. On attacha ensuite à chaque mot une idée, un sens particulier ; enfin on fut forcé d'arriver à l'écriture dont le besoin grandit de plus en plus. Il est évident que son introduction dans le monde dut être difficile ; car pour faire connaître chaque sens des mots, on eut besoin d'inventer un dessin particulier ; il fallait des dessins en nombre illimité : on employa alors un moyen délicat qui fut d'inventer ce dessin particulier pour répondre à chacune des lettres simples articulées. Les dessins composés furent mis en correspondance avec les lettres composées, et l'écriture devint

ainsi facile. Voilà comment l'écriture est dérivée de la parole. Mais elle acquit un immense avantage : l'esprit d'un seul homme ne peut pas inventer beaucoup de sciences ; lorsqu'il en a découvert un certain nombre et qu'il les a fixées au moyen de l'écriture, un autre homme vient qui en prend connaissance et invente une autre science qui s'ajoute à la première. Il est donc certain que c'est seulement à l'aide de l'écriture que s'accroissent les sciences.

§ II.

Les écritures des peuples de l'Orient et de l'Occident [52] sont au nombre de douze [53] : la *persane*, l'*himiarique*, l'*arabe*, la *grecque*, la *syriaque*, l'*hébraïque*, la *latine*, la *cophte*, la *berbère*, l'*andalouse*, l'*indienne* et la *chinoise*.

L'usage de cinq de ces douze écritures s'est

perdu; il ne reste personne parmi les hommes qui les connaisse, ce sont : l'himiarique, la grecque, la cophte, la berbère et l'andalouse [54]; les autres sont usitées dans leur pays.

Écriture persane.

L'écriture persane, quoique d'un seul genre, a six espèces de caractères. Les lettres sont réunies dans les groupes suivants : *abjd, houzi, klmn, sfârch, tk'dr'* [55]. Certaines lettres arabes manquent dans la langue persane, ce sont : le *tâ* avec trois points dessus, le *h'â* sans point, le *s'âd,* le *d'âd,* le *t'â,* le *z'â,* le *àin* sans point et le *kâf* avec deux points [56].

L'inventeur de l'écriture persane est Kahmourt, ou Kouioumart, troisième roi de Perse. Ce fut lui, dit-on, qui le premier parla en persan [57]; le premier qui écrivit dans cette langue fut El-D'oh'h'âk [58], d'autres disent Feridoun [59].

Les rois de Perse ont eu deux époques : la première compte dix-neuf rois dont deux femmes [60] ; le dernier de ces rois fut Darius, fils de Darius, que vainquit le Grec Alexandre [61]. Les premiers individus s'effacèrent comme se sont effacées les nations qui ont passé. La seconde Perse eut trente rois dont deux femmes [62]; le premier de ces rois fut Ardechir [63], fils de Babek, fils de Sassân pour qui le *Nard* [64] fut inventé, le dernier fut Iezdedjerd, fils de Chahriar [65] : ces rois furent les Chosroës. Le chiffre d'années le plus sûr de la durée de l'empire de Perse depuis le commencement du règne de Kahmourt, fils d'Amim, jusqu'à la chute de l'empire est de trois mille cent soixante-quatre ans [66]. Il se termina à la mort de Iezdedjerd, fils de Chahriar, au temps du Kalifat d'Otmân, fils d'Affân, année trente-deux de l'hégire (652 de J.-C.). Les Perses avaient peu de livres; ils ne devinrent remarquables dans le développement de la langue et l'expression de la pensée, qu'à l'époque de

Zoroastre, auteur de la loi des Mages, qui produisit son admirable livre dans toutes les langues, et força ainsi les hommes à apprendre l'écriture; ils devinrent habiles dans cet art [67].

Les dialectes des habitants de la Perse dans l'ancien temps étaient au nombre de cinq : le *Pehlevi*, le *Déri*, le *Parsi*, le *K'ouzi* et le *Siriâni* (Syriaque) [68].

Le *Pehlevi* vient de Pehla [69], nom qui s'applique à cinq pays : Ispahan, Er-raï, Hamdân, Nehavend et l'Azerbidjan.

Le *Déri* vient de la capitale du royaume; c'était la langue des habitants des villes; elle était employée par les gens de la Cour (*Der.*).

Le *Parsi* était parlé par les *Mobeds* et les *Oulamas;* c'était la langue des habitants de la province du Fars (d'où est venu le persan actuel).

Le *K'ouzi* était parlé par les rois et les nobles entre eux et leurs familiers et compagnons.

Le *Siriâni* (Syriaque) était usité chez les habitants du *Sawâd* (la Chaldée); mais ce n'était pas un syriaque élégant.

Écriture arabe.

Il est reconnu que le premier qui traça des caractères arabes, fut Morâmir, fils de Morra [70], habitant d'El-Anbar. C'est de ce pays que l'écriture se répandit parmi les Arabes. L'origine du caractère arabe est coufique. Les points-voyelles ne se produisirent dans le caractère arabe qu'après l'Islâm [71]. Celui qui transporta l'écriture d'El-Anbar dans le H'idjâz, fut H'arb, fils d'Omeyya, ancêtre des Kalifes Omeyyades. La manière actuelle d'écrire fut tirée des caractères coufiques et mise en lumière dans la forme usuelle par Abou-Ali-Moh'ammed, fils de Mokla [72], vizir d'El-Moktadir billah l'Abbassite. Après lui vint Abou'l-H'açan Ali, fils de Helal, connu sous le nom d'Ibn-El-bawouâb [73] qui perfectionna cette manière, la revêtit de beauté et d'éclat. L'écriture arabe actuelle n'est

pas éloignée de l'époque de son invention [74]; car les anciens Arabes retenaient de mémoire et se transmettaient les connaissances par la parole qui leur tenait lieu d'écriture. Leurs poésies contenaient leur histoire et fixaient leurs journées et leurs combats. Il n'y avait parmi eux ni savant connu, ni philosophe renommé.

Écriture himiarique.

Cette écriture a disparu, comme nous l'avons dit précédemment; elle s'appelait *El-Mosnad* [75], ses lettres étaient séparées, disjointes. On empêchait le peuple de l'apprendre, il fallait pour cela la permission du roi. Lorsque la religion de l'Islâm arriva dans l'Yémen, personne n'y savait lire ou écrire. On dit que le premier qui inventa l'écriture du *Mosnad* fut H'imiar, père des rois de l'Yémen, appelé

aussi Saba [76] parcequ'il étendit ses expéditions militaires dans les diverses contrées de la terre; le mot *saba* veut dire : *il a fait des prisonniers.* Ce fut lui qui fonda *Sikilia* [77] et beaucoup de villes de l'Occident, qu'il posséda pendant cent ans. L'empire des rois de H'imiar s'étendit du côté de l'Occident jusqu'à Tanger et du côté de l'Orient jusqu'à Samarkand, ville de la Soghdiane; celui qui y pénétra et la détruisit fut Chamar, fils d'Africouch. On appela cette ville *Chamarkand*, c'est-à-dire : *Chamar l'a détruite* [78]; car le sens de *kand* en persan veut dire : *il a détruit.* Les Arabes arabisèrent le mot et dirent : Samarkand; ensuite l'idée vint à Chamar de la rebâtir, et il écrivit sur la porte en écriture himiarique :

« Ceci est l'œuvre de Chamar-El-Acham, roi
« des Arabes, et non des autres nations; celui
« qui arrivera jusqu'ici sera égal à moi; celui qui
« pénétrera plus loin me sera supérieur [79]. »

Le dernier des rois de H'imiar fut Dou-Dje-

den [80]; la durée de leur empire dans l'Yémen fut de deux mille vingt années [81]; l'Yémen devint ensuite la possession des Abyssins pendant quatre ans [82] et des Persans pendant huit [83]. Enfin arriva l'Islâm et ce pays se soumit à ses lois.

Écriture syriaque.

L'écriture syriaque est de trois sortes : la plus ancienne des trois ne diffère pas de l'arabe pour l'alphabet, sauf que le *tâ* avec trois points, le *k'â*, le *zâl*, le *s'âd*, le *d'âd*, manquent ainsi que le *lam-élif :* l'agencement de leurs lettres se fait de droite à gauche. Les Chaldéens (c'est-à-dire les monothéistes) [84] écrivaient en syriaque. C'est une nation ancienne qui habite l'Irâk et Djeziret-el-arab. Les Nemrods, rois de la terre après le déluge, tirent d'elle leur origine.

La langue syriaque élégante est constituée

d'une manière curieuse. La proposition se compose de lettres alphabétiques, et chaque lettre indique un sens particulier, qui, joint à un autre, produit le sens complet de la proposition. Le sens des lettres se différencie par la diversité des voyelles et du repos (sokoun) [85]; tandis que dans toutes les langues la proposition se compose de mots et non de lettres. La langue syriaque resta pure depuis Adam jusqu'à Edris, surnommé l'Hermès des Hermès, le Trismégiste [86], étant à la fois prophète, roi et médecin. Ce fut lui qui construisit les Pyramides d'Égypte [87], qui discourut le premier sur les corps célestes et les mouvements des astres, fit des observations en médecine, des ouvrages sur les remèdes simples et composés, et inventa la géométrie. Lorsque Edris disparut, les hommes opérèrent des changements, des transpositions dans la langue syriaque et la firent dévier de son origine; ils en tirèrent leurs langues.

La première langue extraite du syriaque fut

« de l'Inde qui s'en rapproche le plus. Aussi la langue syriaque s'est-elle infiltrée dans toutes les autres comme l'eau dans le bois [88]. Car les lettres alphabétiques de chaque mot de toute langue peuvent être expliquées dans le syriaque et ont reçu des sens particuliers. Ainsi *Ah'med*, dans la langue arabe est un mot qui, étant nom propre, désigne les personnes qui portent ce nom ; dans le syriaque le *hamza* avec un *fath'a* au commencement du mot, le *h'a* en repos, le *mim* avec un *fath'a* et le *dâl* avec un *d'amma*, un *fath'a* ou un *kesra* indiquent chacun un sens. Il en est de même de tout autre mot comme *Zeid, Amrou, Radjol, Imra*. Le mot *El-farkalit'* (le Paraclet) est dans la langue arabe un nom propre donné à Mahomet, fils d'Abd-Allah ; dans le syriaque chaque lettre de ce mot jusqu'à la dernière a un sens.

Écriture hébraïque.

L'écriture hébraïque se compose des lettres *abdjd* jusqu'à *krcht*. Les lettres qui viennent après manquent (ou sont empruntées à une autre langue). Cette langue vient du syriaque et est attribuée à Aàbir, fils de Chalek', son inventeur.

Écriture latine.

Le premier qui découvrit et fixa les lettres de la langue latine fut Kermanech, fils de Marsia, fils de Chaser, fils de Mazkia [89], quatre mille cinquante ans avant le commencement du Kalifat. Il les prit de l'écriture grecque, laquelle tirait son origine d'une certaine écriture, inventée

par les habitants de Sour [90], ville ancienne de Syrie. L'écriture latine est celle de tous les habitants de l'Europe, sauf quelques différences; l'écriture grecque a disparu (*). La plume des Grecs et des Latins s'emploie de gauche à droite; l'écriture est disposée suivant l'ordre des lettres alphabétiques *aboudjed* (comme nous disons *abécé*). Leurs lettres sont *aïh'*, *zt'i, klmn, sàfz'*, *krcht, tk', ç'r';* on ne trouve pas le *dâl,* le *hâ,* le *h'â,* le *dâl* avec un point, le *d'âd* et le *lam élif* [91].

Ils disent qu'ils écrivent de gauche à droite parce que la position de celui qui est assis est de faire face à l'orient, d'où se lèvent les feux et la lumière; dans cette position, il a le nord à sa gauche, et de cette manière la main gauche fournit un point d'appui à la droite. Autre explication : le mouvement des membres a lieu par

---

(*) Dans tout le cours de ce chapitre, on rencontre des assertions erronées. Il a fallu les conserver pour rendre fidèlement la pensée d'Abd-el-Kâder, qui représente sur ces questions les opinions généralement admises par les Arabes. Le lecteur est prié de consulter les notes à la fin du volume.

le secours du foie qui prend sa force au cœur, placé au côté gauche; or, l'écrivain commence du côté d'où lui vient la force [92].

§ III.

Le nombre des lettres de l'écriture arabe est plus grand que celui des écritures des autres peuples ; il y en a vingt-huit, qui sont : *abdjd, houz, h't'y, klmn, sàfç', krcht, tk'd, d'z'r'* [93]. On les désigne collectivement sous le nom d'*aboudjed,* qui résume les huit mots connus dans lesquels se trouvent toutes les lettres de l'écriture arabe. Lorsque les commençants savent les lettres alphabétiques simples et celles qui sont composées syllabiquement, il est d'usage de leur apprendre ces mots d'après un ordre naturel qui les aide à les retenir et à les fixer. L'utilité de cette opération est

d'avertir le commençant, lorsqu'il a appris les lettres simples et les syllabes, qu'il y a dans la phrase des associations de trois et quatre lettres qui ne sont pas toujours arrangées dans le même ordre ; il s'habitue ainsi à remarquer la diversité qu'il y a entre les lettres, et à se rendre faciles les règles relatives à la phrase.

Dans ce groupement des lettres de l'alphabet, il y a une autre utilité : celle d'habituer les commençants à des mots usités dans un certain sens, après avoir employé des associations de lettres inusitées et qui n'avaient pas de sens. Ce qui vient à l'appui de cela, c'est que *abdjd* veut dire, prendre, *houz,* composer (associer des lettres), *h't'y,* connaître l'intention, *klmn,* devenir parlant, *sàfç',* être prompt à apprendre, *krcht,* apprendre par cœur, *tk'd,* retenir, *d'z'r',* compléter. Tous ces mots sont au temps prétérit du verbe trilittère et du quadrilittère, et leur sens, en suivant leur ordre, est : *Il a pris, il a composé, il a connu l'intention, il est devenu parlant, il a été prompt à apprendre,*

il a appris par cœur, il a retenu, il a accompli.

On peut aussi remarquer une autre utilité dans ces mots, c'est d'habituer les commençants à des sens rattachés, en quelque sorte, les uns aux autres, afin que l'étudiant intelligent qui les connaît se mette dans l'esprit que ce qu'il y a de plus important pour lui et de plus convenable dans l'étude, c'est de comprendre, au moyen de mots, l'action de prendre, de composer, de connaître l'intention, de répéter la parole, d'être prompt à apprendre, à retenir par cœur, et enfin de réaliser son devoir de perfection.

Quant à l'opinion de l'auteur du Kâmous, qu'*Abdjd* jusqu'à *Krcht,* et *Klmn,* leur chef, sont les rois de Madian, qui inventèrent l'écriture arabe d'après le nombre des lettres de leurs noms, et qui furent tués le jour de la nuée ténébreuse [94], opinion qui se termine par ces mots : « Ensuite, on trouva après eux *Tk'd* et *D'z'r',* qu'on appela *Er-Rouâdef* (les venus

après). » C'est là une opinion étrange de cet auteur, éloignée de la droite raison ; son étrangeté est évidente sous de nombreux rapports. A ces huit mots se rattache, depuis les temps anciens, le calcul connu sous le nom de *djomal* [95], mot écrit avec *d'amma* sur le *djîm,* et *fath'a* sur le *mîm*. Toutes les lettres de l'alphabet étant réunies au nombre de vingt-huit, on fit de vingt-sept les bases des rangées de nombres pour les unités, les dizaines, les centaines, et de la vingt-huitième la base des mille. On n'eut pas besoin d'y joindre autre chose ; on se passa de les répéter, ce que ne font pas les Indiens, qui, pour la notation de leur calcul, joignent le signe d'un zéro pour les dizaines, de deux zéros pour les centaines, et de trois zéros pour les unités de mille. Ainsi, l'intention que l'on avait eue fut réalisée par ces divers arrangements de lettres, isolées ou composées, avancées ou reculées, comme c'est établi et connu

§ IV.

Parmi les hommes, il y en a qui méconnaissent les ouvrages et les compositions scientifiques des contemporains. Ce dédain est un tort; il est absurde de dédaigner les ouvrages des véritables savants qui ont atteint la perfection dans la composition. Ce qui produit cet injuste mépris, c'est la rivalité et la jalousie qui existent entre les contemporains. Que Dieu bénisse le poëte pour ces vers :

« A celui qui dédaigne le contemporain et pense que
« le pas est dû aux anciens,
« Dis-lui : « Cet ancien a été nouveau, et ce nouveau
« deviendra ancien. »

Les conséquences des idées ne s'arrêtent pas

à une limite fixe et les spéculations des esprits sont indéfinies ; car le monde est vaste comme une mer débordante, et le flux divin n'a ni interruption ni fin ; il n'est pas impossible, inconcevable, que Dieu ait thésaurisé pour les modernes ce qu'il n'a pas donné à beaucoup d'anciens. Celui qui dit que le premier n'a rien laissé au dernier se trompe ; il est bien plus vrai de dire : Combien le premier n'a-t-il pas laissé au dernier ! D'autres disent que cette phrase : « Le premier n'a rien laissé au dernier, » n'est pas préjudiciable à la science. C'est là une grande erreur et une opinion nuisible, car elle ôte l'espérance d'ajouter une science à celles des anciens et prive le dernier de la science du premier. Les anciens ont eu pour eux l'invention des principes et la bonne disposition des règles ; les modernes ont tiré les conséquences de ces principes, ont fortifié les règles et agrandi l'édifice de la science [96].

Les ouvrages sur les connaissances sont nombreux, à cause de la diversité des vues des au-

teurs; ils se divisent, suivant leur importance, en trois classes :

La première comprend les abrégés qui servent à rappeler l'objet important des questions; ils sont utiles à celui qui désire se souvenir des choses, et souvent à quelques commençants doués d'intelligence.

La seconde comprend les compositions simples qui répondent aux abrégés et qui sont utiles pour l'étude.

La troisième comprend les compositions moyennes, pour l'usage du plus grand nombre.

Eu égard à son objet, la composition se divise en sept sortes, comprenant tous les sujets qu'un homme savant ou intelligent peut traiter : tantôt, c'est un sujet dans lequel personne ne l'avait précédé et qu'il invente; tantôt, une chose défectueuse qu'il complète, obscure qu'il éclaircit; un sujet trop long qu'il abrége sans rien réduire du sens; tantôt des choses disséminées qu'il réunit, ou mêlées qu'il coordonne;

c'est aussi une chose où l'auteur s'est trompé et qu'on corrige.

Dans une composition, il est obligatoire de compléter le dessein qui a présidé à la confection du livre, sans le dépasser ni le tronquer, et sans employer des expressions étranges, sauf dans les énigmes.

Il faut que la composition soit conduite en ayant égard au degré de compréhension des contemporains, et mise au niveau de leur esprit; lorsque les esprits sont perspicaces, l'abrégé leur tient lieu du développé, et ils se passent de la clarté, parce qu'ils peuvent eux-mêmes rendre lumineux le point obscur. Tout en tenant compte de l'état des esprits, il faut de rigueur leur découvrir et expliquer les choses avec un grand soin.

L'habitude des auteurs est de mentionner au commencement de leurs livres ce qu'ils appellent les choses principales : telles que le but et l'intention de la composition ; les choses utiles vers lesquelles l'étudiant ou l'examinateur de

l'ouvrage doit diriger son attention ; le titre qui indique l'objet à expliquer plus loin ; enfin, le nom de l'auteur pour qu'on apprécie sa valeur dans la science.

Il y a diverses classes d'auteurs : les uns exercent dans la science un empire souverain, leur instruction est complète, leur entendement perçant. La perfection de leur composition vient de la force de leur esprit, de la pénétration de leur pensée et de la droiture de leur intention ; d'autres ont une intelligence vive et l'expression facile ; ils ont lu les livres, et en ont extrait les perles qu'ils ont réussi à bien enfiler. Ces auteurs sont utiles aux commençants et aux esprits moyens; d'autres composent et rassemblent pour leur propre satisfaction et non pour l'utilité des autres. Cela n'est pas défendu ; mais il est nécessaire que chaque auteur, lorsqu'il a fini sa composition, ne la laisse pas publier ni échapper de ses mains avant de l'avoir perfectionnée, mise soigneusement en ordre et relue attentivement. Il y a des personnes qui disent que

l'homme, dans l'opulence, étant exempt des malheurs de l'espèce humaine, ne composera pas de livre, ni ne fera de vers [97]. On dit aussi : *qui compose, s'expose,* c'est-à-dire qu'il tend le cou à la louange ou au blâme. S'il réussit, il se concilie les cœurs qui vont vers lui ; s'il échoue, il sert de cible, et s'expose à être lapidé et injurié.

Lorsque le savant veut composer un livre dans une autre langue que la sienne, et avec une autre écriture que celle dont il a pris l'habitude en naissant, il rencontre les plus grandes difficultés. Certes, je m'étonne, et mon admiration est sans bornes, en voyant l'habileté des savants de France en cette matière. Dieu les a singulièrement doués de pénétration et d'intelligence ; car les recherches relatives aux sciences n'ont lieu qu'à l'aide du sens des mots, et ce sens, il faut absolument le ravir par la connaissance des indications que fournissent les mots et les lettres. Lorsque l'on a parfaitement acquis la connaissance de la voie par où

le sens des mots entre dans l'esprit, le voile tombe entre ce sens et l'intelligence qui doit le saisir. Ce rapport du sens avec les mots et les lettres, est le même dans toutes les langues. Il est reconnu que la langue est pour l'organe de la voix ce que l'écriture est pour la main. Or, lorsque déjà l'organe de la voix est habitué à parler une langue étrangère à l'arabe, et que la main est faite à une autre écriture, on devient impuissant à la fois et dans la langue et dans l'écriture arabes. Lorsque l'habitude de pratiquer un art est déjà ancienne, il est rare que l'on puisse s'exercer avec succès dans un autre ; à moins que la difficulté de parler ne soit pas enracinée, par exemple, comme chez les enfants des fils des Arabes et des autres nations.

Au commencement de l'islamisme, les savants de la nation musulmane ne s'occupaient pas de composition ; ils suivaient le chemin tracé par les premiers Arabes et se bornaient à retenir par cœur ; ils disaient : « Si nous écrivions,

nous nous occuperions d'écriture et nous délaisserions la mémoire ; or, un accident pourrait faire perdre le livre, et la science périrait avec lui. » Ils disaient aussi : « On peut ajouter au livre, y retrancher, y introduire des changements, tandis que ce qu'on retient par cœur est immuable. »

A ce sujet, on raconte cette anecdote du temps du kalife Abbasside El-Mamoun :

Un juif vint, un jour, se plaindre à lui d'une injustice dont il avait été l'objet. Pendant qu'il parlait, El-Mamoun, étonné de son éloquence, de sa facilité d'élocution, de sa force d'âme, de la grâce de son esprit et de son amabilité, lui proposa de se faire musulman ; le juif refusa. Deux ans après, il revint, converti à l'islamisme, chez El-Mamoun, qui lui demanda la cause de sa conversion.

Lorsque je sortis de chez toi, lui répondit-il, je me dis en moi-même : Expérimente les diverses religions ; je pris une bible et j'en fis un certain nombre de copies dans lesquelles j'inter-

vertis quelques mots et en supprimai d'autres. J'apportai ces copies à l'assemblée des docteurs juifs, qui se jetèrent à l'envi sur les copies et me les achetèrent. Ensuite je pris l'Évangile, j'y fis les mêmes modifications que j'avais faites à la Bible, et j'apportai les copies à l'assemblée des prêtres ; ils s'empressèrent de prendre mes copies et de les acheter. Enfin, je pris le Korân, et je fis pour ce livre ce que j'avais fait pour la Bible et l'Évangile, et j'apportai les copies à la réunion des Oulamas. Tous ceux qui les examinèrent de face et de profil et qui les vérifièrent dirent : « Ce ne sont pas là des Korâns, » et ils les rejetèrent. Je sus ainsi que les livres révélés admettaient tous le changement d'une chose pour une autre, à l'exception du Korân, qui est retenu par la mémoire des fidèles. Voilà pourquoi je me suis fait musulman. »

Lorsque l'islamisme se répandit, que son empire se fut étendu et que les dissensions se produisirent, on commença à faire un recueil des

traditions du Prophète et des règles de la loi divine ; on s'occupa à examiner, à chercher des indications, à approfondir le sens caché de la loi, à simplifier les règles et les principes, à mettre en ordre les utilités et les jugements reconnus vrais. Ce fut une affaire importante. De plus, le *Sanad* (la référence à une autorité) est, aux yeux des Oulamas, dans la pratique, une condition de l'authenticité du contenu des livres et des arguments qu'on y puise. Le *Sanad* consiste en ce que l'auteur, en cédant son livre à un autre, lui dit : « Je te permets de l'enseigner oralement de ma part ; » ou bien celui qui l'a reçu de l'auteur le cède à un autre avec cette même prescription. Il en est ainsi dans toute science. Un livre où manque ce *Sanad* n'est pas digne d'attention, lors même qu'il serait plein de science. Il n'est bon d'attribuer le contenu d'un livre à un auteur, qu'avec la condition du *Sanad* (qui en atteste l'authenticité). Voilà ce qui particularise les Oulamas et la loi de l'Islam.

Les traditions orales (*hadit*) du Prophète de Dieu furent transmises par les *Odouls* [98], qui les confièrent à d'autres, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'elles parvinrent à El-Bok'âri [99], par exemple, qui est un des *Odouls*. Puis, Bok'âri composa son livre, et quatre-vingt-dix mille *Odouls* le transmirent de sa part. C'est ainsi qu'il se répandit dans l'Orient et dans l'Occident jusqu'à nous, au moyen du *Sanad*.

Les sciences des anciens et des philosophes furent délaissées au commencement de l'islamisme jusqu'à la dynastie des Abbassides. Le premier Abbasside qui y prit intérêt fut Abou-Djàfar El-Mançour, qui était à la tête de la science de la philosophie et de l'astronomie. Puis, lorsque El-Mamoun, fils d'Er-Râchid, monta au kalifat, il compléta ce que son aïeul avait commencé, et sa haute sollicitude fit sortir la science de ses mines. Il envoya des ambassadeurs auprès des rois grecs et leur fit demander les livres des philosophes. Ils lui en-

voyèrent les livres de Platon, d'Aristote, d'Hippocrate, de Galien, d'Euclide, de Ptolémée et d'autres. Il confia ces livres à l'habileté des savants qui les traduisirent avec un très-grand soin. Ensuite, il obligea les Arabes à les lire et les excita à les apprendre [100]. En interdisant ces livres au commencement de l'Islâm, on avait l'intention de fixer les règles de la loi divine et de faire prendre racine aux vrais articles de la foi. Les livres grecs furent donc introduits, quoique en général la philosophie, l'astronomie et la géométrie ne se rattachent pas aux observances de la religion.

Lorsque les sciences des nations furent transmises par la traduction et que les musulmans se trouvèrent en possession de ces connaissances, ils les ajoutèrent aux leurs, et ces livres, qui, dans la langue étrangère, étaient oubliés, restèrent chez eux ; toutes les sciences se trouvèrent ainsi dans la langue arabe. Ceux qui s'en occupèrent furent obligés de connaître, outre les autres langues, les significations des mots

et des lettres écrites dans leur propre langue, parce que ces significations s'étaient effacées, et l'usage en était perdu.

CHAPITRE II.

DES DIVERS PEUPLES.

Les hommes se divisent en deux classes : ceux qui se sont adonnés aux sciences et qui ont brillé par la variété de leurs connaissances : ce sont les créatures élues de Dieu ; et ceux qui y ont donné un soin qui ne mérite pas qu'on en parle.

Les premiers sont les *Indiens*, les *Perses*, les *Grecs*, les *Romains*, les *Francs*, les *Arabes*,

les *Hébreux,* les *Égyptiens;* les seconds forment le restant des autres peuples.

Indiens.

Quoique les peuples de l'Inde appartiennent au premier degré de la race nègre, Dieu les a soustraits à la mauvaise nature des noirs et les a mis au-dessus de beaucoup de blancs ; ce sont des hommes à vues supérieures et d'un jugement grave ; ils possèdent la certitude dans la science des nombres, de la géométrie, de la médecine, de l'astronomie et de la physique. Parmi eux se trouvent les Brahmes, petite fraction dont la croyance n'admet pas la prophétie et interdit de tuer les animaux, de s'en nourrir ; ceci explique la faiblesse de leur constitution et de leur vitalité ; car la vigueur tient au tempérament, et la préparation d'aliments divers doit être regardée comme une chose bonne plutôt que mauvaise.

La plus grande partie des Indiens sont Sabéens ; ils adorent les anges et les étoiles ; ils n'admettent pas non plus la prophétie ; ils honorent les astres et leurs évolutions sur lesquelles ils ont des opinions particulières. Leurs livres célèbres sont : le Traité d'*Essend handaï dahr eddâhir*, le Traité d'*El-Ardjhir* et le Traité d'*El-Arkand* [101]. Ils ont sur le calcul, la nature, la musique, de nombreux ouvrages. Parmi les livres des philosophes indiens se trouve *Calila et Dimna* [102], qui contient des préceptes en forme d'apologues et atteste la perfection d'esprit de son auteur. Ce livre fut traduit de l'indien en persan du temps d'Anouchirwân, le roi juste, qui aimait la science et les savants. Du persan il fut traduit en arabe, au temps du calife abbasside El-Mançour, par Ibn-El-Mokaffa, savant renommé [103].

Il suffirait aux Indiens, pour titre de gloire, d'avoir inventé le jeu d'échecs, qui a marché dans le monde comme le soleil. Les hommes rendent hommage à l'esprit de ceux qui le

jouent bien : que diraient-ils de l'esprit de l'inventeur ? Le nom de ce dernier est Sassah, fils de Dâhir [104], et le roi pour lequel il l'inventa est Chahram [105]. Ce fut pour Ardechir, fils de Bâbek, premier roi sassanide, que le *Nard* fut inventé ; les Persans s'enorgueillirent de cette découverte. Lorsque Sassah, fils de Dâhir, inventa le jeu d'échecs, les philosophes de cette époque prononcèrent sa suprématie sur le *Nard*. Lorsqu'il le présenta au roi Chahram, celui-ci en fut émerveillé et en témoigna une grande joie. Il dit à Sassah :

— Demande-moi les richesses que tu voudras.

— Je demande, lui répondit-il, que tu mettes un grain de blé dans la première case du damier, et que tu ne cesses de doubler jusqu'à ce que tu arrives à la dernière ; tu me donneras cette quantité de blé ainsi calculée.

Le roi trouva cette demande insignifiante ; il la lui refusa comme étant une récompense mesquine de la part d'un roi, et il lui offrit des tré-

sors. Mais Sassah, refusant ses offres, lui dit : Je ne veux que cela, il lui tendait un piége. Enfin le roi lui accorda sa demande. Mais lorsqu'on dit aux scribes : Comptez-lui ce qu'il demande, ils répondirent : Nous n'avons pas de blé en quantité suffisante ni qui en approche. Le roi, instruit de cette réponse, ne voulut pas y croire; il fit venir les chefs du *Diwân* [106] qui lui dirent : lors même que nous réunirions tout le blé du monde, il n'atteindrait pas le total demandé. Appelés à s'expliquer, ils s'assirent devant le roi, lui firent le compte, et la vérité lui apparut.

— Ta demande, dit-il à Sassah, est encore plus étonnante que ton invention.

Celui qui examine avec attention le jeu d'échecs, qui étudie les mouvements de ses pièces et qui réfléchit à la forme de son invention, au travail sérieux qu'il nécessite, découvre facilement que c'est là un secret du destin. C'est que l'inventeur s'est montré philosophe dans ce qu'il a disposé, établi, décidé et accompli; sa

science a devancé celle des autres ; son invention a répandu son génie dans le monde ; aucun associé ne participe à sa découverte ; le jeu de tout joueur remonte à lui comme à son législateur : si le joueur triomphe, c'est par son effort propre ; s'il est vaincu, c'est par sa négligence ; et quoique l'issue de la lutte dépende de l'application des deux joueurs, de leur réflexion, de la combinaison de leurs plans, des moyens employés, ils ne s'écartent pas néanmoins des décisions, des dispositions et des lois que l'inventeur a fixées. Ce sont deux hommes forcés de jouer, mais qui ont leur libre arbitre, qui ont le choix du jeu, mais sont contraints de jouer. Cet inventeur a découvert un des profonds secrets de Dieu ; il a su que l'homme était gagnant ou perdant, et que Dieu n'opprime pas un *mitkâl* d'atome [107] ; les hommes seuls oppriment. Dieu a voulu que les hommes agissent librement ; il ne les a pas forcés ; car s'il leur imposait une défense, ils ne pourraient la violer. De même l'inventeur du jeu d'échecs a voulu que

les joueurs fussent libres dans leur jeu; il ne les force pas [108]. Celui qui fait bien, c'est à son profit; et celui qui fait mal, c'est à sa perte. Aucun joueur ne s'écarte des dispositions que l'inventeur a prises dans l'arrangement des cases, des pièces, la fixation de leur nombre et leur déplacement. Si l'inventeur avait voulu autre chose, le joueur n'aurait pu s'y opposer. Comprends bien ceci : le jeu d'échecs représente deux lois et constitue deux sciences; il fait naître le dessein, accroît l'esprit, distrait de la préoccupation, révèle les caractères, représente la guerre, manifeste le degré de jouissance que le succès donne au joueur sur son partenaire, la victoire sur l'ennemi, et le degré d'amertume et de honte que donne la défaite. Le grand jeu d'échecs est composé, comme pièces additionnelles, de deux chameaux, deux girafes, deux sentinelles avancées, deux machines de guerre et un vizir [109].

Perses.

La Perse est l'une des nations les plus anciennes du monde et les plus puissantes. Le nom de son fondateur est en arabe *Fârés*, en grec *Irchrour*, en persan *Irichres* [110]. Elle eut deux dynasties importantes et d'une longue durée.

La première *El-Keyya* (Keyyaniens); il y en a qui disent seulement *Keyya*, parce qu'ils appelaient leur roi Keï (mot qui veut dire *pureté*), c'est-à-dire purifié, lié aux choses spirituelles [111]. Il apparaît par l'histoire que le commencement de cette dynastie et celui de la dynastie des Tobbas, rois des Arabes de H'imiar, datent de la même époque [112]. C'est cette grande dynastie que subjugua le Grec Alexandre.

La seconde *Es-Sassanyya* (Sassanides) fut contemporaine de l'empire romain en Syrie; c'est cette dynastie que subjuguèrent les musulmans.

Les Perses furent dans le principe monothéistes, d'après la religion de Noé, jusqu'au temps de Tahmourt qui, le premier, dressa les chevaux et les monta ; qui adopta la croyance des Sabéens, et força les Perses à l'imiter. Ils restèrent dans cette religion environ mille ans, puis adoptèrent celle des mages à l'apparition de Zoroastre, au temps de Iastaçaf [113], un de leurs rois. Zoroastre vint auprès de ce roi lui exposer sa religion ; celui-ci en fut émerveillé ; il excita ses peuples à la suivre, et fit périr ceux qui s'y refusèrent. Zoroastre apporta un livre qu'il prétendit avoir été révélé ; il contenait douze mille volumes ; il l'appela *Bestah ;* il embrasse soixante lettres de l'alphabet. Zoroastre en fit un commentaire qu'il appela *Zend ;* ayant donné ensuite une explication du commentaire, il l'appela *Zendah.* C'est de ce mot que les Arabes ont fait *Zendik* [114]. Il invoquait deux dieux : *Iazdan* et *Ahriman* [115], c'est-à-dire la lumière et l'obscurité ; il adorait le feu. Ce livre avait trois divisions :

La première était consacrée à l'histoire des anciennes nations ;

La seconde, aux événements futurs;

La troisième, aux lois et prescriptions divines.

Zoroastre renouvela les temples du Feu qu'avait détruits Minoutchehr [116], un de leurs rois, et institua deux fêtes : le *Nirouz,* dans la saison d'été, et le *Mahardjân*, dans la saison d'automne.

Lorsque Alexandre subjugua la Perse ancienne, il brûla ces livres, et les Perses restèrent ainsi jusqu'au temps de Sâbour, fils d'Ardechir. Puis, après le Messie, parut Manès le philosophe [117]. Manès disait : Le monde existe par deux choses : la lumière créatrice du bien et l'obscurité créatrice du mal. Sâbour le suivit quelque temps dans cette croyance, puis il revint à la religion des Mages, qui était celle de ses pères.

Du temps de Kobâd, un des rois de Perse, apparut Mazdak [118], qui proclamait la communauté des biens ; il disait qu'aucun homme

n'avait une chose en propriété, qu'il ne devait pas en interdire l'usage à un autre, que tout venait de Dieu, et qu'aucun objet n'était affecté particulièrement à quelqu'un.

Du temps de Parwiz, les troupes de Perse arrivèrent à Jérusalem [119] et s'emparèrent de son évêque et de ceux qui étaient avec lui. Les soldats leur ayant demandé le bois de la Croix, ils le sortirent de l'endroit où il était enfoui et l'envoyèrent à Parwiz. Du temps de Bourân, fille de Parwiz, le bois de la Croix fut rendu à *Djâtalik, roi des Grecs* [120].

La nation persanne est la nation située au point le plus central de cette terre habitée. Les Persans étudient avec soin la médecine et les lois des astres ; ils ont des vues et des doctrines particulières sur leurs mouvements ; les savants reconnaissent que l'opinion la plus exacte sur leurs évolutions est celle des Persans [121]. Parmi eux, on trouve l'inventeur du *Nard,* jeu dont il fit des emblèmes pour le monde et ses habitants. Ainsi il établit dans la table (damier) douze

cases, nombre des mois de l'année; trente pièces, nombre des jours de chaque mois; et il a pris les dés [122] pour symboliser le destin et son inconstance à l'égard des hommes.

Grecs.

Les Grecs forment une nation importante; ils rapportent leur origine à Ioukân qui, dans la Bible, est fils de Japhet, propre fils de Noé. Son nom dans la Bible est Iafân avec un *fâ*, qui se rapproche du *waou;* les Arabes ont arabisé ce nom en *Iounân;* leur pays est la Romélie, l'Anatolie et le Karmân. Leurs frères sont les Latins, qui demeurent près d'eux. Des Grecs sort Alexandre, vainqueur des rois; on dit qu'il en subjugua trente-cinq.

La Grèce a produit aussi des philosophes célèbres, comme Aristote, qui fut le maître

d'Alexandre. Il habitait la ville d'Aça. Ce fut le grand philosophe, sans rival, parmi les philosophes du Kalifat [123]; il apprit la philosophie du Grec Platon, qui enseignait en marchant sous les portiques qui l'ombrageaient contre la chaleur du soleil. De là ses élèves prirent le nom de péripatéticiens. Platon apprit de Socrate que le peuple tua, parce qu'il voulait empêcher les hommes d'adorer les idoles [124]. Socrate avait appris la philosophie de Pythagore, qui était, dit-on, l'élève de Thalès, philosophe de Milet, instruit par Lokmân, le sage célèbre. Parmi les philosophes grecs sont Démocrite, Anaxagore et Aristote qui traduisit les livres d'Hermès le Trismégiste de la langue égyptienne en grec et expliqua les sciences, la philosophie et les talismans qu'ils contenaient. Le livre d'*El-Icht'mât'is* contient la conquête des villes et des forteresses [125], au moyen des décrets et des talismans, parmi lesquels il y en a qui font descendre la pluie et attirent les eaux Le livre d'*El-Icht'irt'âch* traite des expé-

riences sur la marche de la lune dans les stations et les conjonctions [126]. D'autres livres ont pour objet les utilités et les propriétés des membres des animaux, des pierres, des arbres et des plantes.

On trouve, parmi les Grecs, Empédocle, qui vivait du temps de David le prophète [127]. Les savants de la Grèce s'appelaient philosophes métaphysiciens ; le sens de *féïla*, dans leur langue, c'est *ami;* celui de *çouf* est *science*, et le sens de *feïlaçouf*, c'est *ami de la science.*

Ils ont des ouvrages sur les diverses sciences ; la perfection de leurs œuvres les place au plus haut rang parmi les hommes. Ils font dériver la philosophie des sciences physiques, logiques et naturelles ; toutes les sciences rationnelles leur ont été empruntées ; ils en sont les fondateurs.

Sous le règne du Grec *Faldifach* se fit la traduction correcte de la Bible de l'hébreu en langue grecque et latine. Il y en a qui disent que ce fut sous le règne de *Feïlâfâdous* (c'est-à-dire,

ami de son frère) [128] que se fit la traduction de la Bible et des livres des Prophètes du syriaque en grec.

La langue des anciens Grecs s'appelait *El-Agrikia* (la grecque); c'est une des langues les plus vastes. La langue des modernes s'appelle latine; car les Grecs sont composés de deux peuples : les Latins et les *Agrikiens* (Grecs proprement dits) [129].

Romains.

Les Romains sont *El-Ketim* les latins [130]; ils sont frères de Iounân (des Grecs) et rapportent leur origine à Jâphet, fils d'Aldjân, fils de Noé; leur pays s'étend des régions proches du golfe de Constantinople jusqu'au pays des Francs. Le royaume de cette nation est ancien; le premier de leurs rois fut *Lalkach*, fils de *Chatrach*, fils d'*Ioub* [131]; il régnait à la fin du qua-

trième mille, en comptant depuis le commencement du Kalifat. Ensuite la royauté passa à son fils et à ses petits-fils, Romulus et Rémus. Ce furent eux qui tracèrent les fondations de Rome quatre mille cinq cents ans avant le commencement du Kalifat [132]. Cette ville reçut le nom de son fondateur, et ses habitants s'appelèrent Romains. Les Romains restèrent Sabéens jusqu'à l'époque où Constantin le Victorieux établit la religion du Messie et les força à l'embrasser; ils se soumirent à lui. La religion du Messie ne cessa de se fortifier et toutes les nations voisines des Romains l'adoptèrent.

Parmi eux se trouvaient des sages, des savants dans les diverses philosophies. Beaucoup de personnes disent que les philosophes les plus célèbres sont Romains, la vérité est qu'ils sont Grecs. Mais, à cause de leur voisinage, les deux nations se confondirent et leur histoire se mêla. Ces deux peuples sont célèbres par leur étude constante de la philosophie, mais les Grecs l'emportent et leur supériorité n'est pas con-

testée. Leur langue est différente de la langue de Iounân. Il y en a qui disent que la langue de *Iounân* est la grecque, et la langue des Romains la latine. Ils ont une écriture appelée *Es-sâmia* [133] dans l'ancien temps ; elle n'a pas d'égale. Une seule lettre embrasse de nombreux sens et remplace un certain nombre de mots. Galien dit dans un de ses livres : « J'étais dans une réunion publique et je parlais sur l'anatomie en employant un langage développé. Quelques jours après un de mes amis me rencontra et me dit : Un tel retient tes paroles dans ton cours, tu as parlé de telle et telle manière ; et il me répéta mes paroles. Je lui dis : D'où sais-tu cela ?

— Je connais une écriture qui devance la parole en écrivant. Les nobles s'en servent ; il n'est pas permis aux autres hommes d'en faire usage [134].

Francs.

Les Francs viennent de Japhet, fils de Noé [135]. Japhet engendra sept fils, parmi lesquels était Rabiàât dont les Francs tirent leur origine, comme il est dit dans la Bible. On les appelle Français et le premier corps de nation de ce pays est la France. (*Afrans* avec *fatha* sur le *hamza*, *sokoun* sur le *fâ*, *fath'a* sur le *râ*, *sokoun* sur le *noun*, et un *sin* sans point.) On dit aussi *Afrank* sur la forme *Afrans*, et il semble que *Afrans* ait été arabisé de *Afrank*, on dit aussi *Afrandj* : le *Kâf* sans points, le *Kâf* et le *Djim* s'emploient l'un pour l'autre dans la langue arabe.

On appelle leur roi *El-Frânçis*, et leur pays s'étend au nord sur le bord de la mer romaine (Méditérannée) et au sud vers la pénin-

sule ibérique dans l'Occident ; entre l'Espagne et la France il y a des montagnes âpres, avec des sentiers étroits, et qu'on appelle *El-bort* [136]; les habitants de ces montagnes sont les *Djelâlika* [137], ramifications des Francs. El-Frânçis s'était emparé, parmi les îles de la mer, de la Sicile, de Chypre, de Crète, de Gênes, de Rome et d'une partie de l'Espagne jusqu'à Barcelone [138]. Les Francs s'étaient emparés aussi de l'Ifrikia et étaient descendus dans ses grandes villes entre autres : Soubaït'alah [139], Djelloula [140], Bâr'âia, Lambesa [141] et d'autres; ils en avaient vaincu les habitants qui étaient Berbères ; ceux-ci leur apportaient le tribut et s'unissaient à eux dans leurs guerres. Les Grecs (*Roum*) n'avaient aucun pouvoir dans le pays [142] et ceux qui étaient en Ifrikia faisaient partie des soldats francs et de leurs troupes. Ils s'étaient emparés de ce qui est entre Tanger et Tripoli de Barbarie. Parmi les Francs était le roi Djirdjir, que les Arabes tuèrent au commencement de leur entrée en Ifrikia, année 27 de l'Hégire (647 J.-C.) [143].

La capitale de son royaume était Soubaït'alah, qui est en face de Kaïrouân à une distance de deux jours [144].

Les Francs payaient tribut à Héraclius, roi de Constantinople, pendant que les Grecs dominaient de tous les côtés les nations voisines ; mais arriva le roi Djirdjir qui refusa l'obéissance due aux Grecs et frappa des dirhems et des dinârs à son effigie. Lorsque les Arabes envahirent l'Ifrikia et tuèrent le roi Djirdjir [145], les Berbères passèrent aux Francs et s'unirent à eux pour combattre les Arabes. La guerre ne cessa entre eux et avec des chances diverses, qu'en l'année 84 de l'Hégire, dans laquelle les Berbères et les Francs furent mis en fuite ; alors cessa leur alliance. Ceux des Francs qui se trouvaient près de la mer s'embarquèrent pour l'Espagne, la Sicile, et la Sardaigne dont tous les habitants sont composés des Francs qui étaient en Ifrikia. Ceux qui étaient éloignés de la mer se mêlèrent aux Berbères et s'incorporèrent à leur nation. Dans les montagnes de l'Aurès il y a beaucoup de

Francs. Celui qui examine maintenant les habitants de ces montagnes peut distinguer les Berbères des Francs.

Les Francs furent molestés dans leur guerre avec les Arabes dans l'Espagne et les îles, du temps d'Abdérame l'Envahisseur, l'Omeyyade, et de ses fils ; et en Ifrikia du temps d'Obeid-Allah, le chiyte, et de ses fils. Ils s'emparèrent des îles de la mer Romaine, jusqu'à l'époque où le vent des deux dynasties s'affaiblit et où l'empire des Arabes fléchit. Les Francs se remirent en possession des pays que les Arabes leur avaient pris, et leur puissance s'accrut [146]. Aucun roi arabe ou étranger ne put les approcher ; les nations se soumirent à eux, et les sciences et les connaissances s'établirent dans leur pays. Ils brûlèrent du désir d'acquérir tous les genres de mérites. Dans ce temps il n'est plus fait mention des Grecs et des Romains. Les habitants de la France sont devenus un modèle pour tous dans les sciences et les connaissances, surtout dans la période de 60 ans qui vient

après les 1200 ans de l'Hégire [147]. Ils ont réuni les sciences de toutes les nations, des Arabes et des Étrangers, au point qu'on peut dire d'eux : *Tout le gibier est dans le ventre de l'onagre* [148].

Dieu a mis le comble à la faveur dont il a gratifié les Français en leur accordant le règne d'un roi juste, le plus élevé des rois par sa préoccupation des grandes choses. Sa renommée est la plus étendue, son bras le plus fort, son épée la plus longue; il est le plus clément pour les serviteurs de Dieu, et celui qui, parmi les Arabes et les non Arabes, aime le plus les hommes. Ce que dit le poëte ne peut s'appliquer qu'à lui :

« On ne peut contredire Dieu d'avoir réuni le monde
« dans la main d'un seul homme [149]. »

Ce roi victorieux, aidé de Dieu, c'est Napoléon III, qui a réuni les Français alors qu'ils étaient dispersés, les a ressuscités, alors qu'ils

étaient presque au nombre des morts ; a lié leur corde coupée; les a fait dormir sur le berceau de la confiance, quand l'inimitié avait chassé le repos de leurs demeures, et participer à la renommée, quoiqu'ils ne fussent pas sans célébrité; mais aux yeux des hommes intelligents, il y a des degrés de célébrité! Ils ont gagné pendant un jour, ce que sous un autre roi ils n'ont pas gagné dans une année. Sa grande libéralité s'est répandue sur les hommes ; mais les bourses seules peuvent remercier d'un bienfait. Nous demandons à Dieu, et nous l'espérons, qu'il le fasse participer au bien de ce monde et de l'autre et qu'il jouisse du commencement et de la fin de son œuvre.

Arabes.

Les Arabes viennent de Sâm, fils de Noé; c'est

la nation nomade; ce sont les hommes qui se servent de tentes pour leur habitation, de chevaux pour leur monture, et de troupeaux pour le commerce. Les bestiaux constituent leurs richesses; ils se nourrissent de leur lait, font des vêtements et des meubles de leurs peaux et de leur poil, et leur font porter les fardeaux. Ils tirent la richesse, la plupart du temps, de la chasse, du vol dans les chemins et des incursions chez les nations qui les avoisinent.

Ils habitent les pays situés entre l'Océan, depuis le Magreb jusqu'aux dernières limites de l'Yémen, et de l'Inde dans l'Orient, et les pays comme l'Égypte, les déserts de Barka, l'Ifrikia, Ez-Zâb, le Magreb-el-Akça et Es-Sous, pays occupés par ceux qui émigrèrent. Ils laissèrent de grandes dynasties et des antiquités imposantes. Leur empire arriva jusqu'à Tanger dans l'Occident. Au temps de l'ignorance (avant l'islamisme), il s'étendit jusqu'à Samarkand. Dans ce temps, il y avait diverses croyances religieuses : les uns reconnaissaient le créa-

teur et niaient la révélation, d'autres adoraient les idoles, ceux-ci les anges. Parmi eux quelques-uns avaient une tendance au judaïsme, d'autres au christianisme, d'autres au sabéisme. Il y avait chez eux des restes de la religion d'Ismaïl , fils d'Abraham, l'ami de Dieu. Ils ne cohabitaient ni avec leurs mères, ni avec leurs filles, ni avec leurs sœurs [150]. Ils ne contractaient pas mariage entre frère et sœur. Ils voilaient leur demeure ; ils se lavaient de la pollution ; ils avaient l'habitude de se gargariser, de renifler l'eau, de se servir de cure-dent, de faire des ablutions, d'épiler l'aisselle, de raser le pubis, de se circoncire ; ils coupaient la main au voleur ; ils donnaient la *dia* (prix du sang) pour la victime, fixée à cent chameaux ; ils répudiaient leurs femmes, et celle dont le mari était mort gardait le veuvage un an. Leur science était celle des généalogies, des étoiles, de l'interprétation des songes, de la composition des vers et des harangues.

Ce n'est que par les Arabes qu'on connaît l'his-

toire des habitants de l'Orient et de l'Occident. Cela s'explique par la connaissance que les Arabes, habitants de la Mecque, eurent des récits concernant les peuples des deux livres : la Bible et l'Évangile ; ceux qui habitaient El-Hira connurent l'histoire des Persans ; les habitants de la Syrie connurent celle des Romains, des Grecs et des Israélites ; ceux qui habitaient El-Bahreïn connurent celle de l'Inde et du Sind.

Les Arabes mettaient leur gloire à avoir une élocution facile et élégante, à être fidèles à leurs pactes, à honorer les hôtes et à se préoccuper des grandes choses.

On rapporte, d'après Chabib, fils de Chabiba, le trait suivant :

« Pendant que nous étions, dit-il, dans un noble *medjléss* [151], Ibn El-Mokaffa arriva au milieu de nous ; c'était un des nobles de la Perse, un de leurs sages.

— Quelle est la nation la plus intelligente ? nous demanda-t-il.

Nous nous regardâmes les uns les autres et

nous dîmes : Peut-être incline-t-il pour son pays.

Nous répondîmes : Les Persans.

— Non, dit-il, ils ont conquis beaucoup de terres, ont possédé un grand empire, mais ils n'ont rien inventé avec leur esprit.

Nous dîmes alors : Les Grecs ?

— Artistes.

— Les Chinois ?

— Fantaisistes.

— Les Indiens ?

— Philosophes.

— Les gens du Soudan ?

— Les pires créatures de Dieu.

— Les Turcs ?

— Chiens ravisseurs.

— Les K'azars ?

— Troupeaux qui paissent.

— Qui donc ?

— Les Arabes [152].

Nous nous mîmes à rire.

— Je n'ai pas voulu, ajouta-t-il, tomber d'accord avec vous ; mais si je n'ai pas eu le noble

lot d'être né Arabe, il ne m'a pas échappé de savoir que l'Arabe a tissé sans avoir un type; qu'il est supérieur aux autres par sa force et par son application; qu'il est apte à ce qui est facile et difficile; s'il décrit une chose avec son esprit, il sert de modèle; s'il l'a faite, il devient une autorité; ce qu'il veut, il le fait bien et atteint la beauté; il conquiert ce qu'il veut; son esprit fait son élévation, son intrépidité sa gloire, aussi a-t-il acquis la plus haute renommée et la plus grande illustration. »

Lorsque Dieu eut honoré les Arabes en leur envoyant Mahomet, fils d'Abd-Allah, dans les temps où ils possédaient ces belles dispositions et ces vertus glorieuses, ils aspirèrent à l'envi à accroître leur mérite et se précipitèrent vers l'acquisition des sciences et des connaissances dans lesquelles ils atteignirent un degré inconnu aux anciens. Ils laissèrent en très-peu de temps de grands monuments de leurs travaux : fondations de villes, constructions de ponts, ouvertures de canaux. Mouça, fils de Noçaïr, fit arriver la mer

sur un espace de douze milles jusqu'à l'Arsenal [153], à Tunis ; il construisit cent vaisseaux, envahit la Sicile et s'en empara. Amr, fils d'El-Aâçi joignit le Nil à la mer de Kolzoum dans l'espace d'une année et les vaisseaux y naviguèrent. A partir du kalifat d'Omar, fils d'El-K'at't'âb, jusqu'après celui d'Omar, fils d'Abd-el-Aziz, on creusa le canal qui est du côté d'El-Fostât et qu'on appelle canal de l'*Émir des Croyants* [154], et on le poussa jusqu'à Kolzoum. Dans la suite, les préfets le laissèrent perdre ; il fut abandonné et le sable l'encombra ; il fut interrompu et se termina à *Denb Et-Temsâh'* (la queue du crocodile).

Les Arabes furent doués, pour composer dans les diverses sciences, d'une aptitude que personne n'avait eue avant eux, au point qu'ils eurent parmi eux des hommes qui composèrent sur les diverses sciences trois mille ouvrages et plus. On raconte que la bibliothèque d'Égypte sous la dynastie des Obeïdites comptait deux millions six cent mille livres [155]. Certains

ouvrages avaient cent volumes et même jusqu'à trois cents, comme le commentaire d'Er-Râzi et autres [156]. Leur empire s'étendit plus loin qu'aucune nation n'avait fait avant eux, depuis Adam jusqu'à présent. Puis la décadence arriva et Dieu les fit changer comme ils avaient changé la situation des nations. Toute chose qui arrive à son apogée est à sa fin.

« Lorsqu'une chose est terminée, son déclin com-
« mence ; prends garde à la décadence lorsqu'on dit :
« C'est fini. »

Hébreux.

Les Hébreux sont les fils d'Israël, souche des Prophètes ; ils s'occupaient des sciences divines et de la vie des Prophètes, dont leurs Oulamas connaissaient le mieux l'histoire et la succession. Mais ils ne furent pas célèbres dans la science de la philosophie.

Égyptiens.

Les habitants de l'Égypte sont un mélange de nations, mais la plupart sont Coptes. Ce mélange vient du grand nombre de peuples qui se sont succédé dans l'empire d'Égypte, comme les Amâlika (Amalécites), les Grecs, les Romains. Ils tirent leur origine de leur pays même. Dans l'ancien temps ils étaient Sabéens, puis ils devinrent Chrétiens, jusqu'à l'époque de l'Islâm. Leurs anciens s'occupaient des diverses sciences. Parmi eux se trouvait Hermès qui existait avant le Déluge. Après lui vinrent les savants versés dans diverses sortes de philosophie, dans la science des talismans, des miroirs ardents, de l'alchimie. Le siége de la science était la ville de Manouf (Memphis). Lorsque Alexandre bâtit sa ville, il engagea les populations à l'habiter; elle devint le siége de la science et de la philosophie jusqu'à l'invasion de l'Islâm.

Division des races suivant leur position climatérique.

Selon que Dieu l'a établi, et l'on en voit la preuve en passant d'un pays à un autre, la différence des hommes quant à leur esprit, leur nature et leurs connaissances, vient évidemment des diverses situations du soleil dans son mouvement.

Sous ce rapport les hommes sont partagés en trois divisions importantes, qui se subdivisent en sections voisines les unes des autres :

L'une d'elles comprend les hommes qui habitent sous la ligne de l'équateur jusqu'à proximité des lieux qui font face au passage de l'extrémité du Cancer; ce sont les hommes dont l'esprit est le plus faible, la nature la plus sauvage, et qui sont le plus éloignés des connaissances spirituelles et des perfections humaines. Ceux qui habitent plus près, vis-à-vis le passage du Cancer, ont l'esprit mieux fait que ceux qui sont

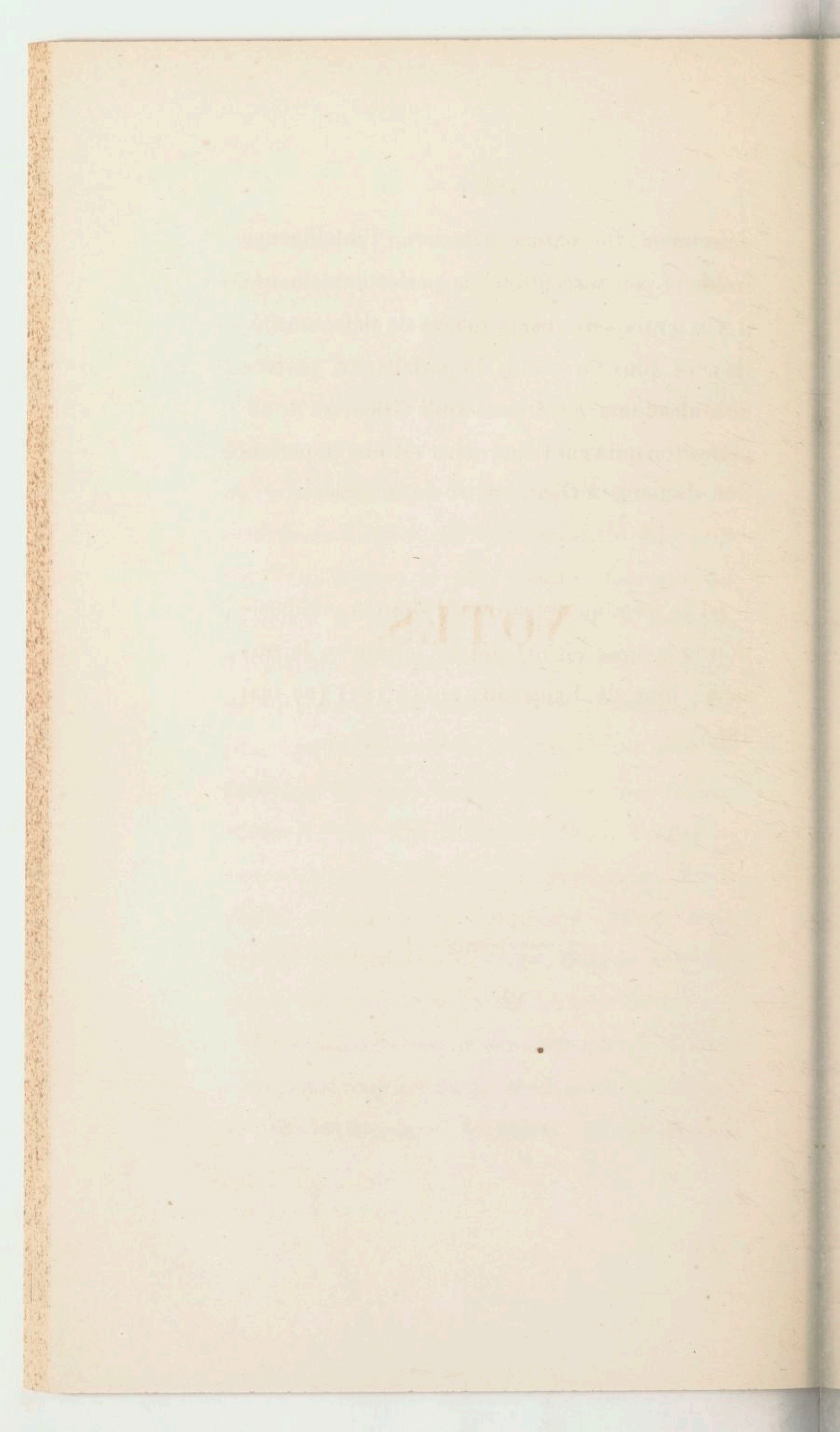
avant eux, leur nature est équilibrée, leur caractère sociable; tels sont les habitants de l'Inde, de l'Yémen, de tout le pays des Arabes et d'une partie du Magreb.

La seconde division comprend ceux qui habitent à l'extrémité du passage du Cancer, vis-à-vis de la Grande-Ourse; ils peuplent le milieu de cette terre habitée; ils ont l'esprit le plus parfait, l'intelligence la plus souple. Tels sont les habitants de l'Irâk, de la Syrie, du K'orassân, d'Ispahân; ils diffèrent entre eux par le degré de perfection. Les plus parfaits en esprit et les plus aptes à recevoir les connaissances sont les habitants du pays connu sous le nom d'*Irân chahr* (Perse). Les habitants de la France se rapprochent d'eux pour la perfection, étant placés au milieu du cinquième climat; ainsi que les habitants de l'Espagne dont le pays fait partie du cinquième et du sixième climat.

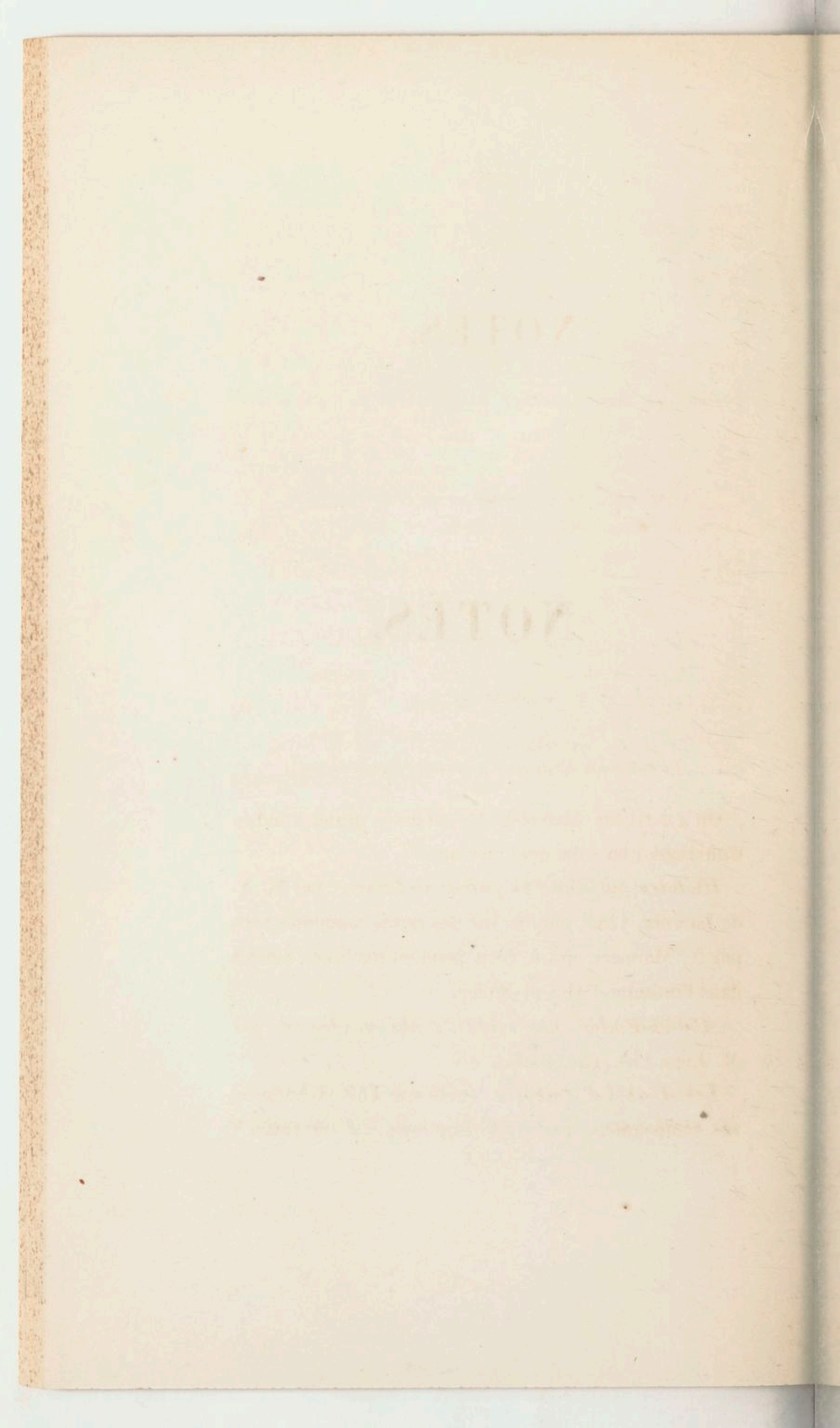
La troisième division des habitants de la terre comprend ceux qui habitent vis-à-vis de l'Ourse: ce sont les Russes et les Slaves. Ils ont l'esprit

défectueux, la nature grossière, l'intelligence froide et peu susceptible de perfectionnement; il y a entre eux divers degrés de défectuosité. Ils sont plus ou moins imparfaits. La perfection absolue n'appartient qu'à Dieu, et toute perfection qui veut l'approcher est une imperfection. Louange à Dieu, maître des mondes!

Ici se termine notre travail dont la composition et la mise au net ont été terminées le onzième jour de Ramadan, année 1271 (27 mai 1855).



NOTES.



NOTES.

NOTE 1.

De nombreux écrits nous y ont initié (Introduction).

On a écrit sur Abd-el-Kâder un assez grand nombre d'ouvrages ; en voici quelques-uns :

Histoire politique et privée de l'Émir, par M. A. de Lacroix, 1845, publiée sur des notes communiquées par N. Manucci, qui a vécu pendant quelques années dans l'intimité d'Abd-el-Kâder.

Abd-el-Kâder, nos soldats, nos généraux, par M. Léon Plée, chez Barba.

Les Arabes d'Amboise, étude sur Abd-el-Kâder et ses compagnons, par M. A. Duplessis. (*Voir* tome V

des Mémoires de la Société des sciences et belles-lettres de Blois.)

Napoléon III et Abd-el-Kâder, par M. le comte Eugène de Civry, 1853.

La Vie arabe, de M. Félix Mornand, 1856, p. 299 et suivantes. Cet écrivain, en visitant l'Émir au château d'Amboise, a vu deux manuscrits d'Abd-el-Kâder : *Son Autobiographie* et un autre intitulé : *De la fidélité des Musulmans à observer leurs serments d'alliance ou autres.*

Abd-el-Kâder au château d'Amboise, par Mgr Dupuch, ancien évêque d'Alger. In-8° de 150 pages.

Abd-el-Kâder, ou trois années de captivité au milieu des peuplades de l'Afrique, traduit de l'allemand par M. Louis de L..., et suivi d'un aperçu sur l'histoire de l'Algérie, Maroc et Tunis. Un fort vol. gr. in-18 angl. avec grav. et cartes.

Texte arabe comprenant : les *Règlements constitutifs* des troupes régulières de l'Émir, son *Code militaire* et quelques *Poésies*, autographiés à Alger, en 1848, chez Bastide. Une traduction de ce texte a été insérée dans le *Spectateur militaire* et dans la *Revue d'Orient* (n° d'août 1844), par A. H... L'écriture arabe de ce texte est très-négligée et les vers sont en grande partie illisibles.

Ces diverses publications renferment des détails fort intéressants sur Abd-el-Kâder. Je me suis servi de ces

ouvrages, en particulier de celui de M. A. de Lacroix, et de renseignements recueillis en Algérie, pour faire, en raccourci, une biographie de l'Émir.

Abd-el-Kâder naquit en 1807, dans la plaine d'Er'ris, située dans la province d'Oran, à quatre lieues environ de Maskara. Son père, Mah'i ed-Din, marabout de la tribu des Hâchem, se faisait aimer de sa tribu par sa piété, sa justice et sa générosité. Il avait acquis une grande influence sur les tribus arabes. Sa femme, Lella Zohra, était belle, d'une grande piété et instruite; c'était peut-être de toutes les tribus de cette partie de l'Afrique la seule femme qui sût lire et écrire. Mah'i ed-Din, doué lui-même d'une puissante intelligence, désirait ardemment avoir un fils qui fût le reflet de sa mère. Ce vœu fut exaucé. Lella Zohra mit au monde un enfant mâle qui reçut le nom d'Abd-el-Kâder, c'est-à-dire : *serviteur du puissant.*

Sa première enfance fut faible et languissante ; son organisation, naturellement débile, avait besoin d'être trempée dans la virilité de son âme. Son père, qui avait remarqué en lui le germe de ses grandes qualités, fit sa première éducation, lui apprit à lire, à écrire et à prier Dieu. Le Korân fut le livre où il commença à épeler, et, comme la plupart des Arabes lettrés, il l'apprit par cœur. Mah'i ed-Din confia le soin de continuer l'éducation de son fils à l'un des Arabes les plus érudits de la

province, Ah'med ben Tahar, kâdi d'Arzew. Abd-el-Kâder acquit en peu d'années des connaissances étendues dans les mathématiques, l'astronomie, les lois et la géographie. Mais son habile maître voulut que son physique se fortifiât à mesure que son intelligence se développait. Abd-el-Kâder excella dans les exercices du corps; nul n'était plus habile à monter à cheval et à lancer le *djérid* (1).

Lorsqu'il eut atteint sa quinzième année, son père l'envoya à Oran, chez Sidi Ah'med ben-K'odja, pour y compléter son éducation. Il y passa près d'une année

---

(1) Le jeu du *djérid* se rapproche des anciennes formes de combats. Quelques cavaliers, en deux partis opposés, se lancent un à un, deux à deux, ou trois à trois, suivant le nombre des deux camps, courent sur un, deux ou trois de leurs adversaires, et leur lancent chacun un djérid ou tige de branche de dattier, dépouillée de ses folioles et longue de 120 ou 130 centimètres environ. Le cavalier sur lequel est lancé le djérid doit l'éviter par un mouvement, puis courir aussitôt sur le cavalier agresseur et lui lancer un djérid que cet agresseur, en fuyant et retournant à sa place, doit aussi éviter en s'inclinant d'un côté et d'autre. Ces charges, ces fuites, ces projections de djérid se répètent de la même manière. L'important est de revenir promptement sur le cavalier qui regagne sa place au point de départ, et de l'atteindre d'un djérid. Il arrive assez souvent que, pour revenir sur le fuyard, on tourne trop court et que le cheval tombe sur le flanc. (*Voir* le *Nacéry*, du docteur Perron, p. 307, 308, 1re partie.)

Mais le comble de l'adresse, dans ce jeu, est de saisir en l'air le djérid que votre adversaire vous lance, de courir sur lui et de l'atteindre avec son propre djérid. (*Voir* la *Description de l'Arabie*, de Niehbur, t. II, p. 40 et 41.)

avec les fils des principales familles turques et arabes. Après qu'il eut achevé ses études, il revint auprès de son père, qui avait pour lui une grande prédilection. A un mérite précoce, à une intelligence élevée, il unissait une piété rare, un grand respect pour son père et une sorte d'adoration religieuse pour sa mère dont il admirait les vertus. Les grands hommes ont presque toujours eu, a-t-on remarqué, des mères supérieures : c'est que les belles organisations humaines ne se forment que par une harmonie complète de la force et de la grâce.

Revenu aux tentes de son père, son éducation terminée, Abd-el-Kàder allait entrer dans la vie sérieuse ; mais avant d'arriver à cet âge où l'homme a perdu la fraîcheur de son imagination, de son cœur, où les affaires, l'ambition des grandes choses, remplacent toutes les autres passions, arrêtons-nous un moment dans la vie de cet homme illustre, pour y lire une *page de sa vingtième année* (1).

Mah'i ed-Din avait envoyé son fils auprès de son frère, le marabout des R'arabas, pour traiter avec lui d'une affaire qui importait aux deux tribus. Arrivé à

---

(1) C'est dans l'ouvrage de M. A. De Lacroix, que nous avons pris cet épisode de la vie de l'Émir, en l'abrégeant.

une faible distance des tentes de son oncle et côtoyant, au pas de son cheval, une petite rivière ombragée de caroubiers, il se trouva tout à coup en face de deux femmes qui, à sa vue, laissèrent échapper un cri d'effroi, en se hâtant de ramener leur haïk sur leur figure. Leurs traits cependant n'échappèrent pas à Abd-el-Kâder : l'une était jeune et d'une beauté remarquable et l'autre paraissait être sa mère. La vue de la première troubla Abd-el-Kâder, qui, en se retournant pour la voir, rencontra ses grands yeux noirs.

Il fut reçu dans les tentes de son oncle avec beaucoup de prévenance ; on lui offrit un repas de viandes froides, de couscoussous, d'olives, de figues et d'amandes. Son hôte y prit part pour faire honneur au fils de son frère. Abd-el-Kâder exposa le sujet de sa visite, et l'affaire discutée fut réglée à la satisfaction commune. En se retirant dans sa tente, il entendit une voix douce et triste qui chantait :

Je suis la fille d'un chef puissant,
Je suis belle, pourtant je pleure :
On a vu mon visage ; puis-je me marier?
Le jour où mon voile tombera
Devant mon mari, je tremblerai ;
Car mon cœur est au bel étranger
Qui le premier a vu ma figure.

Abd-el-Kâder s'éloigna pensif et tout ému. Au milieu

de la nuit, une vieille femme parut dans sa tente, un doigt sur les lèvres, comme une patronne des amours secrètes.

— Voici trois fleurs, lui dit-elle, que Lella K'eira ma maîtresse a cueillies pour vous le long de la rivière où elle vous a rencontré hier. L'une est blanche comme son corps ; l'autre est rose comme le plaisir ; et la troisième est brune comme la nuit, symbole du mystère. Elle vous attend demain, près de la fontaine.

Le jour avait à peine paru qu'Abd-el-Kâder était au rendez-vous. K'eira ne tarda pas d'y arriver. Elle était accompagnée d'une femme qu'elle laissa à quelque distance. En apercevant Abd-el-Kâder, elle parut hésiter un instant ; puis elle s'avança, tout en ramenant avec soin, comme par un instinct de pudeur, les plis de son haïk sur sa figure. Lorsqu'elle eut pénétré sous les arbres, Abd-el-Kâder saisit avidement une de ses mains. Elle la lui abandonna sans résistance et se laissa tomber à ses côtés toute tremblante.

— Allah ! vous êtes, ô K'eira, la plus belle des filles de la terre... Oh ! laissez-moi m'enivrer de votre vue, s'écria Abd-el-Kâder en la serrant dans ses bras.

Elle était belle avec ses grands yeux noirs ; une pourpre charmante couvrait son visage ; son corps allangui semblait affaissé sous le poids du bonheur. Un de ses seins était nu, et les plis serrés de sa tunique trahissaient des formes exquises. Elle restait suspendue au

cou de son amant, qui la contemplait avec ivresse dans une extase muette.

Tout à coup un bruit se fit entendre dans le massif. K'eira, ayant rapidement écarté une branche touffue, aperçut à quelque distance le bord blanc d'un haïk.

— Nous sommes perdus, s'écria-t-elle en pâlissant ; on nous a vus !...

— Retournez vers votre suivante et rassurez-vous, dit Abd-el-Kâder avec un sourire que K'eira ne comprit point.

K'eira s'éloigna rapidement, et Abd-el-Kâder, le poignard à la main, s'élança dans le massif... Un froissement de feuilles et de branches sèches se fit entendre. Abd-el-Kâder aperçut un homme qui fuyait et qu'il reconnut à son costume pour un habitant de la tribu des R'arabas. Il bondit vers lui comme un tigre. Le R'arabas se retourna épouvanté; il entendait le pied rapide de son ennemi ; bientôt même il distingua sa respiration saccadée. Abd-el-Kâder leva le bras pour le frapper ; à l'instant le R'arabas se retourna et lui lança à la figure son haïk dont il était parvenu à se débarrasser. Abd-el-Kâder n'y voyant plus chancela et tomba sur le côté. Le fuyard reprit alors sa course ; mais Abd-el-Kâder se releva promptement et continua sa poursuite. Pressé de nouveau, le R'arabas changea de direction et courut vers la rivière où il s'élança. Abd-el-Kâder s'y précipita après lui. Le même sillon, tracé par le corps du R'ara-

bas, recevait, avant de s'effacer, le corps du Hâchem... Le R'arabas se retourna, et, plongeant tout à coup sous le bras levé de son ennemi, il disparut... Abd-el-Kâder, saisi par derrière, s'enfonça à son tour... Un instant l'eau s'agita, puis le mouvement se calma et la surface se teignit d'une nuance purpurine... Abd-el-Kâder reparut seul... Son regard erra un moment sur la surface de l'eau..., son ennemi n'était point remonté. Il aperçut son cadavre que le flot soulevait. Un sourire de triomphe effleura les lèvres décolorées d'Abd-el-Kâder, qui regagna le rivage avec peine.

Arrivé dans sa tente, il fit les préparatifs de son départ, prit congé de son hôte et partit.

Sur son passage, ayant rencontré l'esclave de K'eira, il lui dit :

— Les yeux qui nous ont vus sont fermés pour toujours ; la langue qui pouvait nous trahir est devenue muette.

En achevant ces mots, il piqua son cheval qui l'emporta avec rapidité.

De retour chez les Hâchem, après avoir rendu compte de la mission qui lui avait été confiée, il raconta à sa sœur son amour pour K'eira et la pria de solliciter de sa mère le consentement à ce mariage. Sa mère accueillit avec joie cette nouvelle, en fit part à Mah'i ed-Din, qui demanda K'eira pour son fils. Il paya une forte somme pour dot et le mariage se fit. Lella K'eira est encore la

femme d'Abd-el-Kàder ; elle l'a suivi dans sa bonne comme dans sa mauvaise fortune.

Abd-el-Kàder est devenu homme ; allié par sa famille à de puissantes tribus, il fera plusieurs fois le pèlerinage de la Mekke, sera élu *Emir-el-Moumenin*, commandeur des croyants, luttera contre notre domination pendant quinze ans, souvent avec succès, et finira par le château d'Amboise.

Maintenant, à Damas, il s'occupe de recueillir les débris de la science arabe, en faisant acheter dans les bazars de l'Orient et jusqu'au Maroc les manuscrits relatifs à l'histoire, aux sciences et à la poésie.

Comme tous les hommes de méditation profonde, qui écoutent avec recueillement chanter leur voix intérieure, Abd-el-Kàder est poëte. Ses poésies sont difficiles à se procurer : sa muse, forcément vagabonde, les a semées un peu partout. Parmi les pièces qui ont été recueillies, on trouve celle qu'il adressa à la ville de Tlemcen (1), après l'avoir conquise ; il compare cette ville à

---

(1) Le texte de la pièce sur Tlemcen est très-fautif ; il a été publié dans la brochure autographiée qui contient les règlements et le code militaire de l'Émir. J'ai essayé, mais inutilement, de rétablir ce texte pour en faire une traduction rigoureuse ; je n'en puis donner qu'une imitation en vers.

une belle femme dont il vient d'obtenir la possession. En voici la traduction ou plutôt l'imitation :

Quand j'apparus, Tlemcen me présenta
Pour les baiser, ses mains douces et blanches.
Mon bras vainqueur, au-dessus de ses hanches,
Lui fit ceinture, et l'amour me tenta.
J'ôtai le voile à sa noble figure,
Et j'aperçus de ses dents le créneau
Qu'avait formé la grêle la plus pure ;
Sa bouche était de Salomon l'anneau.
Les grains éclos sur la fleur de sa joue
Faisaient duvet à ma main qui se joue.
Que d'ennemis sont morts de sa fierté !
Que d'amoureux, jaloux de sa beauté,
Voulaient ravir, ou de ruse ou de force,
Ses frais jardins, voluptueuse amorce !
Mais son regard trempé dans le dédain
Les a tués, sous son rempart hautain.
Les cils baissés, à moi seul souriante,
Tu me donnas le baiser de l'amante.

Une des plus belles inspirations de l'Émir est son *Éloge du Sahara*, dont M. le général Daumas a publié la traduction (1). En voici le commencement :

---

(1) Voir *Mœurs et coutumes de l'Algérie*, p. 386.

O toi qui prends la défense des habitants des villes
Et qui condamnes l'amour du Bédouin
Pour ses horizons sans limites,
Est-ce la légèreté que tu reproches à nos tentes?
N'as-tu d'éloges que pour des maisons de pierre et de boue?
Si tu savais les secrets du désert!....
Si tu t'étais éveillé au milieu du Sahara,
Si tes pieds avaient foulé ce tapis de sable
Parsemé de fleurs semblables à des perles,
Tu aurais admiré nos plantes,
L'étrange variété de leurs teintes,
Leur grâce, leur parfum délicieux;
Tu aurais respiré ce souffle embaumé
Qui double la vie,
Car il n'a pas passé sur l'impureté des villes.....

La poésie d'Abd-el-Kâder est énergique et gracieuse: il a étudié les maîtres de l'art, Ibn Zeidoun et Ibn Hâni, parmi les poëtes arabes de l'Espagne, Abou Temâm et Moténabby, parmi ceux de l'Orient. On s'aperçoit aussi qu'il a médité les poésies des temps anté-islamiques, des temps païens. Son allure est tout africaine : on sent dans ses vers une certaine grâce qu'une civilisation plus avancée donne à la pensée et en même temps l'âpreté sauvage que la vie du désert lui a laissée. Il n'y a rien de trop efféminé dans son langage, son style est nerveux, sa pensée élevée et ses comparaisons prises le plus souvent dans la nature qui l'entoure, nature un peu abrupte, mais pleine de grandeur.

On a fait bien des portraits d'Abd-el-Kâder, mais celui qui nous paraît le plus vrai, le plus finement tracé, est dû à la plume savante et artiste de M. Paul de Saint-Victor.

« L'ovale de sa figure est d'une pureté de lignes féminine, le fin collier de barbe qui l'encadre, la cerne d'un contour noir et fait à sa mâle pâleur une douce auréole d'ombre. Le front est large; le nez mince, simple et droit se détache avec la netteté d'une belle ligne entre des joues sans pommettes et sans méplats, mais plutôt unies, macérées, fondues, et comme doucement exténuées par les longs jeûnes extatiques de l'Orient. La bouche semble dessinée par le doigt même du silence; on devine à son pli sévère l'avarice d'une pensée qui se renferme en elle-même, et s'estime trop pour se prodiguer en paroles. Il y a même une légère contraction souffrante dans ses lèvres quand elle s'entr'ouvre; on dirait qu'elle va saigner, lorsqu'elle va parler. Toute la vie de ce visage que la mort extérieure de l'ascétisme a déjà frappé, s'est réfugiée dans les yeux, des yeux infinis de profondeur et d'éclat qui filtrent le soleil, la prière et l'extase... Aucune expression ne saurait rendre la mobilité ardente de ce regard rigide et doux, despotique et tendre, où l'éclair du fanatisme couve endormi sous la sérénité voilée des paupières, comme au fond d'une nuée lumineuse. On sent qu'il contient en lui les mirages qui fascinent et les sources de vie qui abreuvent; on sent qu'il a en lui

assez de feu pour allumer des guerres et enflammer des peuples. Évidemment ces yeux-là comptent parmi les étoiles terrestres que Dieu sème de loin en loin sur les faces humaines et qui entraînent après elles tout un système d'événements et de multitudes. »

NOTE 2.

Il vint à Paris où l'attendait l'accueil le plus sympathique (Introduction).

Voir la relation de son séjour à Paris, dans *Napoléon III et Abd-el-Kâder,* par le comte E. de Civry, p. 317 et suiv.

NOTE 3.

Il adressa son manuscrit arabe au président de la Société asiatique (Introduction).

Le manuscrit du *Livre d'Abd-el-Kâder,* dont le brouillon et la mise au net ont été achevés le 12 de ramadan 1271, ce qui correspond au 27 mai 1855, n'est pas de la main de l'Émir; à mesure qu'il rédigeait, il faisait copier son manuscrit. On reconnaît son écriture dans les corrections qu'il a faites au texte; ces corrections sont peu nombreuses; il reste encore beaucoup de fautes de copiste. L'écriture est très-fine, assez nette cependant, quoique africaine. J'ai été obligé de faire

une copie du manuscrit, afin d'en rétablir le texte que je me propose de publier. J'aurai alors l'occasion d'expliquer certains termes philosophiques arabes et de commenter quelques passages.

NOTE 4.

La philosophie arabe est encore peu connue en France (Introduction).

On peut consulter sur la philosophie arabe les ouvrages suivants : 1° *Recherches critiques sur l'âge et l'origine des traductions latines d'Aristote, et sur des commentaires grecs ou arabes employés par les docteurs scholastiques,* par A. Jourdain, 1819, et la 2e édition par M. Charles Jourdain, 2° Eugoge, id est *Breve introductorium arabicum in scientiam logices,* Rome, 1625 ; 3° *Synopsis propositorum sapientiæ arabum philosophorum inscripta Speculum mundum repræsentans,* par Abraham Ecchellensis, Paris, 1641 ; 4° *Tabula Cebetis,* Lugd. Batav. 1640 ; 5° *Documenta philosophiæ Arabum*, Bonnæ, 1836, texte arabe, pub. par M. Schmœlders, avec une traduction et un commentaire ; 6° *Philosophus auto-didactus, sive Epistola* Abi Djâfar Ibn Tofaïl, ed. F. Pococke, Genève, 1671 et 1686 ; 7° Articles de M. S. Munk dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques* de M. Franck ; 8° *Histoire*

des Arabes par M. L. A. Sedillot, p. 198 et suivantes, où on lit un rapide exposé de la philosophie chez les Arabes ; 9° *Averroès* et l'*Averroïsme* de M. E. Renan ; c'est dans le livre de ce savant qu'on trouvera encore un certain nombre d'ouvrages sur la philosophie arabe, indiqués aux notes des pages 66 à 93. Je me borne à ces courtes indications, je n'ai pas la prétention de donner une liste complète de tous les ouvrages qui ont été publiés sur la philosophie arabe.

Mais si l'on veut avoir des détails sur la morale et la politique des peuples orientaux, surtout des musulmans de la Perse, on les trouvera dans les ouvrages que je vais indiquer : 1° *Pend Nameh* (Livre des Conseils), de Ferid Ed-din Attâr, publié et traduit par S. de Sacy ; 2° *Pend Nameh* de Sàdi, traduit par M. Garcin de Tassy ; 3° *Pend Nameh* de Moula Firouz, texte persan publié par M. Emmanuel Latouche, et dont il ne tardera pas d'achever la traduction ; nous en avons lu quelques fragments pleins d'intérêt. M. E. Latouche a mis à contribution, pour ses recherches sur le zoroastrisme, les manuscrits rapportés par Anquetil Duperron. Nous désirons vivement qu'il nous fasse bientôt jouir du livre de Moula Firouz, ce grand prêtre des Parsis, dernier représentant de la poésie des Guèbres, et auteur célèbre du George Nameh, Histoire de l'Inde en 50,000 distiques. A ces ouvrages nous ajouterons le Pend Nameh turc de *Nabi efendi*, publié et traduit par

M. Pavet de Courteille, digne petit-fils de Silvestre de Sacy, et dont la science égale la modestie.

NOTE 5.

Un philosophe arabe espagnol, Ibn Sab'in (Introduction).

Voir les *Questions philosophiques* adressées aux savants musulmans par l'empereur Frédéric II. (*Journal asiatique*, mars 1855, article de M. Michel Amari.)

NOTE 6.

Mais comme le fait remarquer M. E. Renan (Introduction).

Voir Averroès et l'*Averroïsme,* par Ernest Renan, p. 67.

NOTE 7.

Le célèbre El-Gdzali au XI^e *siècle* (Introduction).

Voir Avertissements sur les erreurs des sectes, suivis de notions sur les extases des Soufis, traduction de M. Schmœlders.

NOTE 8.

Fils d'El-Haçan El-Matna (p. 2).

El-H'açan est appelé *El-Matna*, c'est-à-dire : *joint à un autre,* à son frère Zéïd. Les deux fils d'El-H'açan, fils du kalife Ali étaient Zéïd et H'açan. On ne les sépare pas en les nommant. On les appelle aussi *Es-sâbtân*, les deux petits-fils du Prophète.

NOTE 9.

Les Oulamas de Paris ont inscrit mon nom sur le registre des savants (p. 2).

L'Émir fait allusion à sa réception comme membre de la Société asiatique de Paris.

NOTE 10.

Une de mes compositions (p. 3).

L'auteur se sert du mot *Riçâla* qui peut correspondre à brochure, opuscule ; littéralement *missive.*

NOTE 11.

Si le miel n'est pas impur en lui-même, il ne le deviendra pas dans le vase d'un sang corrompu ; et il n'y a pas lieu de le rejeter (p. 8).

Ce que dit Abd-el-Kàder rappelle une des prescriptions morales des *Lois de Manou :*

« On peut séparer l'ambroisie du poison même, et la retirer lorsqu'elle s'y trouve mêlée ; on peut recevoir d'un enfant un bon conseil, apprendre d'un ennemi à se bien conduire, et extraire de l'or d'une substance impure. » (Traduction de Loiseleur Deslongchamps, p. 93, *Nouvelle collection des Moralistes anciens* de Victor Lecou, 1850.)

NOTE 12.

Le cheval participe de l'âne par la faculté de porter un fardeau, et s'en distingue par la propriété du kerr et du ferr (p. 20).

Kerr, élan d'attaque; *Ferr*, élan de retraite. Ces mouvements en avant et en arrière n'étaient pas et ne sont pas de tactique purement arabe. Les anciens Germains, au rapport de Tacite, bien qu'ils n'eussent que des chevaux fort médiocres, pratiquaient un genre de manœuvre analogue. « Cedere loco, dummodò rursùs instes, consilii quam formidinis arbitrantur. » « Lâcher

pied, ou faire retraite, pour revenir à la charge, leur paraît tactique plutôt que lâcheté. » (*Voyez* le *Nâcéry* du docteur Perron, tom. I, pag. 305.)

NOTE 13.

Le hamladja (p. 21).

Nom donné par les Arabes à l'allure du cheval que nous appelons l'amble. Le verbe *hamladja* se traduit par *commodè incessit;* on appelle *himlâdj,* un cheval obéissant et marchant à l'aise, un cheval voyageur.

NOTE 14.

Le h'ad'r (p. 21).

Au lieu de *h'ad'r,* il faut *h'od'r;* le verbe *h'ad'ara,* à la quatrième forme, signifie, en parlant du cheval : *cucurrit se extollens; h'od'r, equi cursus in quo se extollit;* c'est, je crois, une espèce de galop.

NOTE 15.

Le takerib (p. 21).

L'allure du cheval appelée *takerib* est ainsi expliquée

dans les dictionnaires : *anteriores pedes simul sustulit iterumque demisit in cursu ;* c'est tout simplement le galop, mais le galop sans *h'od'r*. (*Voir* les *Séances de Hariri,* édition de MM. Reinaud et Derenbourg, p. 389.)

NOTE 16.

Je n'ai pas vu de plus grand défaut chez l'homme que celui de laisser une chose imparfaite, alors qu'il a le pouvoir de la perfectionner (p. 22).

Cette belle pensée mériterait d'être écrite en lettres d'or au fronton des établissements d'éducation publique, d'être conservée, comme un fin joyau, dans le souvenir de l'homme. Mais il ne suffit pas de collectionner des maximes, il faut en faire l'application. Le beau vers qui enveloppe cette idée est du poëte Moténabby.

NOTE 17.

Le gouvernement des Oulamas (p. 31).

Les *Oulamas* représentent en Orient une sorte de pouvoir temporel. — De nos jours leur rôle est bien effacé.

Le mot *oulama* s'applique aussi aux *savants* en général.

NOTE 18.

Le mot àkl est employé précisément pour désigner cette faculté (p. 35).

Les lexicographes arabes, entre autres l'auteur du *Kitâb ettàrifât* (livre des définitions), disent que le mot *àkl* (esprit, raison) vient du mot *ikâl*, lien qu'on passe à une des jambes de derrière et à une jambe de devant du chameau, en sorte qu'il est entravé. De même la Raison est un frein qui empêche les intelligents de dévier du chemin de la vérité. Le raisonnement est un *lien serré* entre plusieurs idées, plusieurs propositions, d'où syllogisme, de σύν, avec ; la raison, dit Kant, est la faculté d'apercevoir *la liaison* du général avec le particulier.

NOTE 19.

L'esprit d'Avicenne est supérieur à beaucoup d'autres (p. 37).

Avicenne, célèbre médecin du dixième siècle, est un des plus grands génies dont les Arabes s'honorent. Tête encyclopédique comme celle d'Aristote, philosophie, sciences, poésie, il embrassa tout. Il est peu connu comme poëte. Ses poésies sont très-estimées ; on n'y

trouve aucun de ces jeux de mots, de ces allitérations, faux ornements si communs chez les poëtes arabes. Tout dans ses vers coule comme d'une source abondante. Même dans les compositions les plus simples, par exemple, dans une *consultation,* il montre l'aisance, le naturel du vrai poëte. Aucun mot de trop dans ses vers, tout a sa place, son sens. Ibn-abi-Oçaïbyya donne quelques-unes de ses pièces. Nous avons remarqué dans sa *Kaçida* en *mim* une force d'expression étonnante, mêlée à une facilité admirable ; c'est de ce poëme qu'un littérateur arabe, le cheikh Fârès, me disait : *Ce sont des paroles qui enivrent, Klâm ieskir.* L'expression est serrée, le tissu ferme, grenu, comme ces étoffes de soie qu'on prend à pleines mains ; c'est coulé dans un moule de bronze et d'or. Les mots sont compactes et fermes. Son poëme en *àin,* quoique plus renommé que le précédent, est moins beau ; mais on y rencontre toujours une grande vigueur, une profonde connaissance de la langue. Ce sont là de beaux morceaux d'arabe : *Lor'a àz'ima.*

(*Voir* sa vie dans Ibn-abi-Oçaïbyya, manuscrit arabe de la Bibliothèque impériale n° 673, sup., f° 165, v°.)

NOTE 20.

On raconte qu'Er-Râzi dit un jour à El-Amidi (p. 37).

Je présume qu'Abd-el-Kâder veut parler ici de Fak'r ed-Din Er-Razi, Abou Abd-Allah Moh'ammed, fils d'Omar, fameux docteur chaféite, généralement connu sous le nom d'Ibn-el-K'atib (fils de l'orateur), né à Raï (d'où son nom d'Er-Razi) le 25 de Ramadan, 544 de l'hég. (janvier 1150 de J.-C.) et mort à Hérat le 1 de Chawouâl, 606 de l'hég. (mars 1210 de J.-C.). Il a composé sur le Korân un commentaire très-étendu, fort estimé, malheureusement resté inachevé. La Bibliothèque impériale en possède le premier volume (sup. ar. n° 177) allant jusqu'à la fin de la quatrième sourate. Il a commenté les ouvrages suivants d'Avicenne : *Icharât*, *Oyoun El-Hikma* et le *Koullyyat*. Il fut attaché au sultan Moh'ammed Ibn-Toukouch, surnommé K'awarezm-Chah, qui l'éleva aux plus hautes dignités. A des connaissances immenses en théologie, philosophie, jurisprudence, il joignait le talent de la poésie. (*Voir* pour de plus amples détails la *Traduction anglaise d'Ibn K'allikan* de M. de Slane, t. II, p. 652 et suiv.)

El-Amidi, dont parle, en second lieu, l'Émir Abd-el-Kâder, doit être le philosophe jurisconsulte Abou'l-H'açan Ali, fils de Moh'ammed, fils de Sâlim, Et-Tàlabi,

surnommé Seif-ed-Din, qui, après avoir adopté la doctrine hanbalite, devint chaféite. Il naquit en 551 de l'hégire (1156 de J.-C.) et mourut en 621 (1237). Il était par conséquent contemporain de Fak'r ed-Din Er-Râzi. Le nom d'El-Amidi se rapporte à la ville d'Amid, ancienne Amida de la Mésopotamie, aujourd'hui Diarbekir de la Turquie d'Asie. (*Voir* le texte arabe d'Ibn-K'allikan, f° 157, r°, supplément arabe, n° 702 de la Bibliothèque impériale, et la *Traduction anglaise* de M. de Slane, t. I, p. 456, 457.)

NOTE 21.

L'esprit est l'une de ces quatre facultés dont l'harmonie constitue la perfection de l'homme : la prudence, la justice, le courage et la tempérance (p. 41).

Dans sa division des vertus de l'homme, l'Émir est d'accord avec Cicéron, qui dit au livre I, chapitre 5, de ses *Offices* : « Tout ce qui se peut appeler honnêteté se réduit à quatre chefs et consiste, ou dans cette perspicacité d'esprit qui fait chercher et découvrir la vérité, et c'est ce qu'on appelle *Prudence;* ou dans ce qui maintient les lois de la société humaine et la foi des conventions et à rendre à chacun ce qui lui appartient, et c'est ce qui s'appelle *Justice ;* ou dans cette grandeur d'âme que rien ne saurait abattre et qui rend capable des plus

hautes entreprises et de tenir bon contre les plus terribles accidents, et c'est ce qu'on appelle *Force ;* ou dans cet ordre et ces mesures si justes et si précises qu'on doit garder dans ses actions et même dans ses paroles, et c'est ce qu'on appelle *Modération* ou *Tempérance.*»

Platon avait adopté la même division. (*Voir Diogène Laërce*, édition Charpentier, p. 149.) Abd-el-Kâder, pour rendre l'idée de prudence, emploie tantôt le mot *àkl* (esprit), tantôt *ilm* (science) ; ces deux mots répondent bien à l'expression de Cicéron : *Perspicacité d'esprit qui fait chercher et découvrir la vérité.*

NOTE 22.

Aussi l'esprit est-il plus noble que les choses qu'il comprend
(p. 45).

Pascal a dit que l'homme est plus noble que l'univers dans cette *pensée* célèbre : « L'homme n'est qu'un roseau le plus faible de la nature ; mais c'est un roseau pensant. Il ne faut pas que l'univers entier s'arme pour l'écraser. Une vapeur, une goutte d'eau, suffisent pour le tuer ; mais quand l'univers l'écraserait, l'homme serait encore plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt ; et l'avantage que l'univers a sur lui, l'univers n'en sait rien. » (*Pensée VI*, 1re partie.)

NOTE 23.

Les organes même de la compréhension : le cœur et le cerveau (p. 49).

L'Émir a suivi les traces de quelques philosophes grecs, qui divisaient l'âme en trois parties : l'intellectuelle, l'irascible et la concupiscible, plaçant la première dans le *cerveau*, la seconde dans le *cœur*, la troisième dans le *foie*. Cette division n'existe plus aujourd'hui. Le cerveau est considéré comme le seul organe des fonctions de l'âme. Toutefois, on pourrait justifier jusqu'à un certain point l'opinion d'Abd-el-Kâder qui attribue au cœur un rôle dans la compréhension de l'esprit, en disant que cet organe exerce une certaine influence sur les opérations intellectuelles, par suite de la corrélation qui existe entre le physique et le moral. Mais dire que le cœur est un organe de compréhension, ou dire qu'il influe sur les opérations de l'esprit, sont deux choses différentes. Du reste, dans cette attribution donnée au cœur d'une partie de la compréhension de l'esprit, il pourrait n'y avoir qu'un abus de métaphores, en ce sens que, figurément, le mot *cœur* a été pris comme synonyme de *volonté, amour, passion*. Ainsi c'est métaphoriquement qu'on dit : *Les grandes pensées viennent du*

cœur; quand le cœur parle, adieu l'esprit; la reconnaissance est la mémoire du cœur; ce qui, philosophiquement, ne signifie pas autre chose que l'influence des passions sur la pensée. Les Arabes mettent aussi le siége de la mémoire dans le cœur, et ils disent de celui qui a beaucoup de mémoire *qu'il a deux cœurs;* et comme nous : *apprendre par cœur,* c'est encore de la métaphore.

NOTE 24.

La faculté rationnelle, considérée dans l'intelligence qu'elle a des généralités, et dans le jugement négatif ou affirmatif qu'elle en porte, est appelée esprit de spéculation (p. 53).

Les deux mots que j'ai traduits par négatif ou affirmatif sont, dans le texte : *salabyya* et *idjâbyya*, mots que l'auteur du *Kitâb ettàrifât* (livre des définitions) explique en donnant les exemples suivants : « Tout homme est riant, » voilà pour désigner l'*idjâb;* « pas toujours, » voilà pour le *salab.* L'*idjâb* est donc l'affirmation d'une généralité, et le *salab* la restriction ou la négation de cette généralité.

NOTE 25.

Les Français ont négligé de faire usage de cette faculté spéculative, on n'entend aucun d'eux en faire mention, et celui qui la cherche dans leurs livres ne l'y rencontre pas (p. 55).

Abd-el-Kàder n'est pas le premier qui ait accusé les Français d'irréligion. Son observation est juste s'il veut parler de l'indifférence à l'égard de la religion officielle, de la tiédeur pour les pratiques religieuses ; mais il serait dans l'erreur s'il avait en vue la religion libre, philosophique. Lorsqu'on veut faire passer le peuple français pour le peuple le moins religieux de l'Europe, on se trompe étrangement. Que nous apprend l'histoire sur ce point? La philosophie religieuse de Voltaire et de J.-J. Rousseau, quoique combattue par la philosophie athée ou sceptique d'Helvétius et de Diderot, n'en est pas moins restée dominante en France. En 1793, on décrétait l'immortalité de l'âme et l'existence de Dieu, à une époque de chaos et au milieu de doctrines matérielles, athées et cyniques. Le besoin d'une croyance a survécu en France à toutes les révolutions, ou plutôt chaque révolution lui a donné une croyance nouvelle, et pourquoi? C'est qu'un peuple qui a toujours eu une sorte de culte pour l'humanité, la patrie, le bien public, l'honneur, la gloire, les grandes

idées morales, qui a toujours été avide de progrès, de perfectionnement, doit être, sans aucun doute, le peuple le plus religieux, si l'on rattache à Dieu tous ces nobles sentiments.

Abd-el-Kâder doit trouver, il est vrai, une grande différence entre la foi musulmane qui est toute vivace et qui fait tant de dévots et la foi chrétienne envahie par le rationalisme.

NOTE 26.

La preuve que la lumière est un accident, c'est que celui qui est assis dans une longue caverne, ne sait pas si, au dehors, il fait nuit ou jour, et cependant, sans aucun doute, l'air est entré dans la caverne (p. 56).

D'après Abd-el-Kâder, la lumière n'est pas un corps, c'est un accident. Il part de ce principe pour blâmer l'opinion des savants qui prétendent que la lumière va de l'astre lumineux vers les corps qui lui font face; car, dit-il, si la lumière est un accident, c'est-à-dire n'existe pas par elle-même, il faut que l'astre lumineux qui produit cet accident se déplace lui-même, et si la lumière est un corps, il faut qu'elle pénètre les autres corps, ce qui n'a pas lieu. Il donne pour exemple la lumière qui entre dans une chambre et dont on ferme aussitôt la fenêtre. Si, dit-il, la lumière était un corps, les corpuscules lumineux entrés dans la chambre y resteraient, ce

Paris le 28 février 58

Mon cher ami, à vous le premier exemplaire de ce livre entrepris d'après votre conseil ; je vous l'adresse sans le prestige de la couverture, le volume n'est pas encore mis en vente, le dépôt légal n'en est pas fait et la couverture n'est pas terminée.

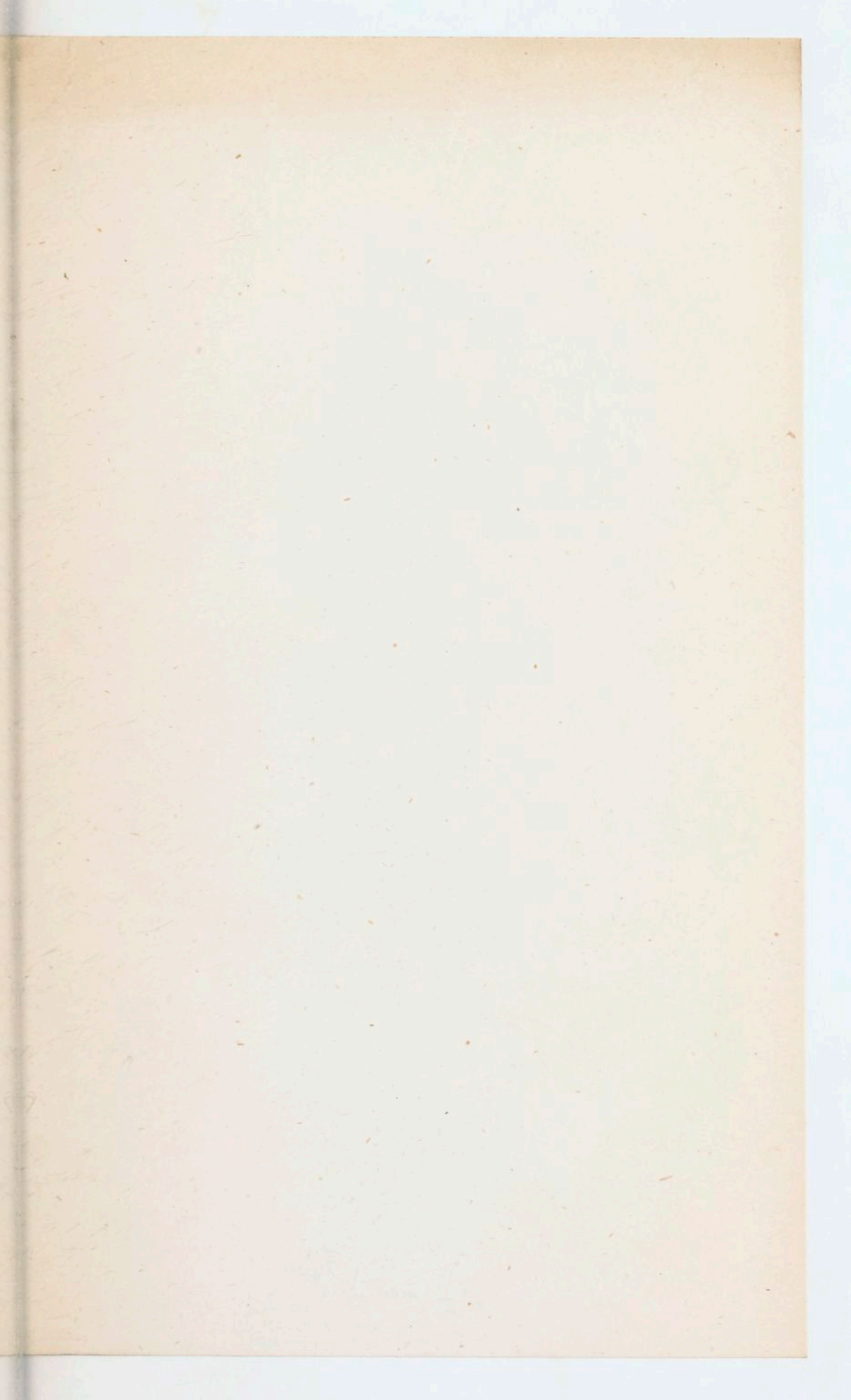
Je suis enfin au bout de mes peines, je ne les regrette pas maintenant, quoiqu'elles aient été bien rudes. Je crois être parvenu à une assez complète élucidation des idées de l'Emir. Dans beaucoup de passages vous trouverez l'empreinte d'un esprit supérieur. Mais vous saurez mieux que moi découvrir la portée de cet homme et lui donner sa véritable valeur.

Voulez-vous me permettre de vous prier de lire quelques uns de mes notes.

Lorsque le jour de la mise en vente sera fixé, je vous préviendrai, afin que vous puissiez, comme vous avez bien voulu

me le promettre, faire insérer
votre appréciation dans les
Débats

Votre bien dévoué
G Dugal



[illegible]

L'homme le plus prodige de notre [illegible]
Dernier représentant d'une race [illegible]
impuissant ; étouffé d'un [illegible] [illegible]
à cela près.

qui n'arrive pas. On pourrait répondre à Abd-el-Kâder que si les corpuscules lumineux ne paraissent plus dans la chambre, c'est qu'ils y ont été absorbés par les corps; car il est constaté que si la lumière est réfléchie ou repoussée par certains corps, elle est reçue, absorbée par d'autres. Abd-el-Kâder critique aussi l'opinion de ceux qui disent que la lumière se trouve dans l'air, car si elle y était, elle devrait se voir même dans une caverne obscure où l'air pénètre. L'opinion d'Abd-el-Kâder sur la lumière tombe devant les hypothèses le plus généralement admises de nos physiciens; presque tous admettent que la lumière est un corps.

C'est d'après Descartes une matière subtile remplissant toute la sphère de l'univers, et à laquelle le corps lumineux imprime une agitation qui se transmet de proche en proche, comme les vibrations du corps sonore.

C'est d'après Newton un fluide émané du corps lumineux qu'il lance sans cesse de tous côtés, par un effet de l'agitation continuelle que lui-même éprouve, émanation comparable à celle des corpuscules qui sortent des corps odorants.

Selon Euler, la lumière est un fluide éminemment subtil répandu dans l'espace et qui reçoit ses vibrations du foyer lumineux comme d'un centre.

Selon sir Philips, la lumière n'est pas un élément particulier; elle n'est autre chose que l'*affection* des atomes dans l'espace.

Enfin M. Grove, physicien anglais, nie l'existence d'une matière impondérable lancée par les corps lumineux, ou mise en vibration par ces corps, l'existence d'un éther lumineux et celle des fluides électriques. Il lui semble beaucoup plus conforme aux faits d'admettre que la lumière est le résultat des vibrations ou du mouvement des molécules de la matière elle-même.

Ces deux dernières opinions, dont l'une fait de la lumière une *affection* des atomes et l'autre un résultat du *mouvement* des molécules matérielles, semblent se rapprocher de l'idée d'Abd-el-Kâder, qui ne voit dans la lumière qu'un *accident* et en quelque sorte un être immatériel. Du reste, il y a eu des savants qui ont prétendu que la lumière était *immatérielle*. Mais tout n'est-il pas matière dans la nature ?

Du reste, on a résolu, par la photographie, le problème, grâce aux découvertes de M. Niepce de Saint-Victor, et le fait suivant, mentionné dans un rapport de cet ingénieux savant à l'Académie des sciences, vient affirmer la *matérialité* de la lumière. On prend un tube de métal de fer-blanc, par exemple, ou de toute autre substance opaque, fermé à l'une de ses extrémités, tapissé à l'intérieur de papier ou de coton blanc ; on l'expose, l'ouverture en avant, aux rayons solaires directs pendant une heure environ ; après l'insolation, on applique cette même ouverture contre une feuille de papier sensible, et l'on constate, après vingt-quatre heures, que

la circonférence du tube a dessiné son image. Il y a plus, une gravure sur papier de Chine, interposée entre le tube et le papier sensible, se trouvera elle-même reproduite. Si on ferme le tube hermétiquement aussitôt qu'on a cessé de l'exposer à la lumière, il conservera pendant un temps indéfini la faculté de radiation que l'insolation lui a communiquée, et l'on verra cette faculté s'exercer ou se manifester par impression, lorsque l'on appliquera le tube sur le papier sensible, après en avoir enlevé le couvercle. Voilà donc un fait acquis à la science, qu'un corps, après avoir été frappé par la lumière ou soumis à l'insolation, conserve dans l'obscurité quelque impression de cette lumière. (*Voir* le *Moniteur* du 18 novembre 1857.)

Quant à l'étonnement d'Abd-el-Kâder sur ce que nos savants ont prétendu mesurer la vitesse de la lumière, il est établi par l'observation des éclipses régulières des satellites de Jupiter dans différentes parties de l'orbite terrestre, que les rayons de la lumière traversent douze millions de milles par minute.

NOTE 27.

La chirurgie fait aussi partie des sciences utiles (p. 57).

La chirurgie se dit en arabe : *El-H'adjâma,* litt. : l'art de poser les ventouses, *El-H'adjdjâm*, un poseur

de ventouses; on a donné ce nom au chirurgien parce que les saignées formaient, en Orient, la principale occupation des chirurgiens. Le mot *h'adjâma* s'applique aux opérations de petite chirurgie.

NOTE 28.

Il en est ainsi pour les Ràias (p. 58).

Ràias, litt. bergers; on applique ce mot au peuple, à la multitude, aux sujets qui ne possèdent rien.

NOTE 29.

Comme les prédicateurs qui montent en chaire (p. 63).

Il faut voir dans les *Séances de Hariri* les prodiges d'éloquence d'Abou Zeïd pour piper ses auditeurs et leur faire délier les cordons de la bourse. Les jongleurs, les charlatans sont de tous les pays.

NOTE 30.

Jusqu'à ce qu'apparut dans l'Orient Djâber, fils de H'ayyân, habile magicien (p. 65).

L'Émir a emprunté ce passage à Ibn K'aldoun; voici

les paroles de ce célèbre historien : « Les sciences ma-
« giques étaient en grande vogue chez les Syriens, habi-
« tants de Babylone, et avaient été l'objet de plusieurs
« traités spéciaux ; mais de tous ces ouvrages, un petit
« nombre seulement a passé dans la langue arabe. »
(*Voir Prolégomènes* d'Ibn K'aldoun ; man., fol. 193, recto et verso, citation faite par M. Quatremère dans son *Mémoire sur les Nabatéens*, p. 238 du *Journal asiatique* de mars 1835.)

Djâbir, fils de H'ayyân, originaire de Koufa, tout en étant adonné à l'étude des sciences, menait la vie contemplative des soufis. Il était lié avec l'imam Djâfar qu'on regardait comme possédant tous les genres de connaissances, surtout la chimie ou plutôt l'alchimie et les autres sciences occultes. L'imâm mourut en 785 de notre ère ; cette date fixe l'époque où vivait Djâbir, c'est-à-dire dans la première moitié du VIII^e siècle. (*Voir* l'ouvrage intitulé *Du feu grégeois, des feux de guerre et de l'origine de la poudre à canon*, par MM. Reinaud et Favé, p. 92 et 93.)

NOTE 31

Dieu lui donne l'entendement, autre mode par lequel il atteint des choses au-dessus de la sphère des objets sensibles.... il s'élève ensuite à un autre degré, celui de la raison (p. 70).

Les psychologues modernes ont fait plusieurs classifi-

cations des facultés qui appartiennent à la partie spirituelle de l'âme : selon les uns, la sensibilité serait la faculté générale, qui comprend sous elle l'entendement et la raison, qui ne seraient qu'une manière différente de sentir, qu'une sorte de transformation ou de degré supérieur dans la sensibilité ; selon d'autres, il y aurait deux facultés essentielles, distinctes : la sensibilité qui ne serait que la capacité spéciale de sentir les impressions venant des sens, et l'entendement ou l'intelligence ou la raison qui seraient trois mots synonymes. Enfin, selon Kant, il y aurait trois facultés distinctes : la sensibilité, l'entendement et la raison. Cette dernière opinion paraît être celle d'Abd-el-Kâder. Or, il est très-probable que le philosophe arabe n'a pas lu la *Critique de la Raison pure,* et s'il s'est rencontré avec le célèbre philosophe allemand, c'est un honneur qui semble lui appartenir en propre, ou que du moins il ne doit pas à la philosophie d'Aristote qui ne reconnaissait pour juges de la vérité que les *sens* et *l'entendement.*

Cependant l'Émir aura pu consulter Platon qui, analysant la pensée, y distingua l'entendement et la raison : l'entendement qui perçoit les impressions reçues par les organes sensibles, et la raison qui opère sur les perceptions pour arriver à la formation des idées. L'entendement, dit-il, est étroitement lié à la sensation ; car chaque sensation est un jugement encore confus que l'entendement développe ; il réunit en une seule image les impres-

sions détachées que les sens ont fait naître : les sens livrent les matériaux ; l'entendement les élabore. De même, quoique la sensibilité et la raison soient deux facultés opposées de leur nature, elles ont cependant quelques rapports entre elles ; elles appartiennent à un même sujet pensant, qui réunit, dans un seul acte de la conscience, les notions venues de ces deux sources ; c'est donc en établissant et maintenant le système entier de ses facultés dans une constante harmonie, que le sage jouira de la santé de l'âme. (*Voir* Platon, *De la République*, etc., et le *Résumé d'histoire de la Philosophie,* par M. Laurent (de l'Ardèche), p. 135, 136.)

Nous n'examinerons pas quelle est, de ces diverses classifications, la plus exacte. Peut-être la question qu'elles impliquent n'est-elle tant controversée que parce qu'elle repose sur une équivoque de mots ; dans ce cas ce qu'il y aurait de mieux à faire, ce serait de rappeler aux psychologues cette vieille recommandation de Locke : « Définissez vos mots. » Quoi qu'il en soit, nous avons voulu seulement faire remarquer ici que la division faite par Abd-el-Kâder des facultés spirituelles, en sensibilité, entendement et raison, est presque entièrement conforme à la psychologie la plus spiritualiste de notre temps.

NOTE 32.

Celui qui appelle les hommes à l'imitation pure, en les dispensant de la raison, est un ignorant (p. 73).

Abd-el-Kâder parle comme saint Paul : « *Rationabile sit obsequium vestrum.* »

NOTE 33.

Gardez-vous de ne faire partie que de l'une de ces deux espèces d'hommes (les rationalistes et les croyants), soyez des deux (p. 73).

La congrégation de l'*Index* a formulé en 1855 quatre propositions doctrinales dont nous allons donner le texte et la traduction. En comparant la première avec ce que dit Abd-el-Kâder de l'alliance de la foi et de la raison, on verra le parfait accord qu'il y a entre ses idées et celles de Rome. La seconde et la troisième renferment également des points de contact avec les idées du philosophe arabe.

I. « Etsi Fides sit suprà Rationem, nulla tamen vera dissensio, nullum dissidium inter ipsas inveniri unquàm potest, cùm ambæ ab uno eodemque immutabili veritatis fonte, Deo optimo maximo, oriantur, atque ità sibi mutuam opem ferant.

II. « Ratiocinatio Dei existentiam, animæ spiritualitatem, hominis libertatem, cum certitudine probare potest. Fides posterior est revelatione, proindèque ad probandum Dei existentiam contrà athæum, ad probandum animæ rationalis spiritualitatem, ac libertatem contrà naturalismi, ac fatalismi sectatorem, allegari convenienter nequit.

III. « Rationis usus fidem præcedit, et ad eam hominem, ope revelationis et gratiæ, conducit.

IV. « Methodus, quâ usi sunt Divus Thomas, D. Bonaventura et alii post ipsos scholastici, non ad rationalismum ducit, neque causa fuit cur apud scholas hodiernas philosophiæ in naturalismum et pantheismum impingeret. Proindè non licet in crimen doctoribus et magistris illis vertere, quod methodum hanc, præsertim approbante vel saltem tacente Ecclesià, usurpaverint. »

I. « Quoique la Foi soit au dessus de la Raison, cependant aucun vrai dissentiment et nulle séparation ne peuvent jamais se trouver entre elles, puisqu'elles dérivent toutes les deux de la même source immuable de vérité, Dieu le meilleur et le plus grand, et se portent ainsi un mutuel secours.

II. « Le raisonnement peut prouver avec certitude l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme, la liberté de l'homme. La foi est postérieure à la révélation, d'où il suit qu'elle ne peut convenablement être alléguée contre

'athée pour prouver l'existence de Dieu, contre les sectateurs du naturalisme pour prouver la spiritualité de l'âme raisonnable, contre les sectateurs du fatalisme pour prouver la liberté.

III. « L'exercice de la raison précède la foi et y conduit l'homme par le secours de la révélation et de la grâce.

IV. « La méthode dont se sont servis saint Thomas, saint Bonaventure et d'autres scolastiques après eux, ne conduit pas au rationalisme et n'a pas été la cause, si dans les écoles modernes de philosophie elle est tombée dans le naturalisme et le panthéisme. Il n'est donc pas juste de faire un crime aux docteurs et maîtres d'avoir suivi cette méthode, surtout l'Église l'approuvant ou du moins se taisant. »

NOTE 34.

Dieu n'a pas créé l'or et l'argent particulièrement pour Zeid ou pour Amrou (p. 78).

C'est comme si l'Émir disait pour Pierre ou pour Paul. Toute cette discussion sur le rôle que doit jouer dans le monde l'or et l'argent est pleine de vérité et d'aperçus piquants et nouveaux.

NOTE 35.

Il est certain qu'une raison éclairée n'hésite pas à blâmer cet usage (l'emploi de l'or et de l'argent en vases) et à trouver juste la punition (p. 79).

Abd-el-Kâder, en proscrivant l'usage de l'or et de l'argent pour les vases, reste fidèle aux idées patriarcales. Mais dans nos sociétés modernes le luxe est une nécessité : il satisfait à l'amour que nous avons pour le *Beau* et fait vivre une foule d'artistes. L'or transformé en vase n'est donc pas stérile. L'immobilisation d'une partie de ce métal est bien compensée par l'émission des lettres de change, des billets de banque, des actions, obligations, etc. La tendance toujours croissante est de substituer le papier au métal, l'abstraction à la matière.

NOTE 36.

Voyez combien a été grande la force de ce goût chez un peuple pour lui avoir fait inventer la musique (p. 84).

Alfred de Musset a dit :

C'est la musique, moi, qui m'a fait croire en Dieu.

NOTE 37.

Le poëte El-Firdouçi ayant composé son livre, appelé Chahnameh (p. 86).

Chahnameh ou livre des Rois, épopée persane, par El-Firdouçi, poëte du x^e siècle. M. J. Mohl a publié, traduit et commenté ce livre; le IV^e volume a paru en 18

NOTE 38.

Mah'moud, fils de Sabaktakin (p. 86).

Mah'moud, à qui El-Firdouçi dédia son Chahnameh, fut le deuxième roi de la dynastie des Gaznévides; il succéda à son père en 997 de J.-C. Il fit des conquêtes dans l'Inde, et mourut en 1028. Son règne fut très-brillant, il protégea les lettres et les sciences; cependant on l'accusa d'avarice, et les reproches qu'El-Firdouçi lui adresse, dans l'anecdote qu'Abd-el-Kâder raconte, viendraient à l'appui de cette accusation.

NOTE 39.

Il vit dans le sommeil Rostem (p. 86).

Rostem est le héros de l'épopée persane, le Chahnameh, comme Antar est celui de l'épopée arabe.

NOTE 40.

Dans les lois astronomiques, il se trouve des phénomènes qui ne se produisent qu'une fois chaque mille ans : comment arriver à cette science par l'expérience (p. 87)?

L'Émir oublie que la science a l'éternité devant elle. Qu'il veuille bien se rappeler les immenses progrès que l'astronomie doit aux Arabes. M. L. A. Sédillot, dans son *Histoire des Arabes*, a consacré plusieurs chapitres de son livre à la culture des sciences chez ce peuple. C'est dans le livre de ce savant qu'il faut lire l'exposé des progrès que les Arabes ont fait faire aux sciences exactes. Nous ne dirons que quelques mots de leurs découvertes en astronomie.

Le mouvement de l'apogée du soleil, l'excentricité de l'orbite de cet astre, la durée de l'année, avaient été déterminés avec une exactitude remarquable par les astronomes de Bagdad.

A peine pouvait-on compter du VI^e au XVI^e siècle de J.-C. quelques observations astronomiques imparfaitement indiquées; le grand nombre d'observateurs arabes comblèrent l'immense lacune qui existait dans les annales de la science.

Tycho-Brahé fondait en 1576 l'observatoire d'Uranibourg ; dans le siècle précédent, l'observatoire de Samarcand faisait l'admiration des astronomes de l'Orient.

Au milieu des instruments de toutes sortes employés par Tycho-Brahé, on citait le *mural*, dont l'invention, disait-on, lui était due ; on trouve le mural aussi bien que le gnomon à trou dans l'observatoire de Méragah ; le pendule même était connu des Arabes.

La diminution progressive de l'obliquité de l'écliptique avait été signalée longtemps avant les modernes.

La quantité de la précession était estimée dès le XI^e siècle à sa juste valeur.

Tycho n'avait pas le premier découvert les irrégularités de la plus grande latitude de la lune, observées plus de six cents ans auparavant.

Enfin la détermination de la troisième inégalité lunaire ou *variation* était son principal titre de gloire ; Abou'l-wéfa devait le lui disputer. (*Voir* l'*Histoire des Arabes*, p. 384, 385, et les *Prolégomènes d'Oloug-Beg*, introduction, p. CXXIV, par M. J. A. Sédillot.)

Si l'on ajoute à toutes ces découvertes celles des temps modernes, on verra que les sciences astronomiques ont

fait de grands progrès. Et cependant l'invention du télescope est de date moderne; Jacques Metius ne le découvrit qu'en 1609. Les perfectionnements de l'avenir ne peuvent sans doute être prévus ; mais le progrès étant la loi de l'humanité partout et toujours, il est certain que le champ de nos découvertes en ce genre sera de plus en plus agrandi.

NOTE 41.

L'opium à la dose d'un dânik (p. 88).

Le dànik vaut le sixième de la dragme d'après le Kâmous, d'autres disent le sixième du Mitkâl. (*Voir* une note de M. Sédillot dans son *Histoire des Arabes,* p. 488, où l'on trouvera les titres des ouvrages qui traitent des poids et monnaies.)

NOTE 42.

Des personnes qui traversent les âges comme H'âtim (p. 94).

H'àtim, célèbre seigneur arabe, vivait avant Mahomet. Sa générosité était passée en proverbe; on disait : Généreux comme H'àtim.

NOTE 43.

Antara (p. 94).

Antara ou Antar, fameux guerrier avant Mahomet, n'est pas moins célèbre en Europe qu'en Orient à cause du *Roman historique* dont il est le héros. M. de Lamartine a consacré à ce poëte guerrier, à ce chevalier bédouin, une admirable étude dans son *Civilisateur;* il a bien voulu citer des fragments de la traduction que j'ai faite d'une partie de ce roman.

NOTE 44.

Dieu changea les Juifs en singes et en porcs (p. 102).

Voir le Korân, sourate II, verset 61, et sourate V, verset 65.

NOTE 45.

Ame pour âme, œil pour œil, etc. (p. 103).

Voir le Korân, sourate V, verset 49, où se trouvent répétées les paroles de Moïse.

NOTE 46.

Lorsque ton frère te donnera un soufflet sur la joue droite,... etc. (p. 103).

Voir l'Évangile de saint Matthieu, chap. V, vers. 38.

NOTE 47.

J'ai prescrit le talion, dans le talion est votre vie (p. 103).

Voir le Korân, sourate II, versets 173, 175. M. Kazimirski fait observer que le verset 175 veut dire que la crainte de la loi du talion contient les hommes et les éloigne du meurtre.

NOTE 48.

Préférez le pardon, ordonnez de faire le bien, et évitez les ignorants (p. 103).

Voir le Korân, sourate VII, verset 198. Dans le verset que cite Abd el-Kâder, le mot *el-àfou* a bien le sens de *pardon;* mais il a aussi, dans d'autres cas, celui de *superflu, pars superflua rei,* et M. Kazimirski, dans sa traduction du Korân, a pris le mot *el-àfou* dans ce

sens : « *Perçois le superflu, prononce entre les parties avec équité et fuis les ignorants.* » A la place où l'Émir a cité le verset, on ne peut pas prendre *el-àfou* dans le sens de *superflu*, et pouvons-nous admettre qu'il a fait une mauvaise citation du Korân ?

NOTE 49.

Il ne les réunira pas (les musulmans et les chrétiens) au moyen de la parole seule, quoiqu'il ressuscite les morts et guérisse les aveugles et les lépreux, il les réunira par le sabre et le combat (p. 105).

Le Messie, en revenant une seconde fois sur la terre, réunira les chrétiens et les musulmans non par sa parole, mais avec le sabre, dit l'Émir. Quand il visita l'imprimerie impériale, Abd-el-Kâder, mieux inspiré, s'écria, en voyant les caractères typographiques : « *Voilà les bataillons de la pensée.* » Du reste, l'opinion qu'il exprime est généralement répandue parmi les musulmans. (*Voir* l'ouvrage de M. Reinaud sur les *Monuments arabes, persans et turcs* du cabinet de M. le duc de Blacas, t. I, p. 181.)

Lorsque le Messie reviendra, c'est-à-dire lorsque la justice, la vérité, la foi morale, seront empreintes dans tous les cœurs, que la religion de Jésus sera mieux comprise, le sabre disparaîtra. Les guerres de religion finissent. Qui songe à persécuter les protestants, les

juifs ? Lorsque l'instruction aura adouci les mœurs, que l'homme, à quelque race qu'il appartienne, connaîtra ses droits et ses devoirs envers lui-même et envers les autres, il n'y aura plus qu'une immense association, et c'est alors que le Messie reviendra ; il trouvera des hommes dignes de le recevoir, rendus libres par la science et l'industrie, épurés par le travail, par la pratique du bien, transformés par le culte de l'Art.

NOTE 50.

C'est pourquoi quelqu'un qui croyait aux prophètes dit à un autre qui les traitait de menteurs : « Si ce que tu dis est la vérité, tu te sauveras et nous nous sauverons ; mais si ce que je dis est la vérité, nous nous sauverons et tu périras (p. 112). »

Abd-el-Kâder n'a certainement pas lu Pascal et cependant il argumente absolument comme lui. « Il est certain, dit Pascal dans ses *Pensées*, que Dieu est, ou qu'il n'est pas ; il n'y a point de milieu. Mais de quel côté pencherons-nous ? La raison, dites-vous, ne peut rien y déterminer. Il y a un chaos infini qui nous sépare. Il se joue un jeu à cette distance infinie où il arrivera croix ou pile. Que gagnerez-vous ? Par raison, vous ne pouvez assurer ni l'un ni l'autre ; par raison, vous ne pouvez nier aucun des deux... En prenant le parti de croire, si vous gagnez, vous gagnez tout ; si vous perdez, vous ne perdez rien. Quand vous n'auriez

que deux vies à gagner pour une, vous pourriez encore gager ; et s'il y en avait dix à gagner, vous seriez imprudent de ne pas hasarder votre vie pour en gagner dix à un jeu où il y a pareil hasard de perte et de gain. Mais il y a ici une infinité de vies infiniment heureuses à gagner, avec pareil hasard de perte et de gain ; et ce que vous jouez est si peu de chose et de si peu de durée, qu'il y a de la folie à le ménager en cette occasion... Tout joueur hasarde avec certitude, et néanmoins il hasarde certainement le fini pour gagner incertainement le fini, sans pécher contre sa raison... Celui qui croit a l'infini à gagner. Quel mal vous arrivera-t-il en prenant ce parti? Vous serez fidèle, honnête, humble, reconnaissant, bienfaisant, sincère, véritable. A la vérité, vous ne serez point dans les plaisirs empestés, dans la gloire, dans les délices ; mais n'en aurez-vous point d'autres ? Je vous dis que vous gagnerez dans ce chemin, et que vous connaîtrez à la fin que vous avez parié pour une chose certaine et infinie, et que vous n'avez rien donné pour l'obtenir. »

NOTE 51.

La connaissance de l'écriture eût été dans ce cas une cause de discorde (p. 118).

L'Émir n'a parlé de la femme qu'à cet endroit de son

livre. Il serait bien curieux de savoir ce qu'il pense du rôle dégradant que la société musulmane fait aux femmes. En les privant d'instruction par égoïsme, par une sorte de jalousie bestiale, en les condamnant à l'inculture intellectuelle, les musulmans se sont enlevé la moitié de leurs forces. Il paraît que vers la fin du XIII^e^ siècle les idées qu'exprime l'Émir dominaient à Florence et dans d'autres parties de l'Italie, à en juger par certains passages de l'ouvrage de Francesco de Barberino, intitulé : *Del reggimento de' costumi delle donne,* et publié à Rome, pour la première fois, en 1815, par Guglielmo Manzi. (*Voir* le *Rapport* de M. Reinaud sur le manuscrit d'Abd-el-Kâder, *Moniteur* du 9 juin 1855.)

NOTE 52.

Les écritures des peuples de l'Orient et de l'Occident (p. 121).

Dans le chapitre sur l'Écriture, l'auteur, faute de pouvoir puiser aux sources européennes actuelles, laisse voir l'insuffisance des moyens qui ont été à sa disposition, dit M. Reinaud, qui a apprécié avec beaucoup de convenance et de vérité le côté faible de l'Émir sur les questions philologiques. Parlant de nos moyens d'étude et du résultat de nos travaux, M. Reinaud ajoute : «Nos livres saints sont accessibles à tous ; mais, indépendamment de

ce foyer inappréciable de lumières, nous avons pour nous guider les récits d'Hérodote, de Polybe, de Tacite et autres, qui ont composé leurs admirables ouvrages à une époque où les Arabes ne savaient ni lire ni écrire. Dira-t-on que ces écrivains ne s'accordent pas toujours entre eux, que leur récit est quelquefois incomplet, que les manuscrits qui les font parvenir jusqu'à nous se trouvent dans un état défectueux? Mais nous avons pour les contrôler des témoignages irrécusables : les médailles, les inscriptions, quelquefois même les monuments élevés par les personnages qu'ils ont mis en scène et qui devaient perpétuer leur nom jusqu'à la dernière postérité. Et combien, depuis soixante ans, le champ des découvertes ne s'est-il pas étendu! A peine l'Égypte venait de déchirer le voile qui nous cachait l'histoire de ses temps primitifs, que l'Assyrie, la Chaldée et la Perse ont apparu à nous sous leur aspect antique. Nous pouvons maintenant bien mieux que nos pères, et à plus forte raison mieux que les Orientaux, faire la part des principales périodes de l'histoire et assigner à peu près à chaque historien la part d'exactitude qui lui appartient. Nous pouvons nous représenter par la pensée ces merveilleuses civilisations dont nous n'avions qu'une vague idée, et qui, par leur âge reculé, se perdaient pour ainsi dire dans la nuit des temps. » (*Voir* le *Rapport* de M. Reinaud.)

NOTE 53.

Les écritures sont au nombre de douze (p. 121).

L'Émir a pris cette division des langues, et en général les détails qu'il donne dans ce chapitre, chez divers auteurs arabes dont il n'a pas eu les moyens de contrôler les opinions. Cette division en douze langues, faite par Moula Abou'l-K'air, auteur du dixième siècle de l'hégire, qui avait copié Ibn K'allikan, a été critiquée par le savant bibliographe H'adji K'alfa : « Le nombre auquel Abou'l-K'air réduit les diverses langues, dit-il, n'est pas exact ; car, sans parler de celles qui ont cessé d'être en usage, celles qui sont usitées aujourd'hui parmi les nations de la terre sont en plus grand nombre qu'il ne le dit. Quiconque aura seulement jeté les yeux sur les ouvrages des anciens qui sont écrits en grec ou en latin, et sur les livres des auteurs qui ont traité des arts et parlé des diverses sortes d'écritures et de caractères, reconnaîtra la vérité de ce que je dis ici. Ce calcul seul décèle le peu d'érudition de cet auteur. En disant que de ces douze sortes d'écritures, cinq ont totalement disparu, il commet une autre erreur, car l'écriture grecque est fort usitée aujourd'hui parmi les hommes les plus distingués d'entre les chrétiens, je veux dire les membres

des académies (ou universités) célèbres qui existent en en Espagne, en France et en Allemagne, pays très-vastes et qui renferment un grand nombre d'États. L'écriture grecque est le fondement de toutes leurs sciences et de leurs livres. » (*Voir* le tome L des *Mémoires de littérature* de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, article de S. de Sacy, p. 249.)

NOTE 54.

sage de cinq de ces douze langues s'est perdu; il ne reste personne, parmi les hommes, qui les connaisse, ce sont : l'himiarique, la grecque, la copte, la berbère et l'andalouse (p. 122).

Quant à l'himiarique, on en a reconstitué l'alphabet (*voir* les recherches et les travaux de M. Fresnel dans le *Journal asiatique,* août et septembre 1845) ; le copte est lu comme le grec; et le berbère, si c'est cette langue que l'Émir a en vue, est étudié avec succès; nous avons des dictionnaires de cette langue : ceux de MM. Delaporte et Brosselard. Plusieurs orientalistes et des officiers distingués, entre autres M. Hanoteau, se sont voués à l'étude du berbère et sont arrivés à des résultats. Mais S. de Sacy, parlant d'Abou'l-K'air et des écrivains plus anciens que ce dernier a copiés et que l'Émir a suivis dans sa nomenclature, dit (page 251 du volume cité) : J'ignore absolument ce que

ces écrivains ont entendu par l'écriture des Berbers ; je soupçonne que ce nom signifie ici les Berberins ou Barabras, qui habitent la partie orientale de l'Afrique, au-dessus de l'Égypte et non les habitants de la Barbarie. (*Voir* la Bibliothèque orientale au mot *Berbera.*) Ces peuples cependant n'ont point d'écriture et leur langue est, du moins aujourd'hui, mêlée d'un grand nombre de mots arabes auxquels ils donnent les finales qui leur sont propres. »

J'ignore ce que l'Émir et les auteurs arabes ont voulu désigner par l'écriture *andalouse*.

NOTE 55.

Les lettres persanes sont réunies dans les groupes suivants : abjd, houzi, klmn, sfârch, tk'dr' (p. 122).

L'Émir ne fait pas mention de quatre lettres particulières à l'alphabet persan : *tchim, pa, gaf, je.*

NOTE 56.

Certaines lettres arabes manquent dans la langue persane, ce sont : le tâ avec trois points dessus, le h'â sans point, le s'âd, le d'âd, le z'â, le âin sans point et le kâf avec deux points (p. 122).

A ces lettres d'origine arabe, il faut ajouter le *dâl* avec un point qui figure à tort dans les groupes de lettres

purement persanes. Cependant, il est juste de remarquer que dans les manuscrits persans les plus anciens le *dâl* est partout écrit avec un point. (*Voir Essai sur la langue persane,* par M. de Hammer, *Journal asiatique* de 1833, p. 27.)

NOTE 57.

L'inventeur de l'écriture persane est Kahmourt..., qui, le premier, parla en persan (p. 122).

Kahmourt, d'après les traditions persanes, est regardé comme le premier homme ; ce n'est pas le troisième roi de la dynastie des Pichdadiens, comme dit l'Émir, c'est le premier. Il avait pour surnom Guer-Schah (roi de la montagne), parce qu'il fréquentait peu les hommes et vivait dans les montagnes. Il leur enseigna les arts, les sciences et la justice. Des hommes et des génies cruels, sauvages lui résistèrent ; il leur livra une bataille dans laquelle son fils Siamec périt. Pour venger sa mort, il les attaqua de nouveau et les vainquit. Puis il se retira à Balk', sa capitale, où il mourut après 700 ans de règne et 1000 ans de vie. (*Voir* la *Perse* de M. Dubeux dans l'*Univers pittoresque,* et le *Tableau de la Perse,* par Jourdain, t. I, p. 141.)

NOTE 58.

Le premier qui écrivit en persan fut El-D'oh'h'âk (p. 122).

D'oh'h'àk, quatrième roi de la dynastie des Pichdâdiens, était Arabe et descendait de Kaïoumort. Ce fut un prince sanguinaire qui n'employa ses talents de magie qu'à faire du mal. Il avait régné 800 ans, lorsque Dieu résolut de le punir. Sur chacune de ses épaules, il avait une excroissance de chair semblable à une tête de serpent ; elles devinrent des ulcères très-dangereux. Pendant son sommeil, un vieillard lui dit que pour se guérir il devait y appliquer la cervelle d'un homme. En conséquence, D'oh'h'àk établit sur ses sujets le tribut de deux hommes par jour dont le bourreau lui apportait la cervelle. Un jour on mit à mort les deux fils d'un forgeron d'Ispahàn. Celui-ci attacha son tablier au bout d'un bâton et fit appel à la vengeance du peuple. Il finit par se trouver à la tête d'une armée de 100,000 hommes et il détrôna D'oh'h'àk qui fut mis à mort. (*Voir* la *Perse* de M. Dubeux.)

NOTE 59.

D'autres disent Feridoun (p. 122).

Feridoun, cinquième roi de la dynastie des Pichdadiens, succéda à D'oh'h'âk. Il gouverna avec justice. Il étudia le premier l'astronomie et on lui doit les tables *K'arezmiennes*. Il fonda la médecine et fut le premier roi qui monta un éléphant.

D'après l'auteur du *Modjmel ettawârik'*, ce fut Thahmourat, deuxième roi de la dynastie des Pichdadiens, sous lequel on commença à écrire et à lire d'après les enseignements des Divs. (*Voir Journal asiatique,* mars 1841, traduction des extraits du *Modjmel ettawârik',* par M. J. Mohl.)

NOTE 60.

Les rois de Perse ont eu deux époques : la première compte dix-neuf souverains dont deux femmes (p. 123).

Les rois de la Perse ancienne se divisent en quatre dynasties : 1° les *Pichdadiens,* qui présentent une suite de dix princes dans un espace de 259 ans ; 2° les *Keïaniens,* qui eurent neuf rois; leur histoire tient du roman et de l'épopée par les hauts faits et les aventures amou-

reuses qui la remplissent et notamment par les exploits de Rostem; 3° les *Arsacides*, dont les rois furent au nombre de trente et qui régnèrent de 256 avant J.-C. à 226 après (1); 4° les *Sassanides*, qui comptent trente et un rois de 226 de J.-C. à 652.

Abd-el-Kâder a réuni dans une seule dynastie les Pichdadiens et les Keïaniens ; d'après lui, deux femmes auraient régné dans cette période; le *Modjmel ettawârik'* n'en mentionne qu'une, Homaï Tchehrzad. (*Voir Journal asiatique,* février 1841, p. 162, traduction de M. J. Mohl.)

NOTE 61.

Darius que vainquit le Grec Alexandre (p. 123).

On sait que ce fut la célèbre bataille d'Arbelle, en 331 avant J.-C., qui mit fin à la dynastie kaïanienne et Alexandre en possession de la Perse. D'après les Orientaux Darius ou *Darab* était laid et plein de vices ; il se fit détester par son avarice et sa cruauté. Il envoya des ambassadeurs à Philippe, roi de Macédoine, pour lui demander le tribut de mille œufs d'or qu'il s'était engagé

(1) Ces dates sont prises dans les *Fragments d'une histoire des Arsacides*, par Saint-Martin, t. 2, tableau n° 1.

de payer à Darius I^er^. Philippe étant mort, Alexandre, son petit-fils, lui répondit que l'oiseau qui pondait les œufs d'or était allé dans un autre monde. Alexandre envahit peu après la Perse et la subjugua.

NOTE 62.

La seconde Perse eut trente rois dont deux femmes (p. 123).

Abd-el-Kâder, en parlant des rois de la première et de la deuxième dynastie qu'il confond en une seule, celle des Sassanides, fixe leur nombre à dix-neuf, ce qui est exact; mais le nombre des rois des deux autres dynasties, qu'il ne porte qu'à trente, s'éleva à soixante et un ; il ne tient pas compte de la dynastie des Arsacides. Les deux femmes qui ont régné pendant l'époque des Sassanides sont : Pourandokht, fille de Parwiz, et Azermidokht, fille de Firouz.

NOTE 63.

Le premier de ces rois fut Ardechir (p. 123).

Ardechir, fils de Babek, fils de Sassân, à peine monté sur le trône, en 226 de J.-C., soumit les princes arsacides qui voulurent lui résister. Il parcourut toutes les provinces de l'empire et prit le titre de roi des rois. Il

rédigea un corps de lois civiles et politiques, composa un traité sur les devoirs des princes et des ministres, encouragea les arts, les sciences, le commerce et l'agriculture. Il abdiqua en faveur de son fils Chapour ; il avait régné 14 ans. (*Voir* la *Perse* de M. Dubeux.)

NOTE 64.

Pour qui le Nard fut inventé (p. 123).

Le *Nard* est un jeu qui se joue avec de petits cailloux sur un damier ; c'est une sorte de tric-trac. On attribue à Ardechir lui-même l'invention de ce jeu qu'on appelle aussi *Nardchir* à cause du nom de l'inventeur. (*Voir* le *Kâmous* à ce mot.)

NOTE 65.

Le dernier fut Iezdedjerd (p. 123).

Iezdedjerd, fils de Chahriar, dernier roi Sassanide (632-650), vit sous son règne la Perse envahie par les musulmans, il perdit la bataille de Cadécyya en 636 de J.-C. Noman, général du kalife Omar, acheva la conquête de la Perse par la fameuse victoire qu'il remporta à Nehavend. Iezdedjerd traîna quelques années encore une malheureuse existence et finit par être tué dans un

moulin où il s'était réfugié (650). Il avait régné neuf ans depuis son avénement jusqu'à la bataille de Nehavend. Il fut le dernier roi de cette dynastie des Sassanides dont le souvenir est encore cher aux peuples de l'Iran. (*Voir* la *Perse* de M. Dubeux.)

NOTE 66.

Trois mille cent soixante-quatre ans, durée de l'empire de Perse (p. 123).

Ce chiffre ne peut être qu'approximatif, les deux dynasties Pichdadienne et Keïanienne étant pour ainsi dire mythologiques.

NOTE 67.

A l'époque de Zoroastre, auteur de la loi des Mages, qui produisit son admirable livre dans toutes les langues et força ainsi les hommes à apprendre l'écriture; ils devinrent habiles dans cet art (p. 124).

C'est dans le *Kitâb el-Fihrist* que l'Émir a puisé les détails qu'il donne. (*Voir* le *Journal des savants*, juillet 1840, p. 415, article de M. Quatremère.) De nos jours, les calligraphes les plus renommés sont en Perse.

NOTE 68.

Le Pehlevi, le Déri, le Parsi, le K'ouzi, et le Siriani (p. 124).

L'Émir divise les dialectes de la Perse ancienne en cinq. D'après les lexicographes persans, voici la nomenclature exacte de ces dialectes : 1° le *déri*, dialecte oriental, langue de la *Porte* ou de la *Cour ;* 2° le *pehlevi*, dialecte occidental, le principal de l'ancien persan ; 3° le *hérivi*, parlé dans la ville de H'érat en K'orassân ; 4° le *soghdi*, parlé à Soghd et à Samarkand dans la Transoxiane ; 5° le *segzi*, parlé dans le Sedjistan ; 6° le *zawouli*, dans le Zawoulistân ; 7° le *parsi*, parlé d'abord dans la province de Fars, puis devenu le persan actuel. Ces sept dialectes sont nommés par les auteurs des dictionnaires les sept langues (*Lour'ati sebàa*) de l'ancienne Perse ; mais dans le cours de leurs ouvrages, ils font encore mention de cinq autres dialectes : 8° le *k'owarezmi*, parlé en K'owarezm et surtout à K'iva ; 9° le *ghilani*, parlé au Ghilân ; 10° le *kazwini*, parlé à Kazwin ; 11° le *kermani*, parlé au Kermân ; 12° le *tabaristani*, ou la langue du Tabaristân.

On peut donc compter douze dialectes du persan : sept du persan ancien, cinq du persan moderne. Abd-el-Kâder n'en mentionne que cinq de l'ancien, et le

dernier dont il parle, le *siriani*, ne doit être autre chose que le *syriaque*. En effet, nous trouvons dans quelques auteurs arabes la confirmation de ce fait. M. E. Quatremère, qui a traité cette question dans son *Mémoire sur les Nabatéens* (*Journal asiatique,* 1835, p. 255, 256), dit que l'auteur du *Merâcid el-ittila* (*Man.,* p. 502 et 503) compte la langue syriaque parmi les cinq qui étaient parlées en Perse, et que, suivant le témoignage d'un écrivain arabe aussi savant que judicieux, Ibn-el-Mokaffà (*voir Kitab el-fihrist,* man. ar., 874, fol. 15, r°), sept langues étaient parlées à la cour des rois perses de la dynastie des Sassanides, et de ce nombre était la langue syriaque. Cet idiome, ajoute-t-il, est le même qui était en usage chez les habitants du Sawâd (la Chaldée), et quelquefois, dans cette langue, on désigne par le nom de *syriaque* l'idiome persan. Plus loin il atteste (*Kitâb el-fihrist*, man. ar., 874, fol. 16, r°) que chez les Perses les dépêches étaient quelquefois rédigées dans l'ancienne langue syriaque parlée jadis à Babylone, et qu'ils les lisaient en persan. Le nombre des lettres est de trente-trois, et ce langage était employé par des Perses de toutes les classes, excepté par les rois.

NOTE 69.

Le Pehlevi vient de Pehla, nom qui s'applique à cinq pays : Ispahân, Er-Raï, Hamdân, Nehavend, et l'Azerbidjân (p. 124).

C'est dans le *Kitâb el-fihrist*, où l'on trouve l'origine du mot *Pehlevi*, qu'Abd-el-Kâder a pris ce renseignement. (*Voir* Man. arabe de la Bibliothèque impériale, n° 874, f° 15, r°, anc. f., cité par M. Quatremère dans le *Journal des savants*, juin 1840.) La province de Pehlev ou Fahlah, comme disent les Arabes, et où l'on parlait le dialecte Pehlevi, devait être placée non loin de la ville d'Ispahân, d'après les auteurs arabes Maçoudi, Abou-Rihan-Birouni ; mais, dit M. Quatremère, ces auteurs se sont trompés lorsqu'ils ont cru que ce territoire s'étendait à l'occident et au nord-ouest d'Ispahân. Dans ce cas, la province de *Pehlev* eût été identique avec la Médie, ce qui n'est point parfaitement exact ; car la Médie porte, chez les écrivains de l'Orient, un nom tout à fait différent ; pour moi, je pense que le mot *pehlev*, chez les Perses, désignait la province que les Grecs ont nommée la *Parthie*. (*Voir* sur ce dialecte les travaux de M. Max Müller ; *Essai sur la langue pehlevie, Journal asiatique* d'avril 1839, et son *Dictionnaire*.)

M. Jules Mohl dit, dans sa traduction des extraits du *Modjmel Ettawârik'*, que, d'après un vers de Firdouci (édition du Chahnameh de Calcutta, p. 1247), l'on prononçait également *Pehloui* et *Pehlevi*, ce qui montre que la dérivation qui fait venir *pehlevi* de *pehlou*, « la frontière, » est parfaitement légitime. (*Voir Journal asiatique*, février 1841, p. 162)

NOTE 70.

Il est reconnu que le premier qui traça des caractères arabes fut Morâmir, fils de Morra (p. 125).

Morâmir, fils de Marwa, et, suivant d'autres, fils de Morra, inventa les caractères arabes peu de temps avant l'islamisme. Morâmir, d'après M. C. de Perceval, aurait calqué son alphabet, pour l'ordre et le nom des lettres, sur les alphabets hébraïque et syriaque, lesquels sont identiques entre eux sous ces deux rapports ; il avait modifié seulement les formes. (*Voir Essai sur l'histoire des Arabes avant Mahomet*, t I, p. 293.)

NOTE 71.

Les points-voyelles ne se produisirent dans le caractère arabe qu'après l'Islâm (p. 125).

L'invention des points-voyelles est attribuée à plusieurs auteurs, entre autres au grammairien K'alil (Abou àbd-errah'man), né, suivant Ibn-K'allikân, l'an 200 de l'hégire, mort à Basra. Ces figures, qui se voient dans les korâns, disait Mobarred, sont de l'invention de K'alil; elles sont prises de celles des lettres : le *d'amma* n'est autre chose qu'un petit *waw* que K'alil plaça au-dessus de la lettre, afin qu'on ne la confondît pas avec le *waw* qui fait partie des lettres; le *kesra* est un *ya* posé au-dessous de la lettre ; et le *fath'a*, un élif placé horizontalement au-dessus de la lettre. D'autres prétendent que ce fut Yahia-ben-Yàmer, mort en 127 de l'hégire, d'après Ibn-K'allikân, qui marqua, le premier, avec des points, la pronouciation grammaticale dans les exemplaires du Korân; d'autres enfin attribuent cette invention à Nasr ben àssem laïthi Abou Amrou Dani. L'auteur du *Mokanna* dit à ce sujet : Il est possible que Yahia ben Yàmer et Nasr ben àssem soient les premiers qui aient introduit les points dans les exemplaires du Korân appartenant à des particuliers, et que,

néanmoins, ils aient reçu cette invention d'Abou'l-Aswàd qui en était l'inventeur et le premier auteur. Le même Abou Amrou dit encore : Abou'l-Aswàd fut le premier qui indiqua avec des points les voyelles et les voyelles nasales ; mais les signes du *hamza,* du *techdid,* de l'*ichtimâm* et du *roum* sont de l'invention de K'alil (*Voir* pour tous ces détails le mémoire de S. de Sacy, p. 339, 340, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, tome L.)

On trouve une preuve que les points-voyelles ont été inventés postérieurement aux lettres dans la précaution que l'on prenait pour les écrire, ainsi que tous les autres signes orthographiques, avec une encre d'une couleur différente de celle des lettres. Cet usage est général dans les Koràns coufiques, et il se pratique encore dans l'Afrique septentrionale. Par ce moyen, on distinguait ce qui était certainement inspiré et d'autorité divine de ce qui n'avait qu'une autorité humaine et pouvait laisser une carrière plus libre à l'opinion et à la critique.

Les écrivains arabes conviennent que cette invention est postérieure d'une quarantaine d'années à la transcription du Koràn, faite sous Otmân et par son ordre, et en parlent comme d'un moyen imaginé pour préserver la langue arabe et le Koràn de la corruption, suite inévitable du mélange des Arabes avec les nations étrangères. (*Voir* le *Mémoire cité,* p. 437.)

NOTE 72.

La manière actuelle d'écrire fut tirée des caractères coufiques et mise en lumière par Abou-Ali-Moh'ammed, fils de Mokla (p. 125).

S. de Sacy dit qu'il faut lire Ibn-ali-Moh'ammed, fils de Mokla. (*Voir Chrestomathie arabe,* t. I, p. 328.) Cet écrivain, mort en 326 de l'hégire, n'est pas l'inventeur du caractère nommé *nesk'i.* « La découverte de quelques papyrus, écrits en Égypte en l'an 133 de l'hégire et dont le caractère ne diffère point du *nesk'i,* nous oblige à reconnaître que ce caractère est de beaucoup antérieur à Ibn-Mokla, et que, s'il l'a embelli, il n'en est nullement l'inventeur. » (*Voir Chrestomathie arabe*, t. II, p. 531 ; *voir* aussi le mémoire de S. de Sacy sur ces papyrus, *Journal des savants,* 1825.)

NOTE 73.

Abou'l-H'açan-Ali, fils de Helal, connu sous le nom de Ibn-el-Bawouâb (p. 125).

Ibn-el-Bawouâb est auteur d'un morceau de poésie sur l'art de l'écriture. Voyez ces vers dans la *Chrestomathie arabe* de S. de Sacy, t. II, p. 318. Cet auteur

mourut en 423 de l'hégire, suivant d'autres en 413. Abou'l-Féda place sa mort en 412. Ibn K'allikàn a donné sa biographie.

NOTE 74.

L'écriture arabe actuelle n'est pas éloignée de l'époque de son invention (p. 126).

Le caractère *nesk'i,* qui succéda au caractère *coufique,* a commencé à être en usage vers 133 de l'hégire. On a même une médaille de l'an 40 ; les monnaies d'Abd-el-Mélik, de l'an 75 environ, sont en caractères *nesk'i.* C'est donc à tort qu'on représente le *nesk'i* comme étant d'invention moderne. (*Voir histoire des langues sémitiques*, par M. E. Renan, 1re partie, p. 347.)

NOTE 75.

Écriture himiarique, elle s'appelait El-Mosnad (p. 126).

Dans le fragment suivant de l'*Essai sur l'histoire des Arabes* de M. C. de Perceval, se trouve résumé tout ce que l'on sait sur l'écriture *mosnad* ou himiarique : « Jusqu'à ces derniers temps, l'on ne connaissait sur

cette écriture, dont l'usage était perdu, même dans le Yaman, dès l'époque de Mahomet, que les opinions vagues et contradictoires de divers écrivains arabes. Les uns disaient que les lettres du mousnad étaient tout isolées, sans liaison entre elles (Makrizi, Ibn Khaldoun); d'autres affirmaient, au contraire, qu'elles étaient toutes liées (Ibn Khallikan, Hadji Khalfa, etc.); quelques-uns ajoutaient que le mousnad procédait de gauche à droite. (S. de Sacy, d'après Hadji Khalfa; Fresnel, d'après Djawhari.)

« Des voyageurs européens qui ont visité certaines parties du Yaman, il y a peu d'années, MM. Wellsted, Cruttenden et Arnaud ont découvert et copié à Sana, à Hisn-el-Ghorâb, à Khariba, et surtout à Mareb, de nombreuses inscriptions gravées sur des restes de constructions antiques, en caractères très-différents des plus anciens caractères arabes connus. Par un heureux concours de circonstances, on a trouvé en même temps, dans un ouvrage arabe manuscrit de la Bibliothèque de Berlin, des alphabets qualifiés de himyariques. Les savants qui ont comparé ces alphabets avec les copies de ces inscriptions ont acquis la conviction que les uns et les autres sont véritablement des monuments de l'écriture himyarique ou *mousnad*. Les inscriptions ont été publiées dans le *Journal de la Société asiatique de Paris* (septembre-octobre 1845). Quelques-unes sont écrites à la manière dite boustrophédon; mais la marche ordinaire

et régulière du *mousnad* est de droite à gauche ; toutes les lettres en sont isolées, et les mots séparés entre eux par une barre verticale, servant de signe disjonctif. Telles sont les seules données certaines dont on soit maintenant en possession relativement au *mousnad*. Quant à la lecture et à l'intelligence des inscriptions, cette étude est encore bien peu avancée. MM. Gesenius, Rœdiger, Ewald et F. Fresnel qui s'en sont occupés les premiers, ne paraissent avoir obtenu jusqu'ici aucun résultat positif qui puisse jeter quelque lumière sur l'histoire si obscure du Yaman » (t. I, p. 78, 79) ; *voir* aussi l'*Histoire des langues sémitiques* de M. E. Renan, t. I, p. 290 et suiv.) On trouvera également dans ce livre un historique de tout ce qui se rattache aux recherches dont l'himyarique a été l'objet.

NOTE 76.

On dit que le premier qui inventa l'écriture du Mosnad fut H'imiar, père des rois de l'Yémen, appelé aussi Saba (p. 127).

C'est fils de Saba qu'il faudrait dire ; mais ici l'Émir applique à H'imiar le nom de son père Abd-Chams. Voici ce que dit M. Caussin de Perceval sur ce roi de l'Yémen : « Suivant une opinion commune, le grand nombre de captifs faits par Abd-Chams lui valut le surnom de *Saba* (mot qui signifie : *il a fait des captifs*).

Hamza, toutefois, ne rapporte cette étymologie que pour la critiquer et en relever l'invraisemblance. Je répéterai ici qu'à mon avis, Abd-Chams a été qualifié de *Saba*, comme personnification de tout le peuple sabéen uni sous son empire. Il est constant que le nom de *Saba* est le plus ordinairement employé pour exprimer une idée collective, celle d'un peuple ou d'un pays. » (*Voir Essai sur l'histoire des Arabes avant Mahomet*, t. I, p. 52, 53.)

NOTE 77.

H'imiar fonda Sikilia et beaucoup de villes de l'Occident (p. 127).

L'Émir confond ici H'imiar, souche de la grande famille himyarite, avec un de ses descendants, Africous, qui, suivant les historiens arabes, pénétra dans les régions occidentales et conquit la contrée qui fut appelée de son nom *Afrikiya*. Reste à savoir si l'expédition d'Africous elle-même n'est point un récit fabuleux. M. Caussin de Perceval avoue qu'il ne la considère pas comme telle. L'opinion des historiens arabes à cet égard est si unanime, dit-il, qu'il croit pouvoir admettre qu'Africous a fait réellement une incursion dans l'Afrique septentrionale. (*Voir* pour le développement de son opinion son *Histoire des Arabes avant Mahomet*, t. I,

p. 69, 70.) Quant à la ville de *Sikilia*, qu'aurait fondée H'imiar, Abd-el-Kàder veut parler de la *Sicile*, qui se trouve en face de l'Ifrikiya. L'Émir a répété, dans ce passage sur H'imiar, un récit emprunté à l'historien Ibn el-Kelbi, récit erroné et qui ne fait pas honneur à cet historien. (*Voir* l'*Histoire des Berbères*, traduction de M. de Slane, t. I, p. 207.)

NOTE 78.

Celui qui y pénétra et la détruisit fut Chamar, fils d'Africouch. On appela cette ville Chamarkand, c'est-à-dire : Chamar l'a détruite (p. 127).

L'Émir répète l'étymologie donnée par Hamza, Nowayri : « Chammir Yeràch, et non Africouch, roi du Yaman, porta ses armes victorieuses, dit M. C. de Perceval, dans l'Iràk, la Perse et les contrées voisines. Il détruisit les murs et une partie des édifices de la capitale de la Soghdiane. Les gens du pays appelèrent alors cette ville ruinée : *Chammircand*, c'est-à-dire Chammir l'a détruite. Ce nom, un peu altéré par les Arabes, devint Samarcand. Chammir lui-même la restaura. (*Voir* l'ouvrage cité, t. I, p. 80.)

NOTE 79.

Il écrivit sur la porte (de Samarcand) en écriture himyarique : Ceci est l'œuvre de Chamar-el-Acham, etc. (p. 127).

« On appuie le fait de l'expédition de Chammir dans la Soghdiane, dit M. Caussin de Perceval, sur l'existence de deux inscriptions en prétendus caractères himyariques. La première citée par le seul Hamza, on ne sait d'après quelle autorité, avait été trouvée, dit-il, dans un édifice de Samarcand, et commençait ainsi : Au nom de Dieu! Chammir Yerâch a élevé ce monument à la divinité Soleil. La seconde avait été vue par le géographe Ibn-Haukal, sur la foi duquel Abou'l-Féda, Makrizi et autres en ont parlé. Voici le passage d'Ibn Haukal : « J'ai vu à Samarcand une porte recouverte de fer et sur cette porte on avait écrit en langue himyarique que de Samarcand à Sana il y a mille parasanges. Les habitants connaissaient, par une tradition héréditaire, ce que signifiaient ces caractères ; mais après mon arrivée en cette ville, il y eut une sédition dans laquelle la porte fut brûlée et l'écriture anéantie. » Ces inscriptions étaient-elles effectivement en caractères himyariques ? L'interprétation que leur donnaient les habitants de Samarcand était-elle véritable ? C'est ce dont il est

très-permis de douter ; car, dès le premier siècle de l'islamisme, la grande majorité des Arabes ne conservait plus aucune notion de ce qu'avait été l'écriture himyarique, et M. de Sacy a démontré que c'est uniquement par un abus de mots que les musulmans ont appelé, en général, écriture himyarique ou *mousnad* les caractères qui leur étaient inconnus. » (*Voir Essai sur l'histoire des Arabes avant Mahomet,* t. I, p. 80, 81, et le *Mémoire* de S. de Sacy dans les *Mémoires de littérature* de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tome L, p. 269, 270.)

On voit qu'il n'est pas question de l'inscription citée par Abd-el-Kâder. Il est probable qu'il l'a puisée dans quelque auteur arabe qui a présenté la même tradition à sa manière.

NOTE 80.

Le dernier des rois de H'imiar fut Dou Djeden (p. 128).

Als Dou Djeden (525 de J.-C.) disputa quelque temps aux Abyssins la possession de l'Yémen. Il descendait de H'imiar par Zayd el-Djamhour. Il est, dit-on, le premier qui ait cultivé l'art du chant dans l'Yémen. On lui attribue aussi des poésies dont plusieurs morceaux sont rapportés dans le *Sirat-erraçoul.* Après une bataille perdue contre Aryat, chef de l'expédition abyssinienne,

il périt en se précipitant avec son cheval dans la mer. (C. de Perceval, ouvrage cité, t. I, p. 132, 133.)

NOTE 81.

La durée de leur empire dans l'Yémen fut de 2,020 années (p. 128).

D'après les calculs de M. Caussin de Perceval, la durée du règne des rois de l'Yémen doit être de 1,279, au lieu de 2,020. L'établissement de la domination abyssinienne sur l'Yémen, qui mit fin à l'empire de H'imiar, est fixée à 525 de J.-C., et M. C. de Perceval estime que la naissance d'Yarob, issu de Cah'tân, premier roi de l'Yémen, eut lieu en 754 avant J.-C. (*Voir* l'ouvrage cité, t. I, p. 49.)

NOTE 82.

L'Yémen devint ensuite la possession des Abyssins pendant quatre ans (p. 128).

Il y a dans le chiffre donné par l'Émir sur la durée de la domination abyssinienne dans l'Yémen une inexactitude. Au lieu de quatre ans, c'est soixante-douze ans qu'il faut dire. Les Abyssins furent chassés définitivement par les Persans en 597; ils occupaient l'Yémen depuis 525 de J.-C.

NOTE 83.

Et des Persans pendant huit ans (p. 128).

Le chiffre de la durée de la domination persane dans l'Yémen, donné par Abd-el-Kâder, est à peu près exact. Le dernier vice-roi persan, Bâdhan, qui commença à gouverner, vivait sous Kesra Parwiz, vers 606 de J.-C. Du reste, sur cette dernière période historique, nous manquons de données certaines. (*Voir* l'ouvrage de M. Caussin de Perceval, t. I, p. 159.)

NOTE 84.

Les Chaldéens, c'est-à-dire les monothéistes (p. 128).

L'Émir se sert du mot *kaldanioun* pour désigner les Chaldéens; la forme de ce mot semble être moderne; elle est usitée chez les Arabes de nos jours. Mais Maçoudi, dans son *Kitâb Ettenbih*, appelle les Chaldéens « *El-Kadanioun* » (avec un *dâl* pointé) et les identifient avec les Syriens et presque avec les Grecs, les Ninivites, etc. Il dit qu'ils tiraient leur nom du lieu nommé *Kaldouadi* (avec un *dâl* pointé), capitale de leur empire. (*Voir Notices et extraits des manuscrits*,

publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. VIII, p. 134, article de S. de Sacy.)

L'ancien nom biblique des Chaldéens est *Casdim*; d'après Gesenius, l'expression *Casdi* se rapprocherait de la forme *Cardi*, conservée dans l'ancien nom des Kurdes. Le *lam*, introduit dans le mot *Kaldanioun* par les Arabes modernes, a été emprunté peut-être aux Grecs qui donnent à ce peuple le nom de Καλδαῖοι. Cependant le *lam* se trouve dans le mot *Kalouadi*, d'où les Chaldéens ont pris leur nom, d'après Maçoudi.

Abd-el-Kâder, en donnant aux Chaldéens l'épithète de monothéistes, a dû avoir en vue un moment particulier de leur croyance ; car il paraît que les sciences astronomiques, dans lesquelles ils avaient fait de si grands progrès, les avaient amenés à une sorte de panthéisme, de culte de la nature. Cette opinion est celle de M. l'abbé Du Contant de la Molette, qui dit, dans dans sa *Nouvelle méthode pour entrer dans le vrai sens de l'Écriture,* t. II, p. 283 et suiv. :

« Dans les occupations douces et tranquilles de la vie pastorale, les Chaldéens s'appliquaient à connaître le cours des astres, le lever et le coucher de ces globes brillants qui, en éclairant la terre, règlent en même temps la durée des jours et des nuits, la révolution des années et des siècles. Heureux si une étude aussi noble et aussi utile eût su fixer chez eux la connaissance du Créateur et la pureté du culte qui lui appartient ; mais

malheureusement, oubliant l'auteur de tant de merveilles, et rendant à la beauté de l'ouvrage l'hommage dû à la souveraine sagesse de l'ouvrier, ils morcelèrent l'Être suprême qui les avait créés, et reconnurent autant de dieux qu'ils conçurent d'esprits ou d'intelligences subalternes, présidant aux diverses parties de l'univers. Leur superstition à cet égard leur fit donner le nom de *Casdim,* qui veut dire les esprits ou les démons qui devinrent l'objet de leur culte. De *Casdim* ou *Cassidim,* l'on a formé le mot Chaldéens ; et les Grecs appelaient *Chalcidées* ou *Chalcidéis* les Chaldéens qui, faisant profession de l'astrologie judiciaire, couraient le monde pour dire la bonne aventure. »

NOTE 85.

Le sens des lettres (dans la langue syriaque) se différencie par la diversité des voyelles et du repos (sokoun) (p. 129).

Chaque lettre vocalisée ou accentuée avait-elle, originairement, un sens particulier? Comment arriver à la connaissance du sens des lettres syriaques ? L'Emir ne donne aucun exemple. C'est surtout sur les lettres arabes qu'il aurait pu formuler un système. L'un des Arabes modernes qui possède le mieux sa langue, le cheik' Fârés, me fit part, pendant son séjour en France, de 1850 à 1854, de remarques assez curieuses qu'il avait

faites en lisant le Kâmous. Il reconnut (ce que tout orientaliste peut vérifier) qu'un grand nombre de mots à la fin desquels se trouve le *hamza* ont le sens de *mal*, de *coït ;* que ceux à la fin desquels il y a un *mim* ont celui de *casser*, *couper ;* dans d'autres mots celui d'*ombre, ténèbres ;* mais que ce sens d'*obscurité* est plutôt affecté au *chin ;* que le *hâ* à la fin des mots leur donne le sens d'*étonnement*, de *sottise ;* le *h'â,* d'*ampleur,* d'*étendue ;* le *djim,* de *mélange ;* le *k'â,* d'*orgueil ;* le *r'ain* au commencement des mots ou au milieu, de *tromperie ;* le *sin,* d'*abondance ;* le *râ,* de *plénitude*, *débordement ;* le *iâ,* de *vacuité ; le t'â,* d'*étendue.* De nombreux exemples viennent étayer cette théorie.

Il est positif que tout signe dans les alphabets représente une idée ; mais la difficulté est de découvrir la véritable idée ; et quelle immense tâche pour les philologues, quand on pense à l'ancienneté des langues, à leur mélange sans fin ! Pour M. E. Renan, la langue est un *tout* qui se décompose et se recompose sans cesse par une sorte de végétation, et où chaque état a sa raison dans un état antérieur. M. L'abbé Leguest, dans son *Essai sur la formation et la décomposition des racines arabes,* arrive à cette conclusion qu'une langue monosyllabique et bisyllabique a précédé la langue arabe et l'a formée par la juxtaposition et l'agglutination des mots. M. E. Renan, au contraire, adopte comme le

grand principe de la lexicographie sémitique, la trilittérité des racines. (*Voir Histoire des langues sémitiques*, première partie, p. 357.)

Cette théorie des racines arabes nous paraît subordonnée à une autre théorie, celle des articulations et des sons, en tant que représentatifs d'idées ; les efforts des philologues doivent se porter de ce côté. Nous apprenons que M. Sabatéry père, ancien défenseur à Alger, qui a fait une étude sérieuse des principes de la langue arabe, est auteur d'une théorie sur les sons de cette langue et qu'il est parvenu à reconnaître un sens particulier aux motions ou points-voyelles. Il se propose de soumettre son système à l'examen de la commission de rédaction du *Journal asiatique*.

De son côté, M. Luminet, interprète de première classe à Mostaganem, a adressé à la Société asiatique un travail sur les lettres arabes dont il annonce avoir découvert la valeur.

NOTE 86.

L'Hermès des Hermès, le trismégiste (p. 129).

Hermès *aux trois bienfaits* ou aux trois qualités : roi, prophète et médecin. Les auteurs arabes disent que personne avant lui n'avait eu ces trois noms en partage;

qu'il est le premier qui ait raisonné sur les choses célestes, telles que le mouvement des étoiles, qui ait bâti des temples, glorifié l'Être suprême, et menacé les hommes du déluge. Son aïeul était Kaïoumort ou Adam. Il habitait la haute Égypte et y bâtit les Pyramides ; il construisit les *Berbas* (monuments religieux), dans lesquels il représenta, au moyen de la peinture et de la sculpture, tous les arts et tous les métiers, craignant beaucoup que les vestiges du savoir ne vinssent à s'effacer du monde. (*Voir* la traduction des extraits de l'*Histoire des médecins* d'Ibn Abi-Oçaïbyya par M. le docteur Sanguinetti, *Journal asiatique*, août-septembre 1854, p. 187 et suiv.)

NOTE 87.

Ce fut lui qui construisit les Pyramides d'Égypte (p. 129).

En attribuant à Hermès la construction des Pyramides, l'Émir se borne à répéter une vague tradition, rapportée par des écrivains arabes, entre autres Abou Ma'char cité par Ibn Abi-Oçaïbyya (article du docteur Sanguinetti, *Journal asiatique*, août-septembre 1854, p. 189) : « Les noms des rois constructeurs des Pyramides sont aussi incertains que l'époque où ils vivaient. Ces noms et ces dates reposent sur des assertions de Manéthon, sur des ouï-dire d'Hérodote et de Diodore. » (*Voir*

Nouvelles idées sur les Pyramides, par M. Eusèbe de Salles, p. 14 ; Carcassonne, 1846.)

Il y a des historiens arabes qui pensent que ce constructeur fut Cheddâd, fils d'Aâd ; d'autres que ce fut Souraïd, fils de Salhouk, roi d'Egypte. On trouvera d'assez longs détails sur cette question dans l'ouvrage d'Essoyout'i, intitulé : *H'açan el-Moh'adira fi Ak'bâr Maçr oua'l-Kâhira.* (Man. arabe, fol. 18, r°, n° 649, ancien fonds, Bibliothèque impériale.)

A ce que raconte Makrizi, une des grandes pyramides de Djizeh est le tombeau d'Hermès. (*Voir* la *Relation de l'Égypte,* trad. de S. de Sacy, p. 177.)

NOTE 88.

La première langue extraite du syriaque fut celle de l'Inde qui s'en rapproche le plus. Aussi la langue syriaque s'est infiltrée dans toutes les autres comme l'eau dans le bois (p. 130).

L'Émir fait dériver les langues de l'Inde, du syriaque. Une comparaison minutieuse des anciens alphabets de l'Inde avec ceux des peuples sémitiques fait voir que ces deux genres d'écritures diffèrent entièrement entre eux, tant pour la forme et le son des lettres que pour le système de leur arrangement. (*Voir Grammaire générale* de Klaproth, p. 47.) Il est vrai qu'en Europe quelques savants tels que Volney, le professeur Schleier-

macher et même le célèbre Kopp ont cru entrevoir des rapports entre ces langues.

En regardant le syriaque comme la langue mère, l'Émir est d'accord avec la plupart des écrivains orientaux. Maçoudi, dit M. Quatremère, atteste expressément que la langue syriaque fut la langue primitive des hommes, l'idiome d'Adam et de ses enfants. (*Voir Tenbih*, manuscrit de Saint-Germain, 337, fol. 51.) Il assure qu'avant la confusion des langues, l'idiome universel des hommes était le syriaque. (*Voir Moroudj*, t. I, p. 98.) Ibn K'aldoun, dans ses *Prolégomènes historiques* (manuscrit arabe de la Bibliothèque impériale, f° 217), mentionne la tradition qui faisait de l'écriture syriaque l'écriture primitive des hommes, et de la nation syrienne le plus ancien peuple du monde; mais cette assertion n'est à ses yeux qu'une opinion fausse, une idée populaire. «Ces assertions, dit M. Quatremère, qui ne doivent pas être prises à la lettre, indiquent du moins que, dans l'opinion des écrivains les plus judicieux, la langue syriaque est l'une des plus anciennes qui aient été en usage parmi les hommes.» (*Voir Mémoire sur les Nabatéens*, *Journal asiatique*, 1835, p. 210, 211, 241 et suiv.)

NOTE 89.

Kermanech, fils de Marsia, fils de Mazkia (p. 131).

Quel est ce *Kermanech*, représenté par l'Émir comme l'inventeur des lettres latines? Serait-ce *Carmens* ou *Carmenta* qui n'est qu'un dédoublement d'Évandre auquel on attribue l'invention de l'alphabet? On n'ose présenter une hypothèse, lorsqu'on sait à quel point les Arabes défigurent les mots étrangers à leur langue.

NOTE 90.

Les habitants de Sour, ville ancienne de Syrie (p. 132).

Sour représente en arabe l'ancienne ville de Tyr : « Hæc autem urbs priùs dicta est *Sarra*, undè color purpureus dictus *Sarranus* et *Tyrius*. (*Voir Trésor latin d'histoire, de géographie et de mythologie*, par Carpentier, au mot Tyrus. — C'est probablement de la langue phénicienne que veut parler l'Émir dans ce passage.

NOTE 91.

Leurs lettres sont aih', zt'i, klmn, sàfz', krcht, tk', c'r' (p. 132).

Il est inutile de faire remarquer que les lettres *àin, r'ain,* etc., sont des lettres employées dans les dialectes sémitiques et ne semblent pas avoir été introduites dans les alphabets grecs et latins, la langue sanscrite étant la mère, comme il est reconnu maintenant, des langues indo-européennes.

On remarquera qu'Abd-el-Kàder classe les lettres latines en groupes de mots fictifs, comme on range les lettres arabes.

NOTE 92.

L'écrivain commence du côté d'où lui vient la force (p. 132).

Les Arabes pensent généralement que l'usage d'écrire de droite à gauche a précédé la direction inverse; ils disent qu'un homme, pour tracer sur le sable une ligne horizontale avec un bâton, s'y prendra de préférence de droite à gauche que de gauche à droite.

NOTE 93.

Le nombre des lettres de l'écriture arabe est plus grand que celui des écritures des autres peuples ; il y en a vingt-huit, qui sont : abdjd, houz, h't'y, klmn, sàfç', krcht, tk'd, d'z'r' (p. 133).

Nous ne ferons pas un crime à Abd-el-Kâder d'ignorer qu'il y a des langues dont l'alphabet renferme un plus grand nombre de lettres qu'on n'en trouve dans l'alphabet arabe. Ainsi l'alphabet sanscrit, qui est le plus parfait que nous connaissions, se compose de quatorze voyelles et diphthongues et de trente-quatre consonnes ; et l'alphabet arménien a trente-huit lettres. Nous n'avons pas écrit les mots, qui réunissent les lettres arabes, avec les voyelles qu'on emploie ordinairement, afin de laisser à découvert les lettres. Pour compléter et éclaircir ce que dit l'Émir sur ces mots, nous allons citer quelques lignes de la grammaire de S. de Sacy : « Les lettres de l'alphabet arabe n'ont pas toujours été disposées dans l'ordre où elles sont aujourd'hui ; les Arabes eux-mêmes nous ont conservé le souvenir d'un ordre plus ancien ; et la valeur qu'ils donnent à leurs lettres, lorsqu'elles sont employées comme chiffres, confirme l'existence de cet ordre qu'ils nomment *Aboudjed*, à peu près comme nous appelons l'alphabet *abécé*. Pour faire retenir plus facilement les lettres de l'alphabet et

leur ordre, ils les ont divisées en huit mots fictifs et insignifiants, ainsi qu'il suit : *aboudjed*, *haouaz, hot'ya, kalamouna, sàfaç, korichat*, *tak'od, d'az'or'*. Les vingt-deux premières lettres de l'alphabet arabe ainsi disposées sont les mêmes et suivent le même ordre que celles des Hébreux et des Syriens. Il est très-vraisemblable que les Arabes, ainsi que ces autres peuples, n'avaient originairement que ces vingt-deux lettres, et que les six qui composent les deux derniers mots n'ont été ajoutées qu'après coup, sans qu'il soit possible de déterminer précisément l'époque à laquelle remonte cette addition. Ce qui rend cette supposition très-vraisemblable, c'est ce que rapportent quelques écrivains arabes cités par Pococke, que les anciens Arabes nommaient le *samedi*, qui était pour eux le premier jour de la semaine, *aboudjed ;* le second jour, *haouaz ;* le troisième, *h'ot'y;* le quatrième, *kalamouna;* le cinquième, *sàfaç';* le sixième, *korichat ;* quant au septième, ils le nommaient *àrouba*. On voit que les lettres de l'alphabet ne leur fournissaient que les noms des six premiers jours de la semaine ; ce qui prouve qu'ils ne connaissaient point alors, ou du moins qu'ils ne distinguaient par aucun signe graphique particulier, les six dernières lettres dont on a formé depuis deux nouveaux mots fictifs, qui, s'ils eussent existé, auraient offert, pour le septième jour de la semaine, un nom analogue à ceux des six autres jours. Pococke remarque que ces noms n'avaient été vraisem-

blablement donnés aux jours de la semaine que par quelque maître d'école, qui voulait graver plus facilement dans l'esprit des enfants l'ordre des lettres de l'alphabet. » (T. I, p. 8 et 9.)

NOTE 94.

Qui furent tués le jour de la nuée ténébreuse (p. 135).

Châtiment infligé aux Madianites qui traitaient leur prophète d'imposteur. (*Voir* le Korân, sourate XXVI, verset 189.)

NOTE 95.

Le calcul connu sous le nom de Djomal (p. 136).

Djomal, c'est-à-dire : somme, addition. — G. Ferhat, dans sa *Grammaire arabe* (texte publié à Malte), dit, dans sa préface, que les lettres arabes furent réunies dans ces groupes de mots pour deux raisons : 1° à cause du calcul appelé *djomal;* en effet, les lettres *abdjd, houz, h't'* servent à marquer les unités; *ia, klmn, sàfç',* à marquer les dixaines; *krcht, tk'd, d'z',* à marquer les centaines; et le *r'ain,* les mille; 2° pour se conformer à la langue syriaque où l'on trouve ces mots

arrangés pour le calcul djomal. G. Ferhat ajoute que l'arabe dérivant du syriaque, la branche a suivi le tronc dans l'adoption de cet ordre de lettres. Abraham le Chaldéen parlait la langue syriaque; Ismaïl, son fils, étant l'aïeul des Arabes, il s'ensuit que les Arabes tirent leur origine des Syriens.

NOTE 96.

Les anciens ont eu pour eux l'invention des principes et la bonne disposition des règles; les modernes ont tiré des conséquences de ces principes, ont fortifié les règles et agrandi l'édifice de la science (p. 138).

On ne s'attendait pas à voir la question des anciens et des modernes, si souvent débattue chez nous, traitée par l'Emir avec tant de vérité. Ce parallèle nous remet en mémoire un passage des *Pensées* de Pascal; nous ne ferons pas tort au grand penseur du XVII^e^ siècle en comparant ses idées avec celles du philosophe arabe :

« Le respect que l'on porte à l'antiquité est aujourd'hui à tel point dans les matières où il devrait avoir le moins de force, que l'on se fait des oracles de toutes ses pensées et des mystères même de ses obscurités, que l'on ne peut plus avancer de nouveautés sans péril, et que le texte d'un auteur suffit pour détruire les plus fortes raisons. Mon intention n'est pas de corriger un vice par un autre, et de ne faire nulle estime des anciens, parce

que l'on en fait trop; et je ne prétends pas bannir leur autorité pour relever le raisonnement tout seul, quoique l'on veuille établir leur autorité seule au préjudice du raisonnement. Mais parmi les choses que nous cherchons à connaître, il faut considérer que les unes dépendent seulement de la mémoire et sont purement historiques, n'ayant alors pour objet que de savoir ce que les auteurs ont écrit ; les autres dépendent seulement du raisonnement et sont entièrement dogmatiques, ayant pour objet de chercher à découvrir les vérités cachées. Cette distinction doit servir à régler l'étendue du respect pour les anciens... La géométrie, l'arithmétique, la musique, la physique, la médecine, l'architecture et toutes les sciences qui sont soumises à l'expérience et au raisonnement doivent être augmentées pour devenir parfaites. Les anciens les ont trouvées seulement ébauchées par ceux qui les ont précédés, et nous les laisserons à ceux qui viendront après nous en un état plus accompli que nous ne les avons reçues...

« Les secrets de la nature sont cachés ; quoiqu'elle agisse toujours, on ne découvre pas toujours ses effets : le temps les révèle d'âge en âge... Les expériences qui nous en donnent l'intelligence se multiplient continuellement, et, comme elles sont les seuls principes de la physique, les conséquences se multiplient à proportion... Cependant il est étrange de quelle sorte on révère les sentiments des anciens. On fait un crime de les contre-

dire et un attentat d'y ajouter, comme s'ils n'avaient plus laissé de vérités à connaître. N'est-ce pas là traiter indignement la raison de l'homme et la mettre en parallèle avec l'instinct des animaux, puisqu'on en ôte la principale différence, qui consiste en ce que les effets du raisonnement augmentent sans cesse, au lieu que l'instinct demeure toujours dans un état égal... Il n'en est pas ainsi de l'homme *qui n'est produit que pour l'infinité*. Il est dans l'ignorance au premier âge de sa vie ; mais il s'instruit sans cesse dans son progrès, car il tire avantage, non-seulement de sa propre expérience, mais encore de celle de ses prédécesseurs... De là vient que, par une prérogative particulière, non seulement chacun des hommes s'avance de jour en jour dans les sciences, mais que tous les hommes ensemble y font un continuel progrès à mesure que l'univers vieillit, parce que la même chose arrive dans la succession des hommes que dans les âges différents d'un particulier. De sorte que toute la suite des hommes, pendant le cours de tant de siècles, doit être considérée comme *un même homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement*... Ceux que nous appelons anciens étaient véritablement nouveaux en toutes choses et formaient l'enfance des hommes proprement ; et comme nous avons joint à leurs connaissances l'expérience des siècles qui les ont suivis, c'est en nous que l'on peut trouver cette antiquité que nous révérons dans les autres. »

NOTE 97.

L'homme, dans l'opulence, étant exempt des malheurs de l'espèce humaine, ne composera pas de livres, ni ne fera de vers (p. 142).

C'est un fait constaté que presque tous les grands écrivains ont souffert plus ou moins des nécessités de la vie. Sàdi dit quelque part que le parfum ne répand son arome que lorsqu'il est broyé. Il ne faut pas conclure de là que l'artiste, l'écrivain, doivent souffrir pour produire ; ce serait une impiété, comme dit Châteaubriand à l'occasion de Gilbert. Il faut seulement constater le fait et espérer qu'un jour les écrivains pourront développer en liberté leurs facultés et ne sueront plus leurs pensées avec leur sang.

NOTE 98.

Les traditions orales (*hadit*) *du prophète de Dieu furent transmises par les Odouls* (p. 147).

Les *òdouls*, les justes qui transmettaient avec fidélité les traditions; officiers publics dépendant du kâdi. Ils exercent, dit Ibn-K'aldoun, les fonctions de *témoin* entre les particuliers, qu'il s'agisse de constater leurs droits ou leurs obligations; ils se prêtent à leur ser-

vir de témoins dans leurs conventions et à déposer en justice en cas de contestation. (*Voir Chrestomathie arabe* de S. de Sacy, t. I, p. 38.) En Algérie, l'*àdel* (sing. de *òdoul*) est l'*assesseur* du kàdi.

NOTE 99.

Jusqu'à ce qu'elles parvinrent à El-Bok'âri (p. 147).

Abou àbd-allah Moh'ammed el-Bok'àri, fils d'Ismaïl, auteur du *Sah'ih'*, célèbre recueil de traditions, est mort en 256 de l'hégire. (*Voir Abou'l-Féda*, annal. moslem., t. II, p. 237, *Chrestomathie arabe* de S. de Sacy, t. I, p. 407.) A l'occasion de l'ouvrage de ce traditioniste, le professeur d'arabe à la chaire de Constantine, M. Cherbonneau, m'a adressé une lettre qu'un T'àleb très-intelligent de cette ville, Moç't'afa ben Ah'med ben Sadat, lui a écrite; il y est question d'un exemplaire fort remarquable du *Sah'ih'* de Bok'àri qui fait partie de la Bibliothèque de la grande mosquée à Alger. Voici le résumé de sa lettre : Étant à Alger, sa patrie et la résidence de sa famille, à l'époque où il fit ses études, il eut le bonheur d'entendre les leçons de deux professeurs, Moç't'afa el-R'adiri, muphti de cette ville, et Sidi Abd-Errah'man, imam de la grande mosquée. Ces deux maîtres l'ont guidé dans la lecture du Sah'ih' de Bok'àri. Le manuscrit sur lequel il a étudié devant eux, à la grande

mosquée, est une copie ancienne, déposée, à titre de *habous*, dans la bibliothèque de cet établissement. L'exemplaire est composé de huit volumes ; il a été écrit tout entier par Sidi Abd-el-Kâder el-Fâçi, à Fez, dans les premières années du XI^e siècle de l'hégire, sur un manuscrit d'Ibn-abi-Sàada, qui fut un des disciples de l'imam El-Bok'âri. La correction de la copie est garantie par la science reconnue des maîtres, puisque le seul copiste qui se trouve entre Sidi Abd-el-Kâder el-Fâçi et el-Bok'âri est un élève de l'Imâm.

NOTE 100.

Ils lui envoyèrent les livres de Platon, d'Aristote, d'Hippocrate, de Galien, d'Euclide, de Ptolémée et d'autres. Il confia ces livres à l'habileté des savants qui les traduisirent avec un très-grand soin.... En interdisant ces livres au commencement de l'Islâm, on avait l'intention de fixer les règles de la loi divine et de faire prendre racine aux vrais articles de la foi (p. 148).

L'Émir, dans cette partie de son livre où il traite de l'introduction des livres grecs chez les Arabes, fait ressortir les avantages qu'ils en retirèrent.

Un illustre orientaliste, dont la mort récente est une grande perte pour le monde savant, M. Étienne Quatremère, semble nier dans un de ses écrits l'influence heureuse des études scientifiques sur les Arabes.

« Les premiers maîtres des Arabes, dit-il, furent en

général des médecins syriens. Ces hommes, chargés de faire passer dans la langue arabe les productions grecques, consultèrent souvent moins la valeur intrinsèque des ouvrages que leur propre inclination. Familiarisés, dès leur enfance, avec les livres des médecins, des philosophes, des dialecticiens grecs, dont la lecture faisait leurs délices, ce fut dans cette classe qu'ils allèrent chercher, en général, les ouvrages destinés à former le goût des Arabes. Or, des traités de ce genre sont, dans la langue originale, écrits trop souvent avec une concision désespérante ; les raisonnements, quelquefois plus subtils que solides, présentent un enchaînement de périodes obscures dont le sens ne peut être saisi que par une attention soutenue et pénible. Que l'on se représente donc ces ouvrages traduits, pour la plupart, du grec en syriaque et du syriaque en arabe, par des hommes qui n'étaient peut-être pas également versés dans la connaissance de ces langues, et l'on sentira qu'ils devaient nécessairement offrir aux Arabes une image bien incomplète et souvent bien fausse des sciences des Grecs. On peut donc admettre, ce me semble, que ces nombreuses traductions ne furent pas toujours pour les Orientaux des acquisitions aussi précieuses que l'on serait tenté de le croire... Les écrivains musulmans remarquent avec l'expression d'une douleur amère que l'introduction des écrits des philosophes grecs dans la langue des Arabes, changea ces hommes grossiers en

esprits forts, et que de cette époque date la naissance de ces sectes si nombreuses dont les principes, souvent absurdes, portèrent le trouble et la discorde dans le sein du musulmanisme. » (*Voir Du goût des livres chez les Orientaux*, *Journal asiatique*, juillet 1838, p. 36, 37.)

Nous ne pouvons partager sur ces divers points les idées de M. Quatremère. Il nous semble que, pour bien apprécier ce mouvement scientifique chez les Arabes, il aurait pu s'entourer de renseignements plus complets et l'envisager sous un point de vue plus élevé. Ces hommes, dit-il en parlant des médecins syriens, consultèrent moins la valeur intrinsèque des ouvrages que leur propre inclination. Mais n'étaient-ce pas des œuvres de la plus haute valeur que les livres d'Hippocrate, de Galien, d'Euclide, de Ptolémée, d'Aristote, de Platon, cités par Abd-el-Kâder ? Et quels auteurs choisir dans l'antiquité qui fussent plus propres à favoriser la culture scientifique et philosophique d'une nation ?

M. Quatremère fait remarquer que ces livres, écrits avec une concision désespérante, pleins de périodes obscures, de raisonnements quelquefois plus subtils que solides, devaient être difficilement compris par des hommes qui n'étaient *peut-être* pas également versés dans la connaissance des langues grecque, syriaque et arabe. Je reconnais que les livres de sciences, de philosophie, qui pivotent sur des abstractions, des raisonne-

ments serrés, algébriques, sont très-difficiles ; mais ils ne sont pas impossibles à comprendre. Il doit y avoir eu des traductions inexactes ; mais, en général, les traducteurs arabes étaient des savants de premier ordre, versés dans la médecine, la philosophie, l'astronomie, etc., et c'est l'histoire qui vient attester leur habileté.

Ainsi, dans son *Histoire des médecins*, Ibn abi Oçaïbyya, qui a consacré un chapitre aux traducteurs des livres grecs (le IXe. *Voir* Manuscrit arabe de la Bibliothèque impériale, sup. n° 673, f° 115, v°), fait la biographie de trente-neuf hommes de science qui s'étaient voués à la tâche ingrate, mais féconde, de transmettre aux Arabes la science des Grecs. Ces savants étaient tous des hommes de valeur ; en voici quelques-uns dont nous connaissons plus particulièrement la vie :

Djourdjis était médecin du kalife El-Mançour pour lequel il traduisit beaucoup de livres grecs. (*Voir* sa biographie dans Ibn abi Oçaïbyya, traduite par M. le docteur Sanguinetti, *Journal asiatique*, août-septembre 1855, p. 131.)

Honaïn Ibn Ishâk, médecin du kalife El-Motewakkil, s'acquit, au rapport d'Ibn abi Oçaïbyya, une grande renommée comme traducteur de livres grecs. Il avait des connaissances linguistiques très-étendues ; il possédait parfaitement les langues syriaque, arabe, persane et grecque. C'était presque le Quatremère de son temps.

(*Voir* sa biographie dans Ibn abi Oçaïbyya, f° 105, v°, et 115, v°.)

Kost'a Ibn Loukâ, qui vivait sous Moktadir Billah, le plus habile des traducteurs, était à la fois médecin, philosophe, astronome, mathématicien. Ibn abi Oçaïbyya dit qu'il traduisit beaucoup de livres grecs en arabe, qu'*il était remarquable par sa manière de traduire, éloquent en grec, en syriaque et en arabe. Il corrigea beaucoup de traductions. Il était d'origine grecque.* (*Voir Nos Études* sur le traité de médecine arabe d'Abou Djàfar Ahmed, *Journal asiatique*, avril-mai 1853, p. 336 et suiv., et p. 51 et 52 du tirage à part, chez Baillière.)

C'était donc en général à des savants versés profondément dans la langue grecque que ces traductions furent confiées, et Abd-el-Kâder en fait la remarque.

M. Quatremère dit que ces nombreuses traductions ne furent pas *toujours*, pour les Orientaux, des acquisitions aussi précieuses que l'on serait tenté de le croire. Mais comment ne pas reconnaître que les études des livres grecs furent la cause première des admirables ouvrages que nous ont laissés El-Farâbi, Avicenne, Averroès, El-Gâzali, Rhazès et tant d'autres? Sous les grands kalifes abbassides, le peuple arabe était devenu le gardien des sciences qu'il était presque seul à cultiver, comme le fait observer Abd-el-Kâder, et, lorsqu'il transmit ce dépôt à d'autres, il ne le rendit pas sans l'avoir accru. Cette

question a été longuement traitée dans l'*Histoire des Arabes*, par M. Sédillot (p. 332 et suiv. ; *voir* aussi l'*Orientalisme rendu classique*, 3e édition, dans les *Fleurs de l'Inde*, p. 227 et suiv.).

Plus loin, M. Quatremère, adoptant les idées de quelques écrivains musulmans, dit que l'introduction des écrits des philosophes grecs dans la langue des Arabes changea ces hommes grossiers en esprits forts, et que de cette époque date la naissance de ces sectes si nombreuses dont les principes *souvent* absurdes portèrent le trouble et la discorde dans le sein du musulmanisme. Mais Abd-el-Kâder remarque avec beaucoup de raison qu'en interdisant les livres grecs au commencement de l'islamisme, on avait eu l'intention de laisser se fixer les règles de la loi divine, et de faire prendre racine aux vrais articles de la foi (1). L'islamisme, le mono-

---

(1) L'Émir aura puisé ce renseignement dans les *Prolégomènes* de H'adji K'alfa, où on lit ce qui suit : « Dans les premiers temps de l'islamisme, les Arabes ne cultivaient aucune autre science que leur langue, l'étude des décisions légales contenues dans leur code, et la médecine ; car quelques particuliers parmi eux possédaient la médecine, parce qu'elle est d'une indispensable nécessité pour tous les hommes en général. Leur éloignement pour les sciences avait pour but de conserver la pureté de leur croyance et des dogmes fondamentaux de l'islamisme, et d'empêcher que l'étude des connaissances cultivées par les anciens peuples n'y introduisît quelque affaiblissement et n'y portât quelque atteinte, avant que cette religion fût solidement affermie. » (*Voir* la *Relation de l'Égypte* d'Abd-el-Latif, trad. de S. de Sacy, p. 241.)

théisme, remplaçant l'idolâtrie, était un progrès dans la vie religieuse du peuple arabe. Lorsque cette religion fut bien assise, qu'elle fut devenue la croyance générale de la nation, le moment de la discuter devait arriver; mais il eût été peu sage de devancer ce moment. Ce furent les kalifes abbassides El-Mançour, Er-Rachid, El-Mamoun surtout, qui provoquèrent le mouvement scientifique, philosophique et de libre examen. A cette époque, on enseignait, concurremment avec le texte et les commentaires du Korân, les livres d'Aristote. On vit alors un gouvernement despotique et religieux s'allier à la philosophie. La religion musulmane, qui était établie depuis plus de deux siècles, n'avait pas à craindre d'être renversée; elle était forte; elle pouvait supporter la discussion, et de nombreuses sectes naquirent : Kadarites, Djabarites, Sifatites, Motazélites, Baténiens, Talimites, Ascharites, etc.

L'apparition des sectes dans une religion n'est pas un mauvais symptôme, c'est le signe du réveil de l'esprit humain, de son émancipation rationnelle; et l'on devrait, ce me semble, applaudir à ce mouvement intellectuel, au lieu de le blâmer comme le fait M. Quatremère à l'occasion des sectes musulmanes; car la vérité ne s'illumine, ne se complète que par la discussion. Les sectaires sont les analystes de la pensée religieuse; malheureusement, et c'est là leur tort, il leur arrive d'abandonner trop tôt leur rôle d'analystes pour celui de synthétistes;

ils proclament comme la vérité unique, universelle, la vérité partielle qui les a séduits. Puis quand une secte domine, et devient la religion officielle, elle se montre aussi intolérante contre les sectes nouvelles qu'elle l'avait été elle-même contre les fondateurs de la religion antérieure.

Les sectes ont donc leur bon et leur mauvais côté. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons mieux terminer cette note que par une pensée que nous trouvons précisément dans une notice biographique consacrée à la mémoire de M. Quatremère (*Journal des Débats*, 20 octobre 1857), par M. E. Renan qui dit, en parlant de la société où a vécu cet orientaliste : « En religion, on devenait facilement sectaire, afin de pouvoir regarder la vérité comme sa propriété ou comme un privilége qu'on partageait avec un petit nombre. »

NOTE 101.

Leurs livres célèbres sont : le traité d'Essend handaï dahr Eddâhir, le traité d'El-Ardjhir, et le traité d'El-Arkand (p. 152).

M. Reinaud, dans son *Mémoire sur l'Inde*, a parlé de ces trois ouvrages astronomiques d'après plusieurs écrivains arabes, entre autres l'auteur du *Tarik' el-H'okama*, qui réduit à trois les méthodes indiennes

arrivées à la connaissance des musulmans : 1° le *sindhind* (altération du sanscrit *siddhânta* [voie droite], d'après Colebrooke), méthode relative aux mouvements des astres et aux équations calculées au moyen de sinus, de quart en quart de degré. Ce traité fut traduit en arabe par Moh'ammed el-Fazary, d'après les ordres du calife El-Mançour, en 773 de J.-C.; 2° l'*aryabhatta* ou *aryabhaza* (il faut voir ici l'*ardj-hir* d'Abd-el-Kâder); 3° l'*arkand* (rattaché par Colebrooke au terme sanscrit *arka*, soleil;) suivant El-Byrouny, c'est une altération du sanscrit *ahargana* [somme des jours]. (*Voir* le *Mémoire sur l'Inde*, p. 312, 322 et suiv.)

NOTE 102.

Parmi les livres des philosophes indiens se trouve Calila et Dimna (p. 152).

Voir, pour tout ce qui concerne le livre de *Calila et Dimna*, le *Mémoire historique* dont S. de Sacy a fait précéder la publication du texte de ces *Fables*, in-4°, 1816.

NOTE 103.

Ibn El-Mokaffà, savant renommé (p. 152).

Abd-Allah, fils d'El-Mokaffà, traducteur du livre de *Calila et Dimna*, né dans la province de Perse et dans la religion des Mages dont il fit longtemps profession, était attaché au service d'Isa ben Ali, oncle paternel des deux kalifes de la maison d'Abbas, Saffàh' et Mançour. Ce fut entre leurs mains qu'il embrassa l'islamisme. Sous le kalife El-Mançour, il fut victime d'une vengeance politique : coupé en morceaux, il fut jeté dans un four. C'était un homme très-instruit; mais son esprit satirique lui avait fait beaucoup d'ennemis. (*Voir Calila et Dimna* de S. de Sacy, p. 10 et suiv.)

NOTE 104.

Le nom de l'inventeur du jeu d'échecs est Sassah, fils de Dâhir (p. 153).

Dans un extrait du *Chah-Nameh* que M. Reinaud a traduit (*voir Fragments arabes et persans relatifs à l'Inde, Journal asiatique*, août 1844, p. 208, 209), il est question de l'origine du jeu d'échecs. Voici com-

ment l'explique El-Firdouçi. Deux frères se disputaient le trône de l'Inde. Dans un combat, l'un des deux frères étant mort, leur mère en eut un violent chagrin; elle désira savoir la manière dont son fils était mort sur son éléphant. Deux hommes habiles construisirent une table carrée, sur laquelle ils figurèrent le champ de bataille et les deux armées. Ils ménagèrent sur la table cent cases, au milieu desquelles on pouvait faire défiler les guerriers et les deux monarques. Les guerriers furent représentés en bois de Tek et en ivoire ; les deux rois portaient la couronne sur leur tête et présentaient un aspect imposant. Les fantassins et les cavaliers étaient placés sur deux rangs, occupés à se combattre. Un brave se détachait du milieu des chevaux, des éléphants et des deux ministres royaux, pour lancer son cheval sur l'armée ennemie. Tous les personnages offraient un aspect guerrier : l'un se mouvait avec rapidité, l'autre procédait avec lenteur.

La reine contemplait ce jeu, le cœur triste de la mort de son fils. Nuit et jour elle faisait tenir devant elle un jeu d'échecs et y avait les yeux fixés.

D'après M. Reinaud, c'est Ibn K'allikân qui attribue à *Sissah, fils de Dâher*, l'invention du jeu d'échecs. (*Voir Mémoire sur l'Inde*, p. 133, et *Ibn Kh'allikân*, trad. de M. de Slane, t. I, p. 714.) C'est à Ibn K'allikân qu'Abd-el-Kâder aura emprunté les renseignements qu'il donne.

Le jeu d'échecs est appelé en sanscrit *tchatur-anga*, ou les quatre angas ou corps d'armées : éléphants, cavaliers, chars et fantassins. M. G. de Tassy pense qu'on lui a donné ce nom parce que l'échiquier indien se compose de quatre carrés jaune, noir, vert et rouge. Les Persans ont fait du mot sanscrit, *chatrendj*. Des étymologistes persans l'appellent *sad-rendj*, c'est-à-dire : *les cent peines ou soucis*, en jouant sur le mot, et *chah-rendj, les royales peines*. Les auteurs persans sont d'accord avec Ibn K'allikân, en attribuant comme lui à l'Indien *Zezeh*, fils de Dâhir, l'invention du jeu d'échecs. Zezeh représente ici *Sassah* ou *Sissah* d'Abd-el-Kâder. — M. N. Bland, dans une notice sur cinq manuscrits persans ou arabes, a soutenu que c'est aux Persans qu'il faut attribuer l'invention du jeu d'échecs. (*Voir* l'article de M. Garcin de Tassy dans le *Journal asiatique*, avril-mai 1851, p. 485, sur l'ouvrage de M. N. Bland, *Persian chess, illustrated from oriental sources.*)

NOTE 105.

Le roi pour lequel il l'inventa est Chahram (p. 153).

Ce roi indien, pour lequel le jeu d'échecs aurait été inventé, nous est inconnu. Chahram est, comme on le voit, un mot persan et non indien. On ne peut citer, en

général, les témoignages des Arabes et des Persans en ce qui concerne l'Inde, que comme de simples traditions et non comme des faits d'une exactitude toujours rigoureuse.

NOTE 106.

Il fit venir les chefs du Diwân (p. 154).

Le mot *diwân* est employé ici dans le sens de conseil d'État, conseil des ministres : il a ce sens en Turquie. On ne sait pas si ce mot est d'origine arabe ou persane. L'auteur du Ferhengui chououri l'adopte comme un mot persan. Le Kâmous (édition de Constantinople, t. IV, 631) parle d'une anecdote sur Anouchirvân le juste qui, en passant devant son conseil d'État, aurait dit : *Inan diwân end,* « ils ont de l'esprit comme des démons. » M. de Hammer, qui cite ce passage du Kâmous, admet cette origine en prenant *diwân* comme pluriel de *div*, démon, génie. (*Voir* le *Journal asiatique*, de septembre 1831.) M. Garcin de Tassy n'a pas été de l'opinion de M. de Hammer, et, dans un article du *Journal asiatique*, il a combattu avec esprit l'assertion du célèbre orientaliste allemand.

D'après les Arabes, ce mot vient de *dawouana*, à la deuxième forme, écrire. Il s'applique en général à une réunion, à un *recueil.* Ainsi un recueil de vers s'appelle

diwân. Mais ce mot indique surtout un pêle-mêle, des choses confuses, au point qu'on dit au Caire d'un homme fou : *houé radjol diwâna*. Le Kâmous arabe rapporte que ce fut Omar, fils d'El-K'at't'âb, qui, le premier, employa ce mot ; il dit, en parlant des Arabes : Ils n'ont pas de registre, *Ma léhom diwân*. En Algérie, on emploie la cinquième forme du verbe dans le sens de *se réunir en société*, *tedawouana*. Les débats d'un procès célèbre nous ont révélé un fait curieux qui se rapporte à ce mot. Dans une lettre on lisait : *Kân diwân fi dâr Bel-Hâdj*, « Il y avait réunion dans la maison de Bel-Hâdj. » Les experts n'étaient pas d'accord sur la lecture du mot *diwân* ; les uns lisaient : *diwân*, réunion ; les autres : *Doineau !*

NOTE 107.

Dieu n'opprime pas un mitkâl d'atome (p. 155).

Ces mots sont empruntés au Korân. (*Voir* sour. IV, vers. 44.)

Le mitkâl vaut une dragme et demie. C'était dans le principe une monnaie réelle devenue plus tard nominale. (*Voir grammaire arabe* de S. de Sacy, t. I, p. 24.) Le poids légal du mitkâl est de vingt karats, chacun de cinq grains d'orge. (*Voir Tableau de l'Empire ottoman* de M. D'ohsson, t. II, p. 416.)

NOTE 108.

Dieu a voulu que les hommes agissent librement ; il ne les a pas forcés ; car s'il leur imposait une défense, ils ne pourraient la violer. De même l'inventeur du jeu d'échecs a voulu que les joueurs fussent libres dans leur jeu, il ne les force pas (p. 156).

Abd-el-Kâder compare ici les lois imposées aux hommes par le Créateur du monde aux lois imposées aux joueurs par l'inventeur du jeu d'échecs. Nous retrouvons les mêmes réflexions dans un traité persan sur ce jeu : « Celui qui joue aux échecs, dit l'auteur de ce manuscrit, en fait mouvoir librement les pièces ; mais il est cependant gêné par certaines lois. Ainsi l'homme agit librement, tout en étant sous l'influence de la destinée divine. » (*Voir Persian chess, illustrated from oriental sources*, by N. Bland, et l'article que M. Garcin de Tassy a fait sur cet ouvrage, *Journal asiatique*, avril-mai 1851, p. 486.)

Le langage d'Abd-el-Kâder dans tout ce passage n'est certes pas celui d'un fataliste ; car n'est fataliste que celui qui nie la liberté de la volonté humaine ; et l'Emir dans son livre proclame cette liberté. D'où vient donc cette accusation de fatalisme si souvent répétée contre les musulmans et portée si loin qu'on a été jusqu'à attribuer à cette croyance la décadence de l'empire arabe ?

Serait-ce de ces formules qui reviennent souvent dans leurs écrits : *Ce qui est prédestiné arrive, si Dieu veut?* Mais ces formules se retrouvent dans toutes les religions. Ne disons-nous pas dans nos prières : *Que la volonté de Dieu soit faite !* et dans nos entretiens les plus ordinaires : *S'il plaît à Dieu?* Sommes-nous fatalistes pour cela? Non, car nous reconnaissons hautement la liberté de la volonté humaine.

Et s'il était vrai que le fatalisme eût produit la décadence de l'empire musulman, ne serait-on pas également fondé à dire qu'il fut la cause de sa grandeur ? Car cette doctrine qui daterait du Korân devait subsister, et même avec plus de force, à l'époque où les Arabes étaient sur le point de conquérir le monde et de devenir la plus puissante des nations.

On a confondu avec le fatalisme, la *résignation* (*islâm*), la soumission, la confiance des musulmans à la volonté divine, et qui sont en effet très-profondes chez eux. Il se peut que ce respect sans bornes pour la volonté divine leur ait fait abandonner une *partie* de leur liberté ; car plus on craint Dieu, plus on le croit puissant ; mais de là à abdiquer complétement leur libre-arbitre, à se faire fatalistes, il y a loin ; et puisqu'ils reconnaissent la liberté humaine comme un don de Dieu, il serait contradictoire de leur attribuer la croyance que la volonté de l'homme est étrangère à tous les événements qui ont lieu dans le monde.

Dans un sens, tout arrive par la volonté divine ; mais, dans cette volonté est compris ce décret divin que l'homme soit libre et qu'il y ait des choses qui arrivent par l'effet de sa liberté. La volonté de Dieu consacre donc la liberté humaine, et les musulmans ne pourraient professer le fatalisme sans se mettre en contradiction avec le décret divin lui-même.

L'anecdote suivante, que les auteurs orientaux rapportent, vient à l'appui de notre thèse.

On raconte que le poëte persan Djâmi, assistant aux leçons d'un docteur soufi, lui entendit dire que rien n'arrive dans le monde que par une nécessité absolue, ou mieux par la volonté de Dieu. Djâmi imagina un expédient pour détruire une maxime aussi erronée. Il saisit un morceau de terre durcie, et, s'approchant du docteur, la lui lança si fortement qu'il l'étendit par terre presque mort. Les disciples du docteur portèrent plainte au roi qui fit appeler Djâmi.

— Qu'as-tu à me dire pour ta justification ? lui dit le roi.

— C'est qu'en blessant le soufi, je n'ai agi que machinalement et par l'impulsion de Dieu ; car, selon la doctrine qu'il enseigne lui-même, l'homme n'est pas libre, et ses actions sont le résultat de décrets divins. Je n'ai donc été qu'un simple instrument en maltraitant cet infortuné.

Le roi, charmé de sa réponse, avertit le docteur soufi

qu'il le ferait pendre si jamais il reparlait de sa pernicieuse doctrine. (*Voir* le *Parnasse oriental* de M. le baron A. Rousseau, p. 104 et suiv.)

Sur cette question du prétendu fatalisme des musulmans, on peut lire, et ce sera avec un vif intérêt, les réflexions de l'auteur des *Fleurs de l'Inde*, contenant la double traduction en vers français et en vers latins de plusieurs poésies indoues, 1 vol. in-8, 1857, chez Benjamin Duprat, libraire de l'Institut.

NOTE 109.

Le grand jeu d'échecs est composé, comme pièces additionnelles, de deux chameaux, deux girafes, deux machines de guerre et un vizir (p. 156).

D'après un manuscrit persan dont M. N. Bland a fait usage dans son *Persian chess*, le grand jeu d'échecs dont se servait Tamerlan est joué sur un échiquier de cent douze cases, en dix rangées de long, sur onze de large, avec deux cases additionnelles et cinquante-six pièces, tandis que le jeu d'échecs ordinaire n'a que soixante-quatre cases et trente-deux pièces. On croit généralement que le grand jeu d'échecs n'est que le développement du petit. L'auteur du manuscrit persan croit que le petit est la réduction du grand. Voici les noms des vingt-huit pièces qui sont de chaque côté et

qui forment un total de cinquante-six : le roi, *chah;* le vizir; le *farzin* [général]; deux girafes, *zarâfa;* deux *dabbâba* [machines de guerre]; deux *tali'a* [sentinelles avancées]; deux chevaux, *asp;* deux éléphants, *fil;* deux chameaux, *djamal;* deux *rok's* [animal fabuleux], et onze pions, *piyâda.* Les détails que nous donnons sont empruntés à l'article de M. Garcin de Tassy sur l'ouvrage de M. N. Bland. (*Voir* le *Journal asiatique,* avril-mai 1851, p. 486.)

NOTE 110.

Le nom de son fondateur est en arabe Fârés, en grec Irchrour, en persan Irichres (p. 157).

C'est ainsi que le manuscrit désigne le fondateur de la Perse. Le nom arabe *Fârés* est facile à lire; Fârés était fils d'Azaz ou d'Arphaxad, fils de Sem, fils de Noé (*voir* d'Herbelot); mais il n'en est pas de même du mot *Irchrour*, transcription arabe d'un mot grec. Il faut probablement lire, en faisant du *ya* un *bâ* ou *pâ* et du *chin* un *sin, Persous,* Περσεύς; Persés, Perseus, fils de Persée et d'Andromède, passe pour être la personnification de la race persane. (*Voir* la *Biographie mythique* de E. Jacobi, traduction de Th. Bernard.) Quant au mot *Irichres*, il ne nous est pas possible de

présenter une lecture rationnelle ; serait-il admissible d'y voir le nom de *Xercès?* Je ne pousserai pas plus loin les hypothèses ; l'affaire n'en vaut pas trop la peine.

NOTE 111.

Ils appelaient leur roi Keï (mot qui veut dire pureté), c'est-à-dire : purifié, lié aux choses spirituelles (p. 157).

Le mot *Keï* signifie : grand, fort, noble, brillant, héros, guerrier, et, en général, prince, roi. Ce mot a le même sens que César, Kesra, Czar, Chah, et Paro ou Pharaon, roi d'Égypte ; le *Paro,* dont le sens est *soleil,* n'est pas un nom de souverain, mais un terme générique. Le mot Keï se joint à plusieurs noms de princes perses : Keï Kosrou, Keï Kobâd, Keï Kaous.

NOTE 112.

Il apparaît par l'histoire que le commencement de cette dynastie et celui de la dynastie des Tobbas, roi des Arabes de H'imiar, datent de la même époque (p. 157).

L'origine des Keïaniens ou Achéménides remonte aux temps héroïques. L'histoire de Perse ne commence

guère à se composer de faits certains qu'au temps de Cyrus, sorti des Achéménides 536 avant J.-C. Quant aux Tobbas, le premier, selon M. Caussin de Perceval, fut Harit Erraïch qui réunit entre ses mains toute l'autorité. L'empire himiarite commence sous lui un siècle environ avant J.-C. Le nom de H'imiar, seule maison régnante, succède à celui de Saba; et de là vient que les écrivains de l'antiquité parlent pour la première fois des himyarites [homérites] à l'occasion de l'expédition d'Ælius Gallus, vingt-quatre ans avant l'ère chrétienne. (*Voir Essai sur l'histoire des Arabes avant Mahomet,* t. I, tableau I.)

NOTE 113.

Puis ils adoptèrent celle des mages, à l'apparition de Zoroastre, au temps de Iastaçaf (p. 158).

Iastaçaf ou Gustasp est le cinquième roi de la dynastie keyyanienne sous lequel le culte du feu fut établi, ou plutôt rétabli. (*Voir* les *Extraits du Modjmel ettawârik'*, traduits par M. J. Mohl, *Journal asiatique,* avril 1841.) On peut voir dans la vie de Zoroastre (*Zend Avesta*, t. I, partie II) comment ce prince désira l'amitié du nouveau prophète et les miracles qu'il lui demanda (p. 31).

NOTE 114.

Zoroastre apporta un livre qu'il prétendit avoir été révélé ; il contenait douze mille volumes. Il l'appela Bestah ; il embrasse soixante lettres de l'alphabet. Zoroastre en fit un commentaire qu'il appela Zend ; ayant donné ensuite une explication du commentaire, il l'appela Zendah ; c'est de ce mot que les Arabes ont fait Zendik (p. 158).

L'Émir dit que le livre de Zoroastre contenait douze mille volumes. Nous ne savons pas où il a puisé ce renseignement ; mais on lit dans le *Zend Avesta*, t. I, partie II, p. 36, dans les notices des manuscrits persans rapportés de l'Inde par Anquetil Duperron, que le roi Gustasp, aidé des savants de ses États, composa *douze mille nosks*, dont quatre mille roulaient sur ce qui est bien ou mal, sur *la loi de Zoroastre ;* quatre mille avaient pour objet l'art de la guerre, des fortifications, du gouvernement, etc., et quatre mille les comptes, la magie, les secrets. (*Voir* fol. 106, v°, 110, v°, du manuscrit persan *Vieux ravaet.*) L'Émir a dû emprunter ce détail à quelque auteur arabe qui aura attribué à Zoroastre la composition de ces livres qui sont l'œuvre de Gustasp, d'après ce manuscrit persan. Nous ne savons pas ce que veut dire Abd-el-Kàder par ces mots : *il embrasse soixante lettres de l'alphabet ;* on

pourrait aussi traduire par : *il roule sur soixante lettres*, etc. Les explications de l'Émir sur Zoroastre et ses livres nous obligent à donner quelques détails sur le législateur des Perses et son *Zend Avesta*.

Le mot *zend* signifie vivant ; *avesta,* parole ; le *zend avesta* est donc la *parole vivante,* la parole de vie. Par le mot *zend*, on désigne proprement la langue dans laquelle l'*Avesta* est écrit, les lettres de cette langue, et quelquefois l'*Avesta* lui-même.

L'Émir dit que Zoroastre traduisit son livre et l'appela alors *Zend,* puis qu'ayant fait une traduction de cette traduction, il lui donna le nom de *Zendah* dont les Arabes firent *Zendik.* On sait que ce fut sous les premiers rois de la Perse que se forma la langue zende, dans laquelle les livres de Zoroastre sont écrits. Du zend naquirent les deux dialectes pehlevi et parsi. Les livres de Zoroastre furent traduits en pehlevi, et c'est probablement à cette traduction que semble faire allusion l'Émir. J'ai voulu savoir à quel auteur arabe Abd-el-Kâder avait emprunté les détails qu'il donne; mes recherches me permettent d'avancer que c'est à Maçoudi, dont voici au reste les paroles :

« Lorsque Zaradust (Zoroastre), fils d'Aspeteman, eut donné aux Perses le livre appelé *Bestah* (Avesta), écrit en ancien langage perse, il composa sur cet ouvrage un commentaire intitulé *Zend,* et sur ce dernier un autre commentaire nommé *Pazend.* Le *Zend* était des-

tiné à servir d'explication à l'ouvrage primitif émané de Dieu. Lorsqu'un Perse avançait sur la religion quelque principe contraire à l'autorité du livre révélé, c'est-à-dire du *Bestah*, et s'appuyait de préférence sur le commentaire, c'est-à-dire le *Zend*, on disait de lui : *Cet homme est un zendi*. Ils lui donnaient ainsi un nom dérivé du commentaire, pour indiquer que cet homme s'écartait des dogmes clairs du livre révélé, pour s'attacher à des explications contraires à la révélation. Les Arabes, ayant pris cette idée des Perses, adoptèrent le mot auquel ils donnèrent la forme *zendik*. On désigne par ce nom les dualistes [manichéens]. (*Voir Moroudj eddeheb*, t. I, f° 3, r° et v°, cité par M. Quatremère, *Journal asiatique*, août 1836, p. 131, 132.)

Le mot *zendik*, après avoir eu dans l'origine une signification précise, celle de *manichéen*, a désigné ensuite, d'une manière générale, un impie, un homme qui foule aux pieds les lois de la religion ou celles de la morale. Tel est le sens qu'il a encore aujourd'hui. (*Voir* p. 133, *id.*)

Comme on le voit, c'est dans l'ouvrage de Maçoudi qu'Abd-el-Kâder a puisé ses renseignements. Quant à sa division des livres de Zoroastre, on la retrouvera à peu près telle qu'il la donne dans les lignes qui vont suivre.

Le vrai nom de Zoroastre est *Zérétoschtrô*, mot zend qui signifie : *astre d'or*. M. E. Burnouf dit que *Zara-*

thustra, qui est la véritable forme zende, signifie : *qui a des chameaux fauves.* Malgré l'obscurité qui semble couvrir tout ce qui regarde Zoroastre, Anquetil Duperron pense que ce législateur est né à Urmi, ville de l'Azerbidjân. Il suppose qu'il a paru environ 550 ans avant J.-C. Zoroastre révèle à la Perse *le Temps sans bornes* (l'Éternel), les principes secondaires auxquels ce premier être a remis le gouvernement de l'univers; il annonce l'immortalité de l'âme, la résurrection des corps, et explique la cause du bien et du mal en développant celle du bouleversement qui paraît dans la nature. Il perpétue par un culte extérieur de religion les vérités qu'il prêche à sa patrie. Ses lois sont reçues de l'Euphrate à l'Indus, et le brahme Tchengréghatcha, secondé de ses disciples, les répand jusqu'aux extrémités de l'Inde.

Les anciens livres des Parses, disciples de Zoroastre, comprennent : 1° le *Zend-Avesta;* 2° les *Livres zends* actuels, qui sont une partie de l'*Avesta;* 3° le *Boun-Déhesch.* Nous n'avons à nous occuper ici que du *Zend-Avesta,* qui comprend tous les livres de Zoroastre. Anquetil Duperron n'a donné la traduction que d'une partie de ces livres, les autres sont inconnus. Au rapport des Parses, le *Zend-Avesta* était divisé en vingt et un *nosks* (parties). Selon plusieurs docteurs parses, sept de ces nosks traitaient du premier principe, de l'origine des êtres, de l'histoire du genre humain, etc.;

Sept roulaient sur la morale et les devoirs civils et religieux ;

Et sept avaient pour objet la médecine et l'astronomie. (*Voir* Discours préliminaire, *Zend-Avesta*, t. I, part. I, p. 469.)

C'est dans les deux premières divisions ci-dessus, que nous trouvons en partie celle qu'Abd-el-Kâder a adoptée. Henri Lord (*Histoire de la religion des Parses*, p. 176) divise le *Zend-Avesta* en trois traités, à chacun desquels il donne sept chapitres.

Le *Zend-Avesta* comprend :

1° Le *Vendidad* (1) que les Parses regardent comme présentant le fond de leur loi.

Ormuzd, dans les deux premiers fargards (sections), parle à Zoroastre de ses productions et de celles d'Ahrimân. Les quinze fargards suivants ont trait à la morale, au bien de la société, et aux pratiques religieuses imposées aux Parses pendant le temps de la loi, c'est-à-dire jusqu'à la résurrection. Dans le dix-huitième et le dix-neuvième, il est question de la résurrection, qui est l'époque du triomphe d'Ormuzd. Le vingtième parle du Hom, qui doit être un principe de vie, lors du rétablis-

---

(1) Le *Vendidad*, et en général tous les livres zends qui sont actuellement entre les mains des Parses, sont des ouvrages que les Mobeds lisent en célébrant leur liturgie. Sous le titre de *Vendidad Sadé*, on comprend : l'*Izeschné*, le *Vispered* et le *Vendidad* proprement dit.

sement de la Nature, comme il l'était dans les mains de Feridoun. Le vingt et unième rappelle l'origine du genre humain ; le taureau, d'où sont sortis les êtres qui peuplent la terre ; l'eau, qui, dans le commencement, a détruit les productions d'Ahrimân, et qui, pendant les 12,000 ans de la durée du monde, donne à toute la Nature les germes et les sucs qui forment sa force, et la mettent en état de résister aux efforts des mauvais génies. Enfin, le vingt-deuxième fargard contient la mission de Zoroastre, et peut être regardé comme le sceau du *Vendidad,* puisqu'il confirme aux yeux des Parses tout ce que cet ouvrage renferme, en établissant le titre de celui qui le présente. Le *Vendidad* est le vingtième nosk du *Zend-Avesta.* (*Voir* t. I, part. II, p. 261, 262.)

2° L'*Izeschné*, ouvrage composé de soixante-douze hâs (portions) et que les Parses divisent en deux parties : la première, qui comprend vingt-sept hâs, a pour objet Ormuzd et ses créatures ; la seconde contient des prières adressées à l'Être suprême : elle parle de l'homme, de ses besoins, de plusieurs génies chargés de le protéger. Cet ouvrage faisait partie du premier nosk de l'*Avesta* ou du second. (*Voir* t. I, part. II, p. 74.)

3° Le *Vispered ;* il est divisé en vingt-sept cardés (portions), et faisait peut-être partie du quinzième nosk de l'*Avesta*. Il y est fait mention de tous les chefs des êtres, le premier de la terre, le premier des êtres aquatiques, etc. On croit que Zoroastre récita le Vispered en

présence du brahme Tchengrèghatcha, qui, de l'Inde, était venu dans l'Irân conférer avec lui, et qui embrassa ensuite sa réforme. (*Voir* p. 74, *id.*)

4° Les *Ieschts* (1); l'ouvrage qui porte le nom d'*Ieschts Sadé* est proprement un recueil qui, indépendamment des dix-huit ieschts authentiques, renferme encore beaucoup de morceaux zends, pehlevis et parsis, tels que : les *Neaeschs, Patets, Afrines, Afergans, Nekah,* les *Éloges particuliers des cinq Gâhs* (izeds) *du jour,* et les *Prières* que le Parse doit réciter en s'habillant, en se lavant les mains, avant et après le repas, enfin dans toutes les circonstances où il peut se trouver. Plusieurs de ces prières portent le nom de Nerengs et Tahvis. (*Voir* t. II, p. 1 et 143.)

5. Le *Si-Rouzé;* il est composé des petits et des grands Khoschnoumens (2) des esprits célestes qui président aux trente jours du mois; et c'est de là, selon plusieurs Parses, que vient le nom de cette prière; Si-Rouzé signifie trente jours en parsi. Selon d'autres Parses, le nom de Si-Rouzé a rapport aux trente jours après la mort, terme auquel il est ordonné de réciter cet office pour les morts. (*Voir* t. II, p. 315.)

---

(1) Le mot *Iescht* désigne en général toute prière accompagnée d'une bénédiction efficace.

(2) Prières courtes qui renferment les principaux attributs de Dieu.

En résumé, nous voyons qu'Anquetil Duperron, en mentionnant le *Vendidad*, dit que c'était le vingtième nosk du *Zend-Avesta;* que l'*Izeschné* faisait partie du premier nosk ou du second, et que le *Vispered* appartenait au quinzième nosk : ce seraient là les seules parties du *Zend-Avesta* auxquelles A. Duperron a pu assigner une place positive dans les livres de Zoroastre.

M. E. Burnouf a traduit des parties du *Zend-Avesta* sur une version sanscrite où il a pu confronter, avec sa sagacité ordinaire, la traduction d'Anquetil Duperron. (*Voir* son *Yaçna.*)

Un ouvrage de M. E. Latouche sur le zoroastrisme, dont nous avons parlé plus haut, fera connaître encore de curieux détails sur le nom et la religion de Zoroastre.

En attendant que nous puissions mieux apprécier cette religion par les renseignements que M. E. Latouche doit nous fournir, il nous paraît nécessaire de résumer ce que nous connaissons du système religieux de Zoroastre, d'après les livres d'Anquetil Duperron, et d'essayer de le caractériser.

Les dogmes de cette religion embrassent cinq points principaux :

1° Le Temps sans bornes (l'Eternel) premier principe qui crée la parole et par elle la lumière, l'eau, le feu, Ormuzd et Ahrimân; ceux-ci principes secondaires, actifs et producteurs, le premier bon par essence et

source de tout bien, le second corrompu, auteur de tout mal.

2° La durée du temps borné, fixée à 12,000 ans par le Temps sans bornes, et partagée entre Ormuzd et Ahrimân : la guerre de ces deux principes terminée par le triomphe d'Ormuzd.

3° Les *Ferouers*, premiers modèles des êtres, immatériels, bons génies, créés par Ormuzd pour combattre Ahrimân ; la production successive, en faveur des Ferouers, des êtres spirituels et corporels qui forment le monde d'Ormuzd, monde auquel Ahrimân oppose des mauvais génies, un monde méchant et corrompu comme lui.

4° La distribution de l'univers dont toutes les parties sont soumises à l'action des bons génies , chaîne d'agents qui remonte, par Ormuzd, jusqu'au Temps sans bornes ; la création du premier taureau dont le genre humain , les animaux et les végétaux sont sortis ; la création de Kaioumort, de l'âme formée pure et immortelle, de l'homme produit juste et libre ; le péché de Meschia et de Meschiané, pères du genre humain ; la cause de mélange de bien et de mal qui paraît dans la nature, et qui résulte des opérations contraires du peuple d'Ormuzd et de celui d'Ahrimân.

5° Enfin la délivrance de l'homme, à la mort ; le séjour destiné au juste, celui qui est réservé au pécheur ; la résurrection des corps, précédée de la conversion de

toute la terre à la loi de Zoroastre, et suivie, selon l'ordre établi par le Temps sans bornes, de nouvelles épreuves qui doivent ouvrir aux pécheurs la porte du Gorotmân ; les pécheurs purifiés par les supplices de l'Enfer, par le feu des métaux, et heureux ensuite éternellement avec les justes ; le rétablissement général de la nature, l'enfer même renouvelé, le monde d'Ahrimân détruit, et Ormuzd d'un côté, avec les sept premiers Izeds, de l'autre, Ahrimân, accompagné des sept premiers Devs, offrant ensemble un sacrifice de louange au premier Être.

La religion de Zoroastre se résume donc en deux points : 1° reconnaître et adorer le maître de tout ce qui est bon et juste, Ormuzd ; avoir un respect accompagné de reconnaissance pour les intelligences qu'Ormuzd a chargées du soin de la nature et honorer toutes ses productions.

2° Détester l'auteur de tout mal moral et physique, Ahrimân, ses productions, ses œuvres, et contribuer autant que l'on peut à relever la gloire d'Ormuzd, en affaiblissant la tyrannie que le mauvais principe exerce sur le monde que le bon principe a créé.

La prière est un des devoirs les plus recommandés aux Parses ; ils la commencent par l'aveu sincère de leurs fautes et ils l'adressent au Temps sans bornes, à Ormuzd, aux Amschaspands et aux autres esprits célestes qui ont soin des différentes parties de l'univers.

Après les esprits célestes, la nature entière, exposée

à nos yeux, mérite, disent les Parses, nos adorations, parce qu'elle vient d'Ormuzd.

Zoroastre regardait le feu comme le symbole le plus pur de la divinité, toujours opérante; il recommandait de lui rendre un culte particulier; mais ce culte, rendu au feu et aux autres créatures, est subordonné à celui d'Ormuzd, dont l'éloge commence et finit tous les actes religieux.

De toutes les religions connues, celles des Parses est peut-être la seule dans laquelle le jeûne ne soit ni méritoire ni même permis. Le Parse, au contraire, croit honorer Ormuzd en se nourrissant bien, parce que le corps frais et vigoureux rend l'âme plus forte contre les mauvais génies.

Les fêtes des Parses, les plus solennelles, ne semblent faites que pour rappeler les grands événements de la nature.

La morale de Zoroastre a pour but, ainsi que les usages qu'il prescrit, la gloire d'Ormuzd, le bien général de la nature, celui de la société, et l'avantage particulier du Parse.

Les devoirs de la créature à l'égard du créateur se réduisent à trois règles, *pureté de pensée, pureté de parole, et pureté d'actions;* celui qui possède cette pureté doit s'efforcer de l'augmenter. Les docteurs parses ajoutent qu'il ne faut jamais remettre une bonne action au lendemain.

Zoroastre détaille ensuite tous les devoirs sociaux et particuliers, dans chacun des états ou fonctions établis chez les Parses. Il insiste sur les qualités que doivent avoir ceux aux soins desquels l'âme et le corps sont particulièrement confiés. Que le médecin, dit-il, se perfectionne et se rende encore plus habile : son état est de rendre la santé. Quant au prêtre, la sainteté, la science et les autres qualités que ce législateur exige de lui, répondent parfaitement au portrait que les anciens nous font des Mages.

Les rois sont sur la terre ce que l'Amschaspand Bahman est au ciel; c'est d'Ormuzd qu'ils reçoivent l'autorité dont ils jouissent : *Vous établissez roi, ô Ormuzd, dit Zoroastre, celui qui soulage et nourrit le pauvre.*

Il insiste sur les moyens d'augmenter et d'enrichir la société, la population et l'agriculture. Ces objets ont de tout temps fixé l'attention des plus célèbres législateurs : Zoroastre ne se contente pas de les recommander aux Parses; il en fait des actes de religion; il les ordonne en expiation des crimes. Ainsi il condamne certains criminels à donner à un homme juste un terrain bien arrosé; à tuer les couleuvres qui rendent les travaux périlleux dans des endroits bas et marécageux, les insectes qui mangent la racine des arbres, le germe des grains ; à former des entourages pour retirer les hommes et les bestiaux.

Ce qui plaît à la Terre, c'est d'y multiplier les animaux domestiques et les bestiaux, de les accoupler sur un terrain uni : il faut traiter ces animaux avec douceur, les nourrir, leur donner le couvert, en prendre tout le soin que l'on doit à des productions du bon Principe.

Zoroastre recommande la bonne foi, la sincérité, la bienfaisance, le pardon des injures; mentir et devoir sont les plus grands péchés. Donner au pauvre, même peu, c'est attrister, détruire les Devs; l'homme au contraire qui ne fait pas part de ses biens au juste augmente les productions d'Ahrimân : le séjour de ceux qui n'aiment pas à donner est en enfer. Pardonnez au pécheur repentant, dit Zoroastre, s'adressant à Ormuzd; comme je suis l'ami de celui qui m'offense et qui s'excuse. — (*Voir Zend-Avesta*, vol. II, pag. 592 et suivantes.) Certes voilà une religion et une morale bien dignes d'être méditées.

On a agité la question de savoir, si la religion de Zoroastre était monothéiste : le Dieu des Parses, a-t-on dit, c'est le Temps sans bornes, le Temps éternel, le Dieu unique, suprême dont Ormuzd et Ahrimân ne sont que les créatures spirituelles, immortelles, donc la religion de Zoroastre est monothéiste. A cette opinion on peut opposer ce passage du dictionnaire mythologique du D^r Jacobi, au mot *Zervane akéréne* : « C'est à tort, dit-il, que les mythologues admettent dans le mazdéisme un Dieu du nom de *Zervane* supé-

rieur à Ormuzd. Cette croyance s'est propagée par une erreur de traduction échappée à Anquetil Duperron, écrivant d'ailleurs sous l'influence réactive d'une secte moderne pour laquelle le Temps est le Dieu suprême. Le fameux passage du Vendidad sadé (fr. 18) signifie tout simplement, suivant M. Burnouf à l'obligeance duquel nous devons ces renseignements : « *Ormuzd a créé dans le temps increéé.* » Un savant philologue allemand a démontré la même chose pour un passage pehlevi du Boun-dehesch. »

Le Temps sans bornes ne serait donc pas le Dieu suprême des Parses. Serait-ce Ormuzd? Mais alors comment expliquer la création d'Ahrimân qui n'est pas la créature, la production d'Ormuzd, mais son ennemi, son rival, et son contemporain, autant que les ténèbres le sont de la lumière?

On ne peut répondre à ces difficultés, si l'on prend à la lettre les dogmes théologiques de Zoroastre : aussi nous semble-t-il que tous ces noms : *Temps sans bornes, Ormuzd, Ahrimân, Ferouers, Amschaspands, Darwands*, etc., sont purement symboliques et personnifient les diverses puissances spirituelles et matérielles de la nature. Ainsi le Temps sans bornes serait l'éternité; Ormuzd et Ahrimân, les tendances contraires de notre nature qui nous portent l'une au bien, l'autre au mal; les Ferouers, les Amschaspands seraient les bonnes inspirations de notre conscience; comme les Dar-

vands, etc., en seraient les mauvaises suggestions. La religion de Zoroastre ne serait donc ni monothéiste ni polythéiste ; serait-elle panthéiste ? On pourrait le soupçonner si dans la pensée de Zoroastre le Temps sans bornes n'est autre chose que l'éternité ; car alors si c'est l'éternité qui a créé la parole, et par elle la lumière, le bien (Ormuzd), le mal (Ahrimân) et ceux-ci tous les autres êtres, c'est dire que tout ce qui existe est l'œuvre de l'éternité, est éternel. De là au panthéisme il n'y a pas loin.

Quoi qu'il en soit, et que l'on prenne les dogmes de Zoroastre au propre, ou au figuré, on ne peut disconvenir de la beauté de la morale que ce législateur en a déduite. Cette morale est complète, elle renferme tous les devoirs religieux, sociaux et particuliers de l'homme ; ceux envers les animaux et les divers êtres de la nature y sont même prescrits, comme des devoirs aussi sacrés que les autres. Ce dernier point de la morale de Zoroastre nous paraît digne de remarque, et nous ne comprenons pas que les philosophes modernes, en général, fassent à peine mention dans leurs livres de cette partie si intéressante et peut-être si profonde de la morale sociale.

NOTE 115.

Il invoquait deux dieux : Iazdân et Ahrimân (p. 158).

Iazdân, nom persan de Dieu ; Abd-el-Kâder veut parler ici d'Ormuzd, Oromaze ; en zend : *Ahura mazda, le Seigneur grandement savant,* Dieu suprême des antiques habitants de l'Ariane. Il est dans la nature, mais la nature est distincte de lui. Il est regardé comme l'ordonnateur, et non comme le créateur du monde. A peine Ormuzd, désirant le bien, l'ordonnant, adressait-il la parole à l'Univers qu'Ahrimân apparut et refusa d'accomplir le *Honover* (parole), de ceindre le *Kosti* (cordon sacré), de s'humilier enfin devant la toute-puissance et la toute-bonté. On voit que le mazdéisme attribue l'origine du mal à l'orgueil et au libre-arbitre, comme la Bible et le Korân. Chacune de ces deux puissances supérieures a son armée qui la seconde, l'une dans le mal, l'autre dans le bien. L'une des meilleures manières d'honorer Ormuzd est de cultiver la terre, de la couvrir de végétaux et d'animaux utiles, de l'embellir. La destruction des *Kharfesters* ou animaux impurs, créés par les *Devs*, est recommandée. L'adorateur d'Ormuzd est entraîné, à sa mort, sur le pont *tchinévad*. Là on le juge, et, suivant la vie qu'il a

menée, il franchit le pont, ou est précipité dans le royaume des ténèbres. Le châtiment n'est cependant pas éternel. A l'approche de la fin du monde, Ormuzd enverra le prophète Socioch, qui préparera les hommes à la résurrection générale ; alors renaîtra un nouvel univers pur, parfait, immortel.

Le mazdéisme fut introduit partiellement à Rome, en Égypte et antérieurement dans la Haute-Asie. Aujourd'hui les Parsis, épars dans l'Inde, observent encore fidèlement le culte de leurs pères, mais sans comprendre le sens des invocations liturgiques par lesquelles les antiques habitants de l'Ariane suppliaient Ormuzd d'anéantir le mal et de faire triompher sa toute-puissance. (*Voir* le *Chahnameh*, le *Dabistan.*)

Le mot Ahrimân dérive du zend *agro* ou *anghro-mainyus* et signifie l'esprit méchant. (*Voir* le *Yaçna* de E. Burnouf, p. 88 et suiv.) Les Parses font exister Ormuzd avant Ahrimân ; mais le premier de ces principes n'a d'autre antériorité sur le second que celle de la lumière sur les ténèbres dans l'ordre de la succession du temps. La lumière du soleil, qui échauffe et féconde la nature, a paru aux Orientaux représenter le principe visible du bien physique, et les ténèbres, le principe du mal physique. Le mythe d'Ahrimân figure la solution donnée par Zoroastre du problème du mal. C'est un des nombreux essais tentés par l'esprit humain pour expliquer ce mystère dont la connaissance

paraît être interdite à l'homme comme le fut à Adam le fruit de l'arbre de la science du bien et du mal.

NOTE 116.

Zoroastre renouvela les temples du Feu qu'avait détruits Minoutchehr (p. 159).

Minoutchehr est le sixième roi de la dynastie mythologique des Pichdadiens. Le *Modjmel ettawârik'* ne parle pas de cette tradition de l'extinction des temples du feu sous le règne de ce roi.

NOTE 117.

Puis, après le Messie, parut Manès le Philosophe (p. 159).

Ce fut sous Bahram, fils de Hormuzd, troisième roi de la dynastie sassanide, selon le *Modjmel ettawârik'*, que fut saisi Manès. Convaincu d'athéisme, il fut exécuté; le roi ordonna de l'écorcher, de remplir sa peau de paille et de la suspendre à l'une des portes de Nichâpour où elle resta exposée pendant longtemps. Quant à Bahram, il mourut de mort naturelle dans le Farsistân.

NOTE 118.

Du temps de Kobâd, un des rois de Perse, apparut Mazdak (p. 159).

Mazdak, hardi réformateur persan du sixième siècle de J.-C., homme instruit et religieux, commença à introduire le communisme en Perse ; le roi Kobâd fut un de ses partisans. Anouchirwân, successeur de Kobâd, le fit mettre en croix avec cent mille de ses associés. Mazdak disait qu'il était entièrement condamnable qu'un homme occupât un rang distingué et qu'un autre restât pauvre. Il regardait comme souverainement injuste qu'un homme eût une femme belle, tandis que la femme d'un autre était laide, il disait qu'il était du devoir de l'homme juste d'abandonner sa jolie femme pour quelque temps à son voisin et de prendre sa femme laide. (*Voir* sur ce réformateur le *Dabistan or school of manners*, translated by David Shea and A. Troyer, vol. I, p. 373 et suiv.) Il est question dans cet ouvrage d'un livre intitulé *Desnad* et qui contient les doctrines de Mazdak; ce *Desnad* est maintenant perdu ou peut-être apocryphe ; *voir* aussi les *Pérégrinations en Orient* de M. Eusèbe de Salles, t. I, p. 45, et l'*Histoire du Bas-Empire* de Lebeau, t. VII, p. 321 et suiv.)

NOTE 119.

Du temps de Parwiz, les troupes de Perse arrivèrent à Jérusalem (p. 160).

L'Émir veut parler de Chosroès Parwiz ou Phirouz (590-628 de J.-C.), dont le nom est devenu *Abrouiz* dans la transcription arabe. L'Émir répète ce que dit Mirk'ond dans son *Histoire des Sassanides*, traduction de S. de Sacy, p. 402 : « Les Perses firent prisonniers tous les évêques qui se trouvaient à Jérusalem avec beaucoup d'autres personnes, s'emparèrent de la Croix, qui était renfermée dans un coffre d'or et cachée sous terre, et l'envoyèrent à Parwiz. »

NOTE 120.

Du temps de Bouran, fille de Parwiz, le bois de la Croix fut rendu à Djatâlik, roi des Grecs (p. 160).

Bouran ou Pourandokt, fille de K'osrou Parwiz, régna en Perse quelque temps après son père. Ce fut elle, comme le rapporte l'Émir, qui renvoya à l'empereur grec le bois de la Croix qui avait été pris par les Perses sous le règne de Parwiz. (*Voir Histoire des Sassanides* de Mirk'ond, traduction de Silvestre de Sacy, p. 411.)

Le mot *Djâtalik* est la représentation arabe du mot grec Καθολικός, et s'applique à l'archevêque ou évêque des chrétiens en Syrie ; Abd-el-Kâder le fait rapporter au roi des Grecs ; il est probable que la restitution de la Croix se fit par l'intermédiaire de l'archevêque ; cependant M. Caussin de Perceval dit dans son *Histoire des Arabes avant Mahomet :* « Ce fut vers 629 de J.-C. qu'Héraclius fit un voyage de Constantinople à Jérusalem pour y rendre grâces à Dieu de ses victoires sur les Persans, et replacer dans l'église de la Résurrection la Sainte-Croix, enlevée par les troupes de Kesra. » (*Voir* l'ouvrage cité, t. III, p. 205).

NOTE 121.

Les savants reconnaissent que l'opinion la plus exacte sur leurs évolutions est celle des Persans (p. 160).

Voici quel est l'état actuel des connaissances des Persans en astronomie. Les savants de la Perse connaissent Uranus découvert en 1781 par Herschell, et Neptune découvert en 1846 par M. Leverrier. Ils savent que ces deux planètes sont plus éloignées du soleil que Saturne ; mais, selon leurs habitudes, ils ne les classeront sur leur catalogue officiel que lorsqu'il existera un siècle accompli depuis leur découverte. Quant aux planètes télescopiques, comme ils observent ordinairement

à l'œil nu ou avec des instruments très-imparfaits, malgré la beauté et la pureté du ciel d'Asie, si favorable aux travaux astronomiques, ils ne les connaissent que très-imparfaitement; mais ils ont fait une étude particulière des étoiles, et leur catalogue passe pour être d'une grande richesse.

NOTE 122.

Il a pris les dés (p. 161).

Le mot *foçous,* pl. de *fass,* littéralement : châtons, désigne ici les dés du jeu de *Nard;* pris dans ce sens, il manque dans les dictionnaires.

NOTE 123.

Il habitait la ville d'Açâ. Ce fut le grand philosophe, sans rival parmi les philosophes du kalifat (p. 162).

Açâ est probablement le nom tronqué de Stagyre, ville où naquit Aristote, 384 avant J.-C., mort à Chalcis, 322. Abd-el-Kâder, en disant qu'Aristote fut le philosophe sans rival parmi les philosophes du Kalifat, veut dire sans doute que sa philosophie dominait les études à cette époque.

NOTE 124.

Platon apprit de Socrate, que le peuple tua parce qu'il voulait empêcher les hommes d'adorer les idoles (p. 162).

Le texte porte : « *Platon apprit de Socrate le tonneau* (ainsi appelé), *parce qu'il habitait un tonneau de terre qu'il avait adapté à son usage.* » Comme on le voit, l'Émir a attribué à Socrate, sur quelque tradition confuse, l'usage du tonneau de Diogène.

NOTE 125.

Le livre d'El-Icht'mât'is contient la conquête des villes et des forteresses (p. 162).

Je pense que le copiste de l'Émir a donné par distraction un titre à la place d'un autre et qu'il faut mettre au lieu de *Kitâb el-Icht'mât'is* le titre qui vient après : *Kitâb-el-Ichtirtâch :* il est question d'un traité d'art militaire; faut-il voir dans ce dernier mot une transcription de στρατήγηματος, au génitif, « stratagème? » Polyen, tacticien grec du IIe siècle après J.-C., a fait un livre : *des stratagèmes* (*voir l'histoire de la littérature grecque* de Schœll) ;

mais j'aimerais mieux lire : Στρατείας, au génitif,' « expédition militaire. » Ce titre, tel du moins qu'Abd-el-Kâder le donne, ne se trouve pas dans H'âdji K'alfa : c'est quelquefois peine perdue de chercher à deviner les titres grecs que ce bibliographe ne mentionne pas.

NOTE 126.

Le livre d'El-Icht'irt'âch traite des expériences sur la lune dans les stations et les conjonctions (p. 163).

Il faut probablement lire ici : *Kitâb-el-Icht'mât'is,* au lieu de l'autre titre. Nous trouvons ce titre dans H'âdji K'alfa à l'article *Kitâb* (*voir* 41, n° 9830 de l'édition de M. Flügel), « *Kitâb-el-istamatis, liber de anhelatione,* » sans nom d'auteur. Mais Abd-el-Kâder parle d'un livre d'astronomie et non d'un livre sur l'*asthme!* Il faut chercher cependant à tirer parti du mot *istamatis :* on pourrait peut-être lire sous ce mot : Στόματος, au génitif, mot qui donnerait une signification passable, *visage, figure*, *bouche*. Les mansions ou conjonctions peuvent être figurées sans trop d'effort par un tête à tête ou un bouche à bouche de deux astres de sexe différent.

NOTE 127.

On trouve, parmi les Grecs, Empédocle, qui vivait du temps de David le Prophète (p. 163).

Il est presque inutile de faire remarquer que ce philosophe grec, qui, suivant Abd-el-Kâder, vivait du temps de David le prophète, florissait au v^e siècle avant J.-C. La philosophie d'Empédocle était en grand honneur chez les Arabes.

NOTE 128.

Sous le règne du Grec Faldifach, se fit la traduction correcte de la Bible de l'hébreu en langue grecque et latine. D'autres disent que ce fut sous le règne de Feîlâdâfous (p. 164).

Les noms de Faldifach et Feîlâdâfous dont l'Émir fait deux personnes, semblent n'être tous les deux que la transcription altérée de *Philadelphe*, surnom de Ptolémée II, deuxième roi lagide d'Égypte (285-247 av. J.-C.) sous lequel se fit la version des Septante, en 275 avant J.-C. Makrizi, en parlant de Ptolémée Philadelphe, dit que de son temps on traduisit le Pentateuque et les Prophètes de la langue hébraïque en langue *grecque, ionienne* et *latine*, *roumi, iounâni*,

lat'ini. (Man. ar. de la Bibl. Impér., n° 682, f° 84, r° et la *Relation de l'Égypte* d'Abd-el-latif, traduction de Silvestre de Sacy, p. 499).

NOTE 129.

La langue des anciens Grecs s'appelait el-agrikia; c'est une des langues les plus vastes. La langue des modernes s'appelle latine; car les Grecs sont composés de deux peuples : les latins et les agrikiens (p. 164).

L'Émir a suivi ici H'àdji K'alfa qui, parlant des Grecs, (*ahl El-Iounân*), dit que la langue des anciens Grecs, qui est une langue très-riche, s'appelle *Agriki* et celle des modernes *latini;* car ils se divisent en deux branches, les Grecs (*Agrikioun*) et les Latins (*latinoun*) (man. ar. de la Bibl. imp., n° 733, f. 10, cité par S. de Sacy dans sa traduction de la *Relation de l'Égypte* d'Abd-el-Latif, p. 500). Le mot *Agriki* est une corruption du mot *græcus*. Les Arabes ont ajouté un élif au commencement, suivant leur usage, à cause du concours de deux consonnes. Ils appellent quelquefois la langue grecque *roumia agrikia* et aussi *lat'ini* et par corruption *lit'i.*

Les Arabes désignent par les mots *Agrikioun*, *Iounânioun*, les anciens Grecs; le mot *Roum* s'applique aux Grecs de l'empire d'Orient et aux Romains.

NOTE 130.

Les Romains sont El-Ketim, les Latins (p. 164).

El-Ketim représente peut-être le mot biblique de *Cethim* dans lequel les interprètes catholiques voient le nom de l'Italie ou des Romains (Daniel, c. XI, v. 30). Cethim était le quatrième fils de Javan ; il est regardé aussi comme le chef de la première colonie qui peupla la Macédoine. Ce passage joue un grand rôle dans les discussions des théologiens. Il est probable qu'Abd-el-Kâder l'aura connu par quelqu'un des ecclésiastiques avec qui il a été en rapport.

NOTE 131.

Lalkach, fils de Chat'rach, fils d'Ioub (p. 164).

Ce personnage qui régnait vers la fin du 4e mille antérieurement au Kalifat, représenté comme fondateur de l'empire romain et qui légua le royaume à Romulus et à Rémus (ou *Amlach* de la transcription arabe), nous est tout à fait inconnu. Serait-ce Lelex?

NOTE 132.

Quatre mille cinq cents ans avant le commencement du Kalifat (p. 165).

La fondation de Rome, fixée à 4500 ans avant le Kalifat par l'Émir, n'eut lieu, comme on sait, qu'en 753 avant J.-C., suivant la supputation de Varron.

NOTE 133.

Ils ont une écriture appelée Es-Sâmia (p. 166).

Le mot *Es-Sâmia* est la représentation arabe du mot grec σημεῖα qui désigne spécialement la sténographie (*Voir Thesaurus* de H. Etienne, nouv. édition, t. VII, p. 187, de MM. Hase et Dindorf.)

NOTE 134.

Je connais une écriture qui devance la parole en écrivant. Les nobles s'en servent ; il n'est pas permis aux autres hommes d'en faire usage (p. 166).

En traduisant ce passage, je me suis demandé si la

sténographie datait de Galien. J'ai voulu vérifier le fait et j'ai prié M. le D[r] Daremberg qui connaît son Galien comme Abd-el-Kâder le Korân, de faire quelques recherches : elles ont été inutiles. L'Émir a probablement emprunté ce fait à quelque récit arabe plus ou moins fondé.

NOTE 135.

Les Francs viennent de Japhet, fils de Noé (p. 167).

Les Arabes désignent sous le nom de *francs, frandj,* les Européens en général ; mais ils n'ont en vue que les *Latins :* ils n'eurent guère de démêlé qu'avec les peuples du midi de l'Europe. — Les Indiens appellent les Anglais *frandji* ou *ferengui.*

NOTE 136.

Entre l'Espagne et la France, il y a des montagnes âpres, avec des sentiers étroits, et qu'on appelle El-Bort (p. 168).

El-Bort, c'est-à-dire *passage*, vient de l'espagnol *puerto.* A l'égard de la chaîne des Pyrénées, dit M. Reinaud, les Arabes l'appellent la *Montagne des Ports,* du mot latin *portus*, et de l'espagnol *puerto*, signifiant

passage, parce qu'en effet c'est par les Pyrénées qu'il faut passer pour communiquer de l'Espagne avec le continent. Les Arabes distinguent quatre ports ou passages qui, disent-îls, sont à peine assez larges pour donner entrée à un cavalier. Ces quatre passages sont 1° la route de Barcelone à Narbonne, par la ville actuelle de Perpignan; 2° la route de Puycerda à travers la Cerdagne; 3° la route qui conduit de Pampelune à Saint-Jean-Pied-de-Port; 4° enfin la route de Tolosa à Bayonne. (*Voir Invasions des Sarrazins en France*, p. 90, 91.)

NOTE 137.

Les Djelâlika (p. 168).

Le mot *Djelâlika*, pluriel de *Djelkia*, désigne les Galiciens.

NOTE 138.

El-Francis s'était emparé, parmi les îles de la mer, de la Sicile, de Chypre, de Crète, de Gênes, de Rome et d'une partie de l'Espagne jusqu'à Barcelone (p. 168).

Sous le nom d'El-Françis, l'Émir personnifie les Francs, les Latins.

Le mot qui répond à Crète dans le manuscrit est *Amrit'ach*; il faut lire probablement akrit'ach; mais la véritable orthographe de Crète en arabe est *Akrit'ich*. (*Voir* man. ar. de Nowaïri, f° 72, r°, n° 702, anc. fonds, Bibl. imp.).

NOTE 139.

Soubaït'alah (p. 168).

Siége du royaume d'Ifrikia, l'ancienne *Sufetula*. Ibn Sàid dit que ses ruines témoignent de sa grandeur passée. Depuis l'expédition de Bélisaire (an 533) et la défaite de Gelimer, dernier roi des Vandales, l'ancienne province d'Afrique et la Numidie étaient retournées sous l'obéissance des empereurs de Constantinople. (*Voir* la description du Pays de Magreb par Abou el-Féda, trad. de M. Ch. Solvet, p. 101 et 173, texte arabe de MM. Reinaud et de Slane.)

NOTE 140.

Djelloula (p. 168).

Les ruines de *Djelloula, l'oppidum usaletum* de Pline, se voient à cinq lieues de Kaïrouân, vers le cou-

chant. Elles sont situées dans une région occupée par la tribu nomade des Oucelat; et ce fut, sans doute, d'après eux que le pays montagneux de cette partie de la Byzacène fut nommé *Mons usaletanus*. (*Voir* la traduction de l'*Histoire des Berbères*, par M. de Slane, t. I, p. 307.)

NOTE 141.

Bar'aia et Lambesa (p. 168).

Bar'aia et Lambesa étaient deux places fortes de l'Ifrikia. Le manuscrit porte *lamis*; c'est une faute de copiste; il faut lire *lambés*.

NOTE 142.

Les Grecs n'avaient aucun pouvoir dans le pays (p. 168).

L'Émir a emprunté ces détails à Ibn-K'aldoun. (*Voir Histoire des Berbères*, traduction de M. de Slane, p. 208 et suiv.)

NOTE 143.

Parmi les Francs était le roi Djirdjir, que les Arabes tuèrent au commencement de leur entrée en Ifrikia, année 27 de l'hégire (647 de J.-C.) (p. 168).

Djirdjir ou Grégoire, Préfet de la province romaine en Afrique, lorsque les musulmans envahirent cette province, était accouru avec une armée de Romains et de Berbères pour s'opposer aux progrès des Arabes.

NOTE 144.

A une distance de deux jours de Kaïroudn (p. 169).

D'après Abou'l-Féda, Soubaït'alah est à une distance de 70 milles de Kaïrouân.

NOTE 145.

Lorsque les Arabes envahirent l'Ifrikia et tuèrent le roi Djirdjir (p. 169).

Il faut se reporter pour l'histoire de cette époque à l'ouvrage d'Ibn K'aldoun, *Histoire des Berbères*, traduction de M. de Slane, t. I, p. 209.

NOTE 146.

Les Francs se remirent en possession des pays que les Arabes leur avaient pris, et leur puissance s'accrut (p. 170).

L'Émir ne fait aucune distinction entre les rois de France et les souverains d'Espagne qui chassèrent les musulmans de leur pays.

NOTE 147.

Dans la période de 60 ans qui vient après les 1200 ans de l'hégire (p. 171).

C'est-à-dire, suivant notre ère, après les 1800 ans : depuis le commencement du siècle jusqu'à nos jours.

NOTE 148.

Tout le gibier est dans le ventre de l'onagre (p. 171).

Ce proverbe arabe est expliqué de la manière suivante dans le commentaire d'Essafadi sur la *Riçâla* d'Ibn Zeidoun. (Man. arabe de la Bibl. impér., f° 156 r°, n° 1504, ancien fonds).

Trois personnes sortirent pour chasser : la première prit un lièvre, l'autre une gazelle, la troisième un onagre. Ceux qui avaient le lièvre et la gazelle félicitèrent l'autre de sa prise. « *Tout le gibier est dans le ventre de l'onagre*, répondit-il ; ce que j'ai rencontré contient ce que vous avez » ; il n'y a pas en effet de gibier plus important que l'onagre parmi les animaux qu'on chasse.

On rapporte que Mahomet se concilia Abou-Sofian en lui appliquant ce proverbe. Abou-Sofian avait demandé la permission de voir le prophète : Mahomet différa un peu de l'y autoriser, puis il le lui permit. Abou-Sofian entra en lui disant :

— Tu m'écoutes si peu, que tu prêterais plutôt l'oreille aux pierres qui bordent le ruisseau — Abou-Sofian, lui répondit Mahomet, on peut dire de toi : *Tout le gibier est dans le ventre de l'onagre.* Il l'attira ainsi à l'Islamisme.

(*Voir* aussi sur ce proverbe le *Meydany* de M. Freytag, t. II, p. 316, et t. III, additions, p. 476, ainsi que le commentaire des *Séances* de Hariri par S. de Sacy, édition de MM. Reinaud et Derenbourg, t. II. p. 468.)

NOTE 149.

On ne peut contredire Dieu d'avoir réuni le monde dans la main d'un seul homme (p. 171).

Ce vers que cite Abd-el-Kâder se trouve dans la deuxième partie du premier volume (p. 763, publiée par M. L. Krehl) de l'édition du texte d'*El-Makkari, Histoire politique et littéraire des Arabes d'Espagne,* que j'ai entreprise avec MM. Dozy, Krehl et Wright.

M. Ernest Renan a exprimé sur le premier des Césars français de nobles pensées dans un beau style : « C'est un des bienfaits de l'Empire d'avoir donné au peuple des souvenirs héroïques et un nom facile à comprendre et à idolâtrer. Napoléon, si franchement adopté par l'imagination populaire, en lui offrant un grand sujet d'enthousiasme national, aura puissamment contribué à l'exaltation intellectuelle des classes ignorantes, et est devenu pour elles ce qu'Homère était pour la Grèce, l'initiateur des grandes choses, celui qui fait tressaillir la fibre et étinceler l'œil. » (*De l'activité intellectuelle en France en* 1849, article dans la *Liberté de penser*.)

NOTE 150.

Ils ne cohabitaient ni avec leurs mères, ni avec leurs filles, ni avec leurs sœurs (p. 174).

L'histoire ne parle pas de la cohabitation des fils avec leurs mères, des pères avec leurs filles dans le temps de l'*Ignorance* avant Mahomet; mais elle rapporte qu'une veuve était considérée, en quelque sorte, comme partie intégrante de l'héritage de son mari défunt. De là ces unions fréquentes entre beaux-fils et belles-mères, unions qui, plus tard, interdites par l'islamisme, furent flétries par le nom de *nicâh-el-makt,* mariages odieux. (*Voir* l'*Essai sur l'histoire des Arabes avant Mahomet,* de M. C. de Perceval, t. I, p. 350 et suiv., et pour tout ce qui concerne les mœurs des Arabes de cette époque.)

NOTE 151.

Pendant que nous étions dans un noble medjless (p. 175).

Le mot *medjeless* signifie une salle *où l'on s'assied,* salle de réunion; il se prend ensuite pour la réunion des personnes elles-mêmes qui se trouvent dans cette salle.

On dit : *hada medjeless anis,* voilà une réunion agréable, séduisante; lorsqu'elle se compose de personnes intimes. — Ce mot, qui vient du verbe *djelès,* s'asseoir, est l'analogue du mot français *assises*. A Tunis, on appelle le tribunal *medjeless ou charà ;* il est à la fois conservateur et dépositaire de la jurisprudence et de la tradition judiciaire et légale des musulmans depuis le commencement de l'islamisme jusqu'à nos jours. Ce tribunal du *charà* constitue ainsi, dans la régence tunisienne, une véritable Cour de cassation, toutes chambres réunies ; cour suprême pour connaître, en matière civile, des sentences des kadis et des muftis.

NOTE 152.

Nous dîmes alors : Les Grecs ? Artistes. — Les Chinois ? Fantaisistes. — Les Indiens ? Philosophes. — Les gens du Soudan ? Les pires créatures de Dieu. — Les Turcs ? Chiens ravisseurs. — Les K'azars ? Troupeaux qui paissent. — Qui donc ? Les Arabes ! (P. 176.)

En citant cette anecdote, l'Émir a voulu peindre les nations dont il parle par le côté saillant de leur caractère, et en même temps montrer leur infériorité vis-à-vis des Arabes dont il fait un panégyrique pompeux.

En parlant des Grecs ou Romains (par le mot *Roum,* les Arabes désignent plus spécialement les premiers), il

les appelle des *artistes*. Dans le texte, il y a *ash'âb manàa ;* mais il faut lire sans doute *sanàa*. On sait que les Arabes connaissaient parfaitement l'art byzantin qui a eu une si grande influence sur le leur. Ils ont vu aussi en Arabie et en Afrique des vestiges des monuments romains.

Les Chinois sont appelés *Ash'âb t'orfa :* le mot *t'orfa* signifie une chose merveilleuse, nouvelle, agréable, plaisante. Les Chinois font, en art, des choses fantastiques, étonnantes. On connaît le fini de leur travail sur porcelaine, sur écran, enfin les *chinoiseries*. On lit dans la *Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et à la Chine* dans le IXe siècle : « Les Chinois sont au nombre des créatures de Dieu qui ont le plus d'adresse dans la main pour le dessin, l'art de la fabrication et toutes espèces d'ouvrages ; ils ne sont surpassés à cet égard par aucune nation. » (Trad. de M. Reinaud, t. I, p. 77.) Ibn Batoutah, dans le quatrième volume que publient MM. Defrémery et Sanguinetti, p. 262, raconte que, pour ce qui regarde la peinture, aucune nation, soit chrétienne ou autre, ne peut rivaliser avec les Chinois : « Parmi les choses étonnantes que j'ai vues, dit-il, je dirai que toutes les fois que je suis entré dans une de leurs villes, et que depuis il m'est arrivé d'y retourner, j'y ai toujours trouvé mon portrait et ceux de mes compagnons peints sur les murs et sur des papiers placés dans les marchés. » Le mot

fantaisistes dans notre traduction, ne peut s'appliquer qu'au goût des Chinois pour la complication, le bizarre et les monstres, car ils ne savent qu'imiter; leur dessin est roide et sec comme les essais de l'enfance; l'étude de la forme artistique leur est inconnue. Leur art si fragile n'a pu laisser aucune trace de son antiquité; on dirait qu'il a été toujours le même; immobile de sa nature comme le peuple qui l'a produit, ce n'est pas un art proprement dit, c'est plutôt une industrie merveilleuse qui en tient lieu. (*Voir Essai sur l'esprit de l'art architectonique,* par M. A. du Peyrat, p. 47.)

Les Indiens sont *philosophes;* on sait que l'Inde est le berceau de la philosophie; c'est sur cette terre que la conscience humaine commença à palpiter pour la première fois.

Les gens du Soudan sont regardés comme les *pires créatures* de Dieu; les nègres sont peut-être au pied de l'échelle humaine, si toutefois il y a une échelle. Dans une *Satire contre les tribus arabes,* traduite par M. le docteur Sanguinetti, *Journal asiatique,* juin 1853, on trouve un trait contre les noirs : « Ne vous mariez pas avec des enfants de Cham, ce sont les êtres difformes parmi les créatures de Dieu. »

Les Turcs doivent leur qualification de *chiens ravisseurs* à leur ancien esprit de conquête, d'envahissement.

Les K'asars, campés au v^e siècle près de la mer

Caspienne, virent leur territoire envahi, de 882 à 885, par les Varèques; les progrès des Petchenèques ne leur laissèrent que la Crimée, d'où Sviatopolk I[er] les chassa en 1016. Leur nom disparut alors de l'histoire. On voit que ce peuple, représenté comme des *troupeaux qui paissent,* avait l'humeur assez paisible.

NOTE 153.

Mouça, fils de Noçaïr, fit arriver la mer sur un espace de douze milles jusqu'à l'Arsenal, à Tunis (p. 178).

Il est ici question du bassin de l'Arsenal que fit creuser Mouça pour amener les eaux de la mer jusqu'à Tunis. *Dâr essinââ* (mots dont nous avons fait arsenal) est le vaste chantier que fit construire l'émir Haçan-ben-el-Nôman, sous le kalifat d'Abd-el-Malek-ben-Merouan, d'après le cheik' Ettidjâni. (*Voir* le *Voyage* de ce cheik', traduit par M. A. Rousseau, *Journal asiatique,* août-septembre 1852, p. 69.) On trouvera dans un des ouvrages de M. Michel Amari, *Storia dei musulmani di Sicilia,* t. I, p. 123 et suiv., l'indication des auteurs arabes qui ont parlé du fait que cite Abd-el-Kâder.

NOTE 154.

A partir du kalifat d'Omar, fils d'El-K'at't'âb, jusqu'après celui d'Omar, fils d'Abd-el-Aziz, on creusa le canal qui est du côté d'El-Fostât, et qu'on appelle canal de l'Émir des Croyants (p. 178).

Ce fut sur l'emplacement de la Babylone d'Égypte (Alexandrie) détruite par Amr, fils d'El-Aâçi, que s'éleva la ville de Fostât, qui devint la résidence des gouverneurs et la capitale de la fertile vallée du Nil. Un ancien canal, ouvrage des Romains, mais comblé par les sables du désert, fut creusé de nouveau, établissant, entre le Nil et la mer Rouge, une communication facile, à l'aide de laquelle les blés du Delta étaient en quelques jours transportés dans les ports de l'Arabie. (*Voir* l'*Arabie* de M. Noël Desvergers, p. 243.) On lit dans le *Merâçid-el-ittila* (édition de M. Juynboll, t. I, p. 363) que le Kalife Omar ordonna à Amr, fils d'El-Aâci, de creuser un canal de la mer de Kolzoum au Nil : des navires y naviguèrent bientôt, mais ensuite les préfets le laissèrent combler par les sables. Il fut interrompu et prit fin à l'endroit connu sous le nom de la *Queue du Crocodile*, du côté de la plage de Kolzoum. Maçoudi, d'après M. Quatremère, dit qu'un prince avait choisi pour point de départ du canal, du côté de la mer Rouge, le lieu nommé

la *Queue de Crocodile*, situé à un mille de Kolzoum, et où l'on voit un large pont sur lequel passe la caravane de l'Égypte. (*Voir Mémoires géographiques sur l'Égypte,* t. I, p. 174).

NOTE 155.

On raconte que la bibliothèque d'Égypte, sous la dynastie des Obéïdites, comptait deux millions six cent mille livres
(p. 178).

Voilà un chiffre qui paraît bien exagéré. Parmi les bibliothèques qui ont existé dans les États musulmans, une des plus belles et des plus nombreuses fut sans doute celle que les Kalifes fatimites avaient rassemblée au Caire. Cette magnifique collection se composait de dix-huit chambres, où se trouvait réuni un nombre prodigieux de livres ; on y comptait dix-huit mille volumes consacrés à l'exposition des sciences anciennes, deux mille quatre cents Alcorans écrits par les plus habiles calligraphes et dont les reliures brillaient d'or et d'argent, vingt exemplaires de l'Histoire de Tabari, dont un autographe, cent du grand dictionnaire d'Ebn-Doreïd, etc. (*Journ. Asiat.,* p. 55, juillet 1838, *du goût des livres chez les Orientaux*, article de M. Quatremère.)

Outre la grande bibliothèque des Kalifes fatimites, il en existait, au Caire, une autre au *dar-el-ilm* (maison

de la Science), qui était la plus ancienne université du monde, fondée, plus d'un siècle avant celle de Bologne, le 24 mai 1005. (*Voir* additions au Mémoire de M. Quatremère, par de Hammer, *Journ. Asiat.,* février 1848, p. 188.)

NOTE 156.

Comme le commentaire d'Er-Râzi et autres (p. 179).

Il s'agit probablement d'un commentaire sur le Korân. H'âdji K'alfa parle de trois ouvrages intitulés : *Tâfçir Errâzi :* 1° le plus ancien et le moins connu a pour auteur Abd-Allah Ibn Abi Djàfar Er-râzi, H'âdji K'alfa ne le cite que d'après un ouvrage de Talébi (*voir* t. II, p. 361, n° 3272, édition Flügel) ; 2° *D'eiâ'l-Koloub fi'ttafçir* qui a pour auteur Abou'l-fath' salim Ibn Ayyoub Er-râzi, mort en 447 (1055 de J. C.) (*voir* t. IV, p. 124, n° 7854, id.) ; 3° *Mefâtih' Er-r'aïb* (les clefs du secret), connu sous le nom de Grand Commentaire, dont l'auteur est l'Imâm Fak'r Ed-din Moh'ammed Ibn Omar Er-râzi, mort en 606 (1209 de J. C.); grand ouvrage, mais non achevé, dit H'âdji K'alfa, d'après Ibn K'allikân. (*Voir* t. VI, p. 5, n° 12,516.)

De ces trois ouvrages, le dernier répondrait à celui dont Abd-el-Kâder donne la description; mais comme il parle d'un livre qui faisait partie de la bibliothèque des

Fatimites au Caire, et que la destruction de ce grand dépôt de livres eut lieu sous le Kalife Mostanser, qui régna de 1031 à 1094 de J. C., il ne peut être question de l'Imâm Fak'r eddin Errâzi, mort en 1209. C'est peut-être à l'un des deux premiers auteurs qu'il faut attribuer le commentaire dont parle l'Émir. Comment établir une opinion solide sur un simple nom ethnique? Il faut reconnaître que les auteurs arabes, lorsque plusieurs personnages portent le même nom, les confondent assez généralement en donnant à l'un ce qui appartient à l'autre.

OBSERVATIONS
sur la
TRANSCRIPTION DES LETTRES ARABES.

Depuis des siècles, les orientalistes de France, ne sont pas encore parvenus à s'entendre sur le système à adopter pour transcrire les lettres orientales en caractères français ; chaque orientaliste a sa transcription : pour différencier les lettres arabes qui n'ont pas d'équivalents

en français, les uns se servent de points, les autres d'accents; il y en a qui emploient les deux, mais la majorité suit encore la manière antique, qui consiste à mettre une *h* au lieu d'un point ou d'un accent, ainsi *kh*, *th*, *dh*, *gh*, etc. L'inconvénient de ce dernier système est d'employer deux lettres pour en désigner une: en arabe, il n'y a pas de lettres doubles; si l'on ajoute une *h* à une lettre, on peut faire supposer que l'*h* représente une lettre arabe. Les accents ou les points nous paraissent préférables, en ce qu'ils indiquent une lacune dans nos lettres, une impossibilité de rendre exactement les lettres arabes. Nous avons adopté les accents dans ce livre; mais à cause de certaines difficultés typographiques, nous n'avons pu rendre complet notre système de transcription. Il serait bien temps de mettre un terme à cette anarchie dans les transcriptions, en adoptant un système uniforme, basé sur la connaissance exacte de la prononciation.

Nous n'avons parlé ici que d'un système de transcription française; mais si l'on voulait avoir une transcription européenne, on trouverait dans les divers alphabets des langues de l'Europe, une grande partie des équivalents qui manquent en français. Ainsi l'*h* allemande répond mieux au *h'â* arabe que l'*h* française aspirée, et le *ch* allemand, ainsi que la *jota* espagnole rendent presque le *k'â* arabe, etc. De cette manière on arriverait à avoir une transcription européenne qui serait plus approxi-

mative que celle qui est adoptée par chaque peuple et limitée aux ressources d'un seul alphabet. L'essentiel dans une transcription est de ne pas adopter des caractères ou signes nouveaux. Pour arriver à un résultat, il faudrait que tous les orientalistes de l'Europe s'entendissent ; mais qui prendra l'initiative d'un *Congrès?*

maître que celle qui est adoptée par chaque peuple et limitée aux ressources d'un seul alphabet. L'essentiel dans une transcription est de ne pas adopter des caractères ou signes nouveaux. Pour arriver à ce résultat, il faudrait que tous les orientalistes de l'Europe s'entendissent ; mais qui promettra l'unanimité d'un Congrès?

TABLE ALPHABÉTIQUE.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

R

S

T

V

Y

Z

CORRECTIONS.

Page 1, ligne 4 : je pense que le copiste a écrit deux fois fils d'Edris et qu'il faut en supprimer un.

Page 19, ligne 3 : comme croissant et décroissant, *lisez :* comme se nourrissant et engendrant.

Page 21, ligne 9 : h'ad'z, *lisez :* h'od'r.

Page 78, ligne 7 : à moins qu'il ne fasse des actes de libéralité, *lisez :* à moins que Dieu ne lui pardonne.

Page 84, lignes 12 et 13 : il admire celui qui est maître de l'extase et de l'évanouissement, *lisez :* il s'étonne à la vue de celui qui est en extase et qui s'évanouit.

Page 130, ligne 1 : ce de l'Inde, *lisez :* celle de l'Inde.

Page 155, ligne 20 : car s'il leur imposait une défense, ils ne pourraient la violer, *lisez :* car s'il les contraignait, ils ne pourraient lui résister.

Page 156, ligne 14 : partenaire, *lisez :* adversaire.

Page 237, ligne 10 : de' costumi, *lisez :* e de costumi.

Page 240, ligne 8 : sage, *lisez :* l'usage.

Page 257, ligne 5 : tout isolées, *lisez :* toutes isolées.

Imprimerie de W. REMQUET et Cie, rue Garancière, 5.